

2020-2021

Master 1 Archives



# Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : les défis de la transmission

Bretagne Vivante – SEPNB, Loiret Nature Environnement et la France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

**Mortier Guillaume** |

Sous la direction de Madame |  
**Moysan Magalie**

Membres du jury  
Marcilloux Patrice | Professeur des Universités  
(Université d'Angers)  
Moysan Magalie | Maîtresse de conférence  
(Université d'Angers)



2020-2021

Master 1 Archives



# Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : les défis de la transmission

Bretagne Vivante – SEPNB, Loiret Nature Environnement et la France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

**Mortier Guillaume** |

Sous la direction de Madame |  
**Moysan Magalie**

Membres du jury  
Marcilloux Patrice | Professeur des Universités  
(Université d'Angers)  
Moysan Magalie | Maîtresse de conférence  
(Université d'Angers)

- **L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.
- **Consulter la licence creative commons complète en français :**
- **<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>**

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



# REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à Magalie Moysan, ma directrice de recherche, pour ses précieux conseils et l'intérêt qu'elle a porté à mon sujet en novembre.

Je tiens aussi à remercier les témoins qui m'ont accordé une partie de leurs précieux temps et ont bien voulu répondre à mes questions : Patrick Cavalié, Julien de Ganhd, Rémi Luglia, Max Jonin, Monique Coulet, Philippe Lebreton, Mélanie Dajoux, Didier Papet, Christian Bray, Adeline Channelière et Sébastien Lalinec. Sans ce mémoire aurait été un édifice compromis. Leurs conseils, leurs visions et leurs vécus resteront sédimentés dans ma mémoire.

Je remercie également l'équipe enseignante du master, Patrice Marcilloux et Bénédicte Grailles, pour leurs conseils et d'avoir assuré la continuité pédagogique dans une année encore mouvementée par la crise sanitaire.

Je remercie mes proches et mes camarades de promotion sans qui l'écriture de ce mémoire n'aurait certainement pas eu la même saveur. J'ai une pensée pour Julie-Anne Kervella qui m'a soutenu dans mon projet de mémoire dès le début.

Enfin, je dédie ce mémoire à ma famille qui a bien voulu m'épauler tout au long de ce parcours. L'idée de ce projet de mémoire est le fruit de vingt-et-une années à découvrir la nature : ses richesses, sa diversité, sa beauté, ses mécanismes et les combats pour sa protection à vos côtés.

## **Table des sigles et abréviations utilisés**

AHPNE : Association d'Histoire de la Protection de la Nature.

CREN : conservatoire régionaux d'espaces naturels.

DDT : Direction Départementale des Territoires.

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DRIRE : Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

FNE-AURA : France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes.

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

LNE : Loiret Nature Environnement.

MNHN : muséum national d'histoire naturelle.

MTES : Ministère de la transition écologique et solidaire

SAE : système d'archivage électronique

SEPNB : Société pour l'étude et la protection de la nature bretonne.

SIAM : système d'information archivistique ministériel

SINP : système d'information sur la nature et les paysages

SNPN : Société nationale de protection de la nature.

SZA : Société zoologique d'acclimatation.

# Sommaire

<b>TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS.....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : LES ARCHIVES DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT : SAUVEGARDER POUR COMBATTRE L'AMNÉSIE.....</b>	<b>4</b>
1 La difficile définition des archives autour du thème de l'environnement.....	4
2 Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement.....	15
3 Combattre l'amnésie.....	29
<b>CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....</b>	<b>43</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>44</b>
1 Environnement.....	44
2 Archives et associations.....	47
3 Archives et environnement.....	48
<b>ETAT DES SOURCES.....</b>	<b>52</b>
1 Ouvrages.....	52
2 Archives.....	52
3 Témoignages Oraux.....	53
4 Autres sources.....	54
<b>PARTIE II : DES DÉFIS DE LA TRANSMISSION AUX DÉFIS DE LA RÉUTILISATION.....</b>	<b>56</b>
1 Une difficulté à transmettre les archives.....	57
2 Les conditions de la transmission.....	68
3 La réutilisation des archives.....	79
<b>ANNEXES.....</b>	<b>93</b>
1 Enquête orale avec les membres d'associations de protection de la nature et de l'environnement.....	93
2 Enquête orale avec les archivistes.....	102
3 Enquêtes orales avec les membres de l'AHPNE.....	108
4 Inventaire des boîtes d'archives du centre de documentation de Loiret Nature Environnement.....	116
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>124</b>

# Introduction Générale

« Chaque jour, dans l'évacuation hâtive qui suit décès ou déménagements, des liasses de correspondances manuscrites disparaissent, des papiers de famille s'envolent, des souvenirs tombent dans l'oubli, le passé s'efface, des mémoires s'éteignent, des maisons s'écroulent. Pour abriter une voiture de plus, le garage d'un parc national met à la benne des piles décennales de volumes des Travaux de son Comité scientifique ; quand le ministère de l'Environnement monte en grade, des conteneurs s'accumulent dans les couloirs en sous-sol, en attendant de passer au broyeur ; quand le siège d'une FRAPNA met la clé sous la porte, dix années de comptes rendus de son Conseil d'Administration risquent de disparaître, même si certains ont songé à les confier aux Archives départementales et régionales, tout à fait ouvertes à nos démarches. Être, n'est-ce pas pourtant connaître ses racines ? Notre souci était donc de maintenir une mémoire.<sup>1</sup> »

Ce passage de l'introduction de *l'Histoire de la Frapna* écrit par Philippe Lebreton, Monique Coulet et Daniel Ariagno qui sont à la fois des scientifiques et des anciens présidents de section de la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la Nature illustre les deux défis que connaissent actuellement les associations de protection de la nature et de l'environnement : transmettre leurs archives aux services d'archives publics et les transmettre au sein de l'association afin de garder la mémoire des combats passés.

Le danger de perdre les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement a été soulevé à l'occasion de la journée d'étude du vendredi 6 avril 2018 intitulé *Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : Amnésie ou transmission ?*. Elle a été organisée à la suite des 50 ans de France Nature Environnement qui rassemble aujourd'hui 3 500 associations de protection de la nature et de l'environnement. Certaines associations ont été créées après la seconde guerre mondiale mais d'autres ont une longue histoire telle que la Société Nationale de Protection de la Nature, héritière de la Société Zoologique d'Acclimatation créée en 1854.

Leurs histoires et leurs antériorités font contrepoids à un ministère de l'environnement créé en 1971 sous le nom de Ministère de la Protection de la Nature et de l'environnement dirigé par Robert Poujade. En effet, par leur ancrage territorial, ces associations ont été un temps le relais du ministère dans la politique environnementale de l'État français et ont participé à la loi fondatrice de la protection de la nature du 10 juillet 1976.

Mais au-delà de la complémentarité du rôle des associations de protection de la nature et de l'environnement au ministère, leurs archives rassemblent à la fois des études scientifiques dites naturalistes, des archives de gestion d'associations et des archives militantes. Au départ société savantes composées de scientifiques et d'universitaires, les associations de protection de la nature se

1 COULET (Monique), LEBRETON (Philippe), ARIAGNO (Daniel), *Une histoire de la FRAPNA (1971-2018)*, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, 2019, 260 p.

sont enrichies de bénévoles et de salariés. Ils produisent au cours de leur engagement des observations naturalistes. Or ces dernières possèdent un attrait tout particulier à notre époque où l'effondrement de la biodiversité devient un thème global à l'échelle planétaire.

Toutefois, les associations de protection de la nature et de l'environnement ne possèdent pas les compétences archivistiques et surtout une culture de l'histoire pour conserver de la façon la plus pérenne leurs mémoires. Pourtant dans le domaine associatif au sens large, les archives peuvent être amenées à être conservées au sein d'une institution publique telle que les Archives nationales du monde du Travail à Roubaix. Mais la méconnaissance du sujet de la part des associations de protection de la nature et de l'environnement les amènent à détruire les papiers, les documents donc leur mémoire.

L'Association d'Histoire de protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) a été fondée en 2008 à l'initiative d'anciens fonctionnaires du ministère de l'environnement et militants associatifs. Leur but est alors de sauvegarder cette mémoire afin qu'elle puisse être réutilisée par des universitaires. L'AHPNE a réalisé trois guides des sources qui regroupent des inventaires d'associations et de personnalités du mouvement de la protection de la nature. Ces guides sont parus à l'issue d'opérations d'identification à l'échelle départementale en Seine-Maritime et dans le Finistère ainsi que régionale dans le Centre-Val de Loire. L'AHPNE s'est positionnée comme un acteur-médiateur afin de sensibiliser les associations sur l'importance de conserver leurs archives et de les accompagner dans la transmission aux services publics d'archives départementales mais aussi a fourni, par ses guides et ses inventaires, une importante source pour les historiens et les chercheurs.

Nous nous demandons au cours de cette recherche si le transfert des archives des associations de protection de la nature à un service public d'archives répond à leurs besoins de transmission mémorielle, de réutilisation militante et scientifique et dans ce cas, le travail de médiation de l'AHPNE les aident-ils ?

Pour répondre à cette question, il est avant tout nécessaire de revenir sur les archives relatives à l'environnement et les archives de la nature. Difficile à définir en raison de leur évolution dans le temps et des débats qui animent ces deux concepts, ils rendent ardue la distinction d'archives de l'environnement, étudiées notamment par Julie-Anne Kervella<sup>2</sup>. Une fois abordés, il faut revenir aux archives des associations de protection de la nature et de l'environnement pour comprendre la typologie des archives qu'elles produisent relatives à leur histoire, leur organisation et leurs activités. La diversité d'information produite par les associations de protection de la nature et de l'environnement invite à comprendre l'utilité qui peut en être faite sur le temps très long pour

<sup>2</sup> KERVELLA (Julie-Anne), *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, mémoire de master 1, Université d'Angers, 2020, 196 p.

combattre l'amnésie écologique. Pour l'archiviste, cela invite à réfléchir sur le cycle de vie des archives et à remettre en perspective l'exemple francophone à l'échelle internationale.

L'étude de trois associations de protection de la nature et de l'environnement : la Fédération nature environnement Auvergne-Rhône-Alpes anciennement Fédération de protection de la nature Rhône-Alpes, Bretagne Vivante - Société pour l'étude et la protection de la nature bretonne et de Loiret Nature Environnement vont permettre de mieux comprendre la façon dont elles réutilisent leurs archives ainsi que la transmission qui s'est faite au sein de l'association et au service d'archives. En s'appuyant sur des témoignages d'archivistes et de membres de l'AHPNE qui ont participé à des opérations, le but est ainsi de comprendre les solutions qui peuvent exister pour aider les associations de protection de la nature et de l'environnement à transmettre et à réutiliser leurs archives.

# **Première partie : Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : sauvegarder pour combattre l'amnésie.**

Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement par leur typologie concomitante au fait qu'elles rassemblent des informations sur l'environnement sont une source d'information pour les chercheurs sur le temps très long et pouvant être réutilisées sur plusieurs décennies voire certaines d'années.

Au cours de cet état de l'art, il faut d'abord comprendre les définitions de nature et d'environnement. Les débats qui les entourent influent directement sur la distinction qui peut être faite d'archives de l'environnement. En s'intéressant à deux producteurs proches des associations de protection de la nature de l'environnement : les services déconcentrés de l'État et les scientifiques, il est possible de dresser une typologie d'archives relatives à l'environnement.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement de par leur histoire, leur évolution, leurs activités produisent des archives aussi bien propres au fonctionnement d'une association ainsi que des archives scientifiques et relatives à l'environnement. Cette richesse fait l'objet depuis 2008 d'une politique de sauvegarde avec la création de l'Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement.

Or les sauvegarder ce n'est pas seulement préserver une mémoire militante c'est aussi combattre une amnésie, en l'occurrence écologique, du fait de la possible réutilisation d'une partie de ces archives produites par les associations de protection de la nature et de l'environnement réutilisables sur le temps long. Cela permet ainsi de mettre en perspective le cycle de vie des archives dont la conceptualisation est liée au cycle de vie biologique.

## **1 La difficile définition des archives autour du thème de l'environnement**

S'intéresser aux archives des associations de la protection de la nature et de l'environnement demande à s'intéresser dans un premier temps aux archives qui touchent la nature et l'environnement. Or cette dernière notion a émergé avec la mise en place du ministère de l'environnement en 1971. Toute la difficulté est de sortir de ce périmètre d'archives publiques produites dans le cadre administratif car les concepts de nature et d'environnement invitent à réfléchir sur des archives diverses par leur thématique et leur typologie mais surtout produites dans des contextes différents comme par des scientifiques par exemple.

## 1.1 L'émergence de la notion d'environnement

Il faut définir les notions que sont « nature » et « environnement » pour comprendre les débats qui les entourent. Il est vrai que parler de « protection de la nature et de l'environnement » peut évoquer aux lecteurs non-avertis un pléonasme. Ces deux vocables se sont imposés à notre société : *crise environnementale*, *conscience environnementale*, *normes environnementales*, *environnementaliste* ou *réserve naturelle* et *naturaliste*. Il s'agit de comprendre la liaison et la complémentarité de ces deux termes. Il n'est pas question ici de revenir sur la façon dont le concept d'environnement en France s'est imposé historiquement, tel que étudié par Florian Charvolin<sup>3</sup> par la création du « ministère de l'impossible »<sup>4</sup> en 1971 et l'usage international qui en est fait avec la Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Stockholm en juin 1972<sup>5</sup>. Une synthèse historique a été dressée par Julie-Anne Kervella dans son mémoire sur *L'émergence des « archives de l'environnement »*. *Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*<sup>6</sup>.

Le mot environnement au singulier comme l'explique le sociologue Bruno Latour est paradoxal car « jusqu'ici toute action humaine a eu « son environnement », cette zone indéterminée qu'elle n'avait pas à prendre en compte, son complémentaire. Autant d'actions, autant de cultures, autant de sociétés, autant d'environnements – au pluriel<sup>7</sup> ». Florian Charvolin propose une « environnementalisation » pour « reconnaître une transformation de la chose et pas seulement du mot<sup>8</sup> » environnement. Ainsi il distingue quatre axes décomposant la sémantique et l'ontologie du terme « environnement ». La première acception du XXe siècle vient de Paul Vidal de la Blache qui francise le terme *environment* venant des États-Unis. Synonyme de milieu, l'environnement « est un milieu composite, doué d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque<sup>9</sup> ». La deuxième acception étudiée est celle de Urbain Cassan. Pour lui, l'environnement est « caractérisé par un ensemble des faits d'origine

3 CHARVOLIN (Florian), *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte, 2003, 129 p.

4 POUJADE (Robert), *Le Ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 309 p.

5 R. POUJADE, *Le Ministère de l'impossible*, op.cit., 309 p.

6 J-A. KERVELLA, *L'émergence des « archives de l'environnement »*. *Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

7 LATOUR (Bruno), SCHWARTZ (Cécile), CHARVOLIN (Florian), « Crise des environnements : défis aux sciences humaines », *Futur Antérieur*, n° 6, 1991, p. 28-56.

8 CHARVOLIN (Florian), « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XXe siècle », *Responsabilité & Environnement*, n° 46, 2007, p. 7-16.

9 F. CHARVOLIN, « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XXe siècle », art.cit., p. 7-16.

naturelle et d'origine humaine<sup>10</sup> », ce qui entraîne l'idée que l'action de l'homme l'impactera positivement ou négativement car il agit sur son environnement. L'acceptation de Emilie Callot de 1952 se penche sur l'environnement en tant qu'Univers c'est à dire « de condition de pensée du fait social<sup>11</sup> ». A partir des années 70, l'environnement prend une dimension globale. Ainsi l'environnement est l'« ensemble des conditions naturelles ou culturelles susceptibles d'agir sur l'homme et en particulier, l'ensemble des facteurs naturels, ou naturels modifiés par l'homme, voire artificiellement créés qui conditionnent son existence<sup>12</sup> ». L'être humain n'est donc ni au centre ni à la périphérie.

La nature quant à elle n'est autre que cette part de l'environnement servant d'échelle et de comparatif à l'action humaine. L'homme ne peut interagir avec elle car elle est placée en dehors de sa pensée. Dans *Par-delà nature et culture*, l'anthropologue Philippe Descola critique cette ontologie « naturaliste » propre aux sociétés occidentales qui leur assurerait une forme de supériorité vis à vis d'autres peuples du monde car cette dichotomie n'y est pas présente tel que chez les Achuars d'Amazonie<sup>13</sup>. Bruno Latour comme Philippe Descola déconstruisent l'opposition classique entre nature et culture. Ainsi le premier écrit que nous

« avons cru échapper à la fois nature et à la culture, les deux nous rattrapent en même temps : la nature n'est pas l'environnement – le complémentaire – de nos actions ; les cultures ne sont pas seulement celles des autres, des sauvages. Tel est le grand bouleversement : l'exploitation de la nature ne nous met plus à part, elle nous définit au contraire comme une culture particulière.<sup>14</sup> »

La prise de conscience de l'effet anthropique sur la biosphère suggère que « nous apprenons, grâce au nouveau mouvement pour l'environnement que nous sommes comme toutes les autres sociétés, c'est à dire comme elles toutes nous avons à internaliser la nature<sup>15</sup> ». Cette évolution du concept de la nature reflète l'évolution de la protection de la nature étudiée par l'historien Rémi Luglia<sup>16</sup>. La protection des espèces et paysages au XIXe siècle dans un but d'utilité aux hommes fait place à l'idée que la protection de la nature « part du principe que la biodiversité est une bonne

---

10 F. CHARVOLIN, « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XXe siècle », art.cit., p. 7-16.

11 F. CHARVOLIN, « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XXe siècle », art.cit., p. 7-16.

12 BECK (Corinne), DELORT (Robert), *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, Paris, CNRS éditions, 1993, p. 272

13 DESCOLA (Pierre), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 640 p.

14 B. LATOUR, C. SCHWARTZ, F. CHARVOLIN, art.cit., p. 28-56.

15 B. LATOUR, C. SCHWARTZ, F. CHARVOLIN, art.cit., p. 28-56.

16 Rémi Luglia, *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimation (1854-1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 432 p.

chose, que la réduction de cette biodiversité est mauvaise et donc que l'on doit y remédier<sup>17</sup> ». Ainsi l'anthropocentrisme fait place à un biocentrisme. Cette idée se retrouve dans la définition donnée par Jean-Pierre Raffin, président de France Nature Environnement de 1982 à 1986, qui définit la protection de l'environnement comme « la conservation de la plus grande diversité d'espèces végétales ou animales sauvages en un lieu donné pour des raisons qui peuvent être aussi bien scientifiques que culturelles » car comme il le souligne quelques lignes auparavant « la nature exempte d'influence humaine, « la nature vierge », est un mythe dans un pays comme la France (et à l'époque des pollutions transcontinentales n'est-elle pas également un mythe à l'échelle mondiale<sup>18</sup> ».

Il est intéressant de voir l'écho de ces notions au sein du monde archivistique et notamment la difficulté à circonscrire les fonds d'archives liés à cette notion. Le travail réalisé par Julie-Anne Kervella est incontournable sur la question en plus d'être d'actualité. Bien que la notion d'« archives de l'environnement » soit admise comme axiome de son mémoire. Cette expression ne semble pas adaptée auprès des archivistes interrogés car le terme recouvre « des acceptions variées et permet de regrouper sous un même vocable des réalités et des fonds parfois très différents. En ce sens il peut être parfois mal compris ou trop largement utilisé et nécessite une définition de ce que l'on entend vraiment par cette expression<sup>19</sup> ». Il existe aussi des « archives de la nature » décrites par Georges-Louis Leclerc de Buffon en 1778 dans les *Époques de la nature* qui rappellent « comme les preuves de l'histoire, incluent donc la géologie ». Toutefois J-A. Kervella s'appuie sur la définition donnée par Todd Welch dans son « article Green Archivism » souligne que :

« les sources de l'environnement sont très variées : elles touchent autant au paysage, qu'au climat, pollutions, ressources naturelles, eau, etc., et sont disséminées dans de nombreux fonds. Elles regroupent aussi plusieurs typologies : correspondances, rapports et comptes rendus, cartes, plans, archives d'entreprises, journaux de voyage, photographies aériennes. Au-delà de ces sources, on trouve aussi des archives scientifiques, qui regroupent alors des données humaines et des données naturelles.<sup>20</sup> »

Malgré le manque de consensus observé chez les archivistes dans son étude de cas, elle propose une définition des « archives de l'environnement », plus proche d'une vision anthropocentrée, qui se rapporte bien à celle d'environnement proposée par le groupe de recherche du CNRS travaillant sur l'histoire de l'environnement :

---

17 R. Luglia, *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimation (1854-1960)*, op.cit., 432 p.

18 CADORET (Anne), *Protection de la nature. Histoire et idéologie, de la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1985, 245 p.

19 J-A. KERVELLA, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

20 J-A. KERVELLA, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

« l'ensemble des documents et données, humaines ou non-humaines, publiques ou privées, produites dans le cadre d'une activité relative à l'environnement dans sa définition la plus large – c'est-à-dire- l'ensemble des éléments qui entourent un individu et les interrelations entre l'individu et son milieu.<sup>21</sup> »

La notion d'environnement ne fait pas consensus car elle est paradoxale, ce qui influe directement sur la conceptualisation d'« archives de l'environnement ». Toutefois, la littérature archivistique regorge d'exemples possibles de par leur typologie originale. Il serait donc intéressant de se pencher maintenant sur les producteurs d'archives administratives tel les acteurs des « archives des administrations chargées de missions relatives à l'environnement » et les producteurs d'archives scientifiques.

## 1.2 Archives des administrations de l'environnement

Il est impossible de parler des archives des administrations sans aborder l'actuel ministère de la Transition écologique (MTES) qui lors de sa création en 1971 s'appelait Ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement. Il était alors dirigé par Robert Poujade délégué auprès du Premier Ministre Jacques-Chaban Delmas.

Une telle idée, dans une France qui s'intéresse bien plus au progrès technique du Concorde qu'à l'affaire de la Vanoise, émerge au sein de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) autour du haut fonctionnaire Serge Antoine. En effet « En France cette veille intellectuelle est impulsée par quelques individualités de la Datar qui gravitent autour de la *Revue 2000* et voyagent souvent outre atlantique<sup>22</sup> ». Ils s'imprègnent alors des réalisations faites aux États-Unis avec l'adoption par le Congrès en 1969 du *National Environmental protection Act* et l'établissement de l'*environmental protection agency*. A l'occasion d'une discussion sur le programme des cents mesures adopté en conseil des ministres le 10 juin 1970, Serge Antoine va revenir sur le choix de l'environnement : « dans cette période-là, il fallait d'abord essayer d'expliquer que le mot d'environnement avait un sens, que ça pouvait signifier des approches différentes, multidisciplinaires, globales, sociétales<sup>23</sup> ». Ces mesures ont alors un double-sens comme l'explique J. Charvolin, ce sont « des mesures cognitives qui donnent la mesure de l'environnement, et des mesures normatives qui fixent un programme d'action et des objectifs à

---

21 J-A. KERVILLA, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

22 CHARVOLIN (Florian), « L'invention du domaine de l'environnement », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 9, 1997.

23 CHARVOLIN (Florian), « Les circonstances de la naissance du premier ministère de la protection de la nature et de l'environnement », sous la dir. LASCOSMES (Pierre), *Instituer l'environnement*, Paris, L'Harmattan, p. 49-56.

atteindre<sup>24</sup> ». Ainsi cette préfiguration par le programme des cents mesures, composé en sept rubriques, permet de mieux comprendre les différents futurs apanages du ministère et renvoie à une administration déjà existante : « La création du ministère de l'Environnement en 1971 affectera ainsi l'ensemble des ministères qui s'étaient partagé depuis les années soixante les compétences en matière de protection de la nature, prévention des nuisances, lutte contre les pollutions (ministères de l'Industrie, de la Santé publique, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'équipement, des Affaires culturelles).<sup>25</sup> ».

Le nouveau ministère de 1971 comporte la Direction générale de la protection de la nature et de l'environnement et a des compétences dans quatre secteurs : les établissements dangereux, incommodes et insalubres, la chasse, la pêche, les parcs nationaux et les parcs naturels, la chasse maritime, la protection des monuments et des sites à caractère naturel.

Ce « ministère de mission » repose donc « moins sur des services que sur des individus, les vingt délégués régionaux de l'Environnement (DRE), qui sont progressivement envoyés dans les régions à partir de 1971<sup>26</sup> » qui vont conseiller les administrations locales en matière de protection de la nature. Lors du remaniement de 1977, Michel d'Ornano prend en charge un ministère rassemblant celui de l'Environnement et de la Culture qui devient une année plus tard le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Cette nouvelle configuration ministérielle provoque la création des délégations régionales à l'Architecture et à l'Environnement (DRAE). Toutefois l'accroissement de la charge de travail et le manque de moyens supplémentaires va entraîner une réforme de ce service déconcentré qui devient en 1991 « Direction régionale de l'environnement » (DIREN) à laquelle s'ajoute les Services régionaux à l'Aménagement des Eaux (SRAE) issus du Ministère de l'Agriculture et les Services Hydrologiques Centralisateurs issus du Ministère de l'Équipement. Dans un contexte de fusion des services de l'administration, les Directions régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont créées à partir de 2009. Elles associent alors « les DIREN, les DRE et les DRIRE et reprennent leurs compétences (à l'exception des missions relatives à la métrologie et au développement industriel)<sup>27</sup> ».

La mise en place du ministère de l'Environnement et l'exemple de l'évolution des DRE en DREAL permet de mieux comprendre les compétences administratives qui ont été rattachées au fur et à mesure au ministère donc de percevoir la production documentaire qui en découle. La réforme de 2009 consistant en la fusion de différents services a eu des conséquences pour les archivistes. Ainsi

---

24 F. CHARVOLIN « Les circonstances de la naissance du premier ministère de la protection de la nature et de l'environnement », art.cit., p. 49-56.

25 F. CHARVOLIN « Les circonstances de la naissance du premier ministère de la protection de la nature et de l'environnement », art.cit., p. 49-56.

26 LE BOURHIS (Jean-Pierre), « DRE, DRAE, DIREN, DREAL. Éléments pour une histoire de l'administration territoriale de l'Environnement en France », *Pour mémoire*, n° 6, 2009, p 9-23.

27 J-P. LE BOURHIS, art.cit., p 9-23.

« Les créations successives de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en 2009 et des directions départementales des Territoires en 2010 ont subitement fait augmenter considérablement le linéaire global d'archives à gérer<sup>28</sup> » et aussi amené « un afflux de nouvelles typologies de documents en provenance de l'ex-DIREN (environnement), de l'ex-DRIRE (industrie) et des ex-DDAF (agriculture et forêt).<sup>29</sup> ». Ainsi les DIREN produisent aussi bien des archives relatives à la gestion d'un cours d'eau prenant la forme de cartes et plans que des dossiers de carrière du personnel. Tandis que la DRIRE quant à elle peut toucher des concessions minières ou encore des rapports du BRGM. Mais ces services déconcentrés ne sont pas les seuls à produire des archives relatives à l'environnement. L'exemple ainsi des préfectures qui s'occupent des installations classées font la démonstration de la diversité des archives produites dans le cadre administratif.

Autre cas étudié par Julie-Anne Kervella, la mission des archives publiques du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)<sup>30</sup>. La mission, à l'origine, n'a pas été créée dans le sillage de la fondation du ministère mais « a été initialement créée dans le Ministère des Travaux publics, mission ministérielle regroupée en 1971 avec les missions Construction Aviation civile, pour former le Ministère de l'Environnement ». Elle a permis la gestion des archives physiques grâce au déploiement du système d'information archivistique ministériel (SIAM). Le site des archives historiques du ministère de l'environnement<sup>31</sup> propose un portail renvoyant vers différents instruments de recherche. Plusieurs rubriques sont mises en avant : cabinets ministériels ; stratégie et inspection générale ; Logement, hébergement ; infrastructures et circulations routières ; sécurité et affaires maritimes ; énergie et climat ; eau, biodiversité ; prévention des risques ; urbanisme, paysage, architecture ; agriculture, pêche et territoires ; associations-personnalités ; annexes. La notion d'« archives de l'environnement » est donc difficile à défendre si l'on ne se réfère pas à des producteurs car la typologie même ne peut pas aider à en définir le périmètre. Le périmètre d'archives de l'environnement ne peut être établi que par le monde de la recherche tel que des historiens et des géographes qui vont utiliser ces archives comme source. L'exemple de la sous-rubrique « Risques industriels »<sup>32</sup> permet de mentionner un guide de l'environnement industriel qui

---

28 LAMBERT (Chantal), « Le cas en DREAL du centre d'archivage régional de la Champagne-Ardenne », *Gazette des archives*, n° 237, 2015, p. 143-150.

29 C. LAMBERT, « Le cas en DREAL du centre d'archivage régional de la Champagne-Ardenne », art.cit, p. 143-150.

30 J-A. KERVELLA, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

31 Ce site est disponible à l'adresse suivante: <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/archives-historiques-r60.html> (consulté le 3 mai 2021).

32 Ce site est disponible à l'adresse suivante : <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/risques-industriels-r3105.html> (consulté le 3 mai 2021).

concerne les chercheurs en histoire et en géographie. La définition d'« archives de l'environnement » ne pourrait donc se faire que par le croisement entre producteurs et besoins dans la recherche.

En se référant au code de l'environnement, l'article L 124-2 permet de dresser un possible périmètre des « archives de l'environnement » :

« 1° L'état des éléments de l'environnement, notamment l'air, l'atmosphère, l'eau, le sol, les terres, les paysages, les sites naturels, les zones côtières ou marines et la diversité biologique, ainsi que les interactions entre ces éléments ;

2° Les décisions, les activités et les facteurs, notamment les substances, l'énergie, le bruit, les rayonnements, les déchets, les émissions, les déversements et autres rejets, susceptibles d'avoir des incidences sur l'état des éléments visés au 1° ;

3° L'état de la santé humaine, la sécurité et les conditions de vie des personnes, les constructions et le patrimoine culturel, dans la mesure où ils sont ou peuvent être altérés par des éléments de l'environnement, des décisions, des activités ou des facteurs mentionnés ci-dessus ;

4° Les analyses des coûts et avantages ainsi que les hypothèses économiques utilisées dans le cadre des décisions et activités visées au 2° ;

5° Les rapports établis par les autorités publiques ou pour leur compte sur l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'environnement. »

Mais ce qui fait la particularité de ce code est sa position novatrice en participant à une plus grande transparence en terme de droit d'accès. La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) estime que « lorsqu'une demande porte sur des informations environnementales il convient de se référer aux dispositions du code de l'environnement si elles sont plus favorables, même si elles ne sont pas invoquées par le demandeur<sup>33</sup> ». Cette volonté est toutefois ambiguë sur la question des archives nucléaires :

« le droit d'accès est encore étendu, et s'impose non seulement aux autorités relevant de la loi CADA, mais également à toute structure privée chargée de la maintenance d'une installation nucléaire, aux responsables de transports de substances radioactives (selon des seuils prévus par décret), ou aux détenteurs de substances<sup>34</sup> »

Mais cette logique de plus grande transparence des informations environnementales produite par les pouvoirs publics et les acteurs privées :

---

33 Ce paragraphe s'inspire de l'article « La communicabilité des informations environnementales » de Marie Ranquet, [https://siafdroit.hypotheses.org/640#footnote\\_6\\_640](https://siafdroit.hypotheses.org/640#footnote_6_640) (consulté le 4 mai 2021).

34 Ce paragraphe s'inspire de l'article « La communicabilité des informations environnementales » de Marie Ranquet, [https://siafdroit.hypotheses.org/640#footnote\\_6\\_640](https://siafdroit.hypotheses.org/640#footnote_6_640) (consulté le 4 mai 2021).

« répond à une triple exigence : a) informer le public (au sens large) pour qu'il soit en mesure d'agir de façon optimale et en toute connaissance de cause pour minimiser ses impacts sur l'environnement, b) fournir une aide à la décision publique en explicitant les interactions entre développement et environnement à différentes échelles, et, enfin, c) susciter une participation éclairée des citoyens aux débats portant sur les travaux d'équipement et de construction d'infrastructures ou sur les nouvelles technologies.<sup>35</sup> »

En s'intéressant aux archives des administrations de l'environnement, il a été mis en évidence toute la difficulté à définir un périmètre d'« archives de l'environnement ». Conservées dans des lieux différents tel que les archives départementales, archives communales et archives nationales ; prenant des typologies différentes : plan de zone activité commerciale, registre des sites classés ou encore relevés météorologiques ; ce n'est réellement qu'en croisant la demande d'un public de chercheur et la production réalisée, que l'archiviste peut tenter de structurer un concept d'« archives de l'environnement ».

### 1.3 Les archives scientifiques

Il faut maintenant aborder les archives scientifiques qui peuvent à la fois comporter des informations humaines et non-humaines permettant d'aiguiller sur les relations entre humain et nature. L'intérêt d'étudier les archives scientifiques après celles des archives administratives est souligné par Odile Welfélé « Les lieux de production des matériaux documentaires de la science ne se trouvent pas dans les ministères et les sièges sociaux des grands organismes de recherche, ils sont dans les laboratoires, là où la science s'élabore, se transforme, travaille, comme on dit d'un bois qu'il travaille.<sup>36</sup> ». Toutefois cela ne correspond qu'à une face de ce type d'archives. En effet, il faut distinguer les archives :

« produites par l'administration de la recherche (ministères et organismes de tutelle, sièges centraux ou structures administratives déconcentrées des centres et instituts, services administratifs et financiers des laboratoires) et les matériaux documentaires issus de l'activité de recherche proprement dite (exploration, expérimentation, théorisation).<sup>37</sup> »

Il est à noter le cas de l'Institut national de la recherche agronomique qui distingue dans une lettre de mission de 1993 archives administratives et archives scientifiques alors que la première

---

35 LAVOUX (Thierry), « L'histoire chaotique de l'information environnementale en France », *Annales des Mines – Responsabilité et Environnement*, n° 81, 2016, p. 12-17.

36 WELFÉLÉ (Odile), « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », *Gazette des archives*, n° 163, 1993, p. 349-358.

37 O. WELFÉLÉ, « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », art.cit., p. 349-358.

entité est englobée dans le concept d'archives scientifiques comme le rappelle Mireille Jean et Denis Poupardin<sup>38</sup>.

La question est donc de savoir à quoi renvoie la deuxième entité entendue dans les archives scientifiques, soit les archives des unités de recherche et qui sont la résultante des activités scientifiques. Ainsi d'après une enquête dans le cadre du programme Archives issues des sciences contemporaines mené par la mission des Archives nationales au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S), plusieurs typologies ont été établies. Il faut distinguer les documents achevés qui regroupent les ouvrages et les articles scientifiques publiés ; la « littérature grise » soit les thèses et les mémoires ; les communications aux congrès, les posters, les rapports d'expertises et les études. Il se trouve ensuite les documents intermédiaires, c'est à dire les cahiers de laboratoires dont la production et la conservation ont évolué ; les répertoires de techniques et de protocoles expérimentaux ; les recueils des données brutes ; les photographies et les films scientifiques. Enfin une dernière catégorie est apparue lors de cette enquête auprès des chefs des unités de recherche : les collections de matériel biologique vivant ou mort. Il faut comprendre par cette dénomination : les herbiers, les collections de graines, les échantillons de bois ou de sols, etc.

Le cas de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) permet d'illustrer ces différentes catégories. Ainsi les documents achevés concernent les bilans des programmes internationaux et nationaux entrepris sur le climat. Les documents intermédiaires sont les « cartes et de plans, de films, de diapositives et de photographies<sup>39</sup> ». Et les collections d'objets de l'Ifremer sont les flotteurs MARVOR, « appareils de mesure comme le néphélomètre pour mesurer le taux de particules en suspension dans l'eau, des capteurs et des sondeurs pour la température, la salinité, des courantographes pour le débit de l'eau, un fluxmètre pour l'intensité de la lumière solaire, un appareil pour mesurer le niveau d'eau en rivière.<sup>40</sup> ».

L'ensemble de ces documents peuvent relever d'un intérêt scientifique majeur qui va définir leur sort final. Pour le cas des documents achevés, en l'occurrence la « littérature grise », il est entendu que « tous ces documents, s'ils ne sont pas appréciés par les instances d'évaluation au même titre que les ouvrages et articles publiés, ne sont pas sans intérêt pour la science. « Il y a des tas de choses importantes qui ne sont pas sorties dans des revues scientifiques et qui valent la peine d'être conservées<sup>41</sup> ». Et concernant les collections de matériel biologique vivant ou mort, l'utilité de

---

38 JEAN (Mireille), POUPARDIN (Denis), « Les archives des unités de recherche : le point de vue des scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) », *Gazette des archives*, n° 176, 1997, p. 28-49.

39 CHATRY (Gilles), « Climat et environnement dans l'Arc alpin : les archives de l'Ifremer », *Gazette des archives*, n° 230, 2013, p. 209-220.

40 CHATRY (Gilles), « Climat et environnement dans l'Arc alpin : les archives de l'Ifremer », art.cit., p. 209-220.

41 M. JEAN, D. POUPARDIN, « Les archives des unités de recherche : le point de vue des scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) », art.cit., p. 28-49.

ces archives est tout aussi importante, ainsi l'« intérêt scientifique (réutilisation des collections pour d'autres recherches, témoignage d'espèces disparues, etc.), variable suivant la discipline scientifique (cet intérêt est fort, par exemple, dans le domaine de l'amélioration des espèces, qui nécessite de disposer d'une variabilité génétique importante) ; intérêt à titre de témoignage méthodologique (étude des motifs et modalités de la constitution de la collection).<sup>42</sup> ».

Par exemple les archives scientifiques relatives au nucléaire relèvent donc de trois intérêts : réutilisation scientifique, historique et démocratique tout en couvrant une période sur le long terme. Dans le cadre scientifique :

« certaines données produites par exemple dans les années 1970 restent des informations de référence actuellement et le resteront tant que les procédés auxquels elles se rapportent seront maintenus en activité. Les archives d'expérimentations peuvent aussi être reprises pour vérifier les choix effectués à l'origine pour la conception d'équipements et déterminer si de nouvelles avancées pourraient être envisagées du fait de récents progrès techniques.<sup>43</sup> »

Le cas du nucléaire explique aussi l'intérêt historique de ces archives scientifiques, par exemple « les comptes rendus d'essais et les rapports d'activité des laboratoires sont indispensables pour établir l'historique radiologique qui conditionnera le scénario de décontamination et de déconstruction des locaux ainsi que la caractérisation des déchets radioactifs.<sup>44</sup> ». Dans le cadre de la demande de transparence citoyenne prévu dans la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, les archives scientifiques relèvent aussi d'un intérêt démocratique.

Les archives scientifiques produites par le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) couvrent aussi deux de ces trois aspects. Ainsi un document a une valeur scientifique car il possède des informations « purement géologiques » déterminées par sa « conformité aux procédés de recherche et d'observation des sciences, et dans le cas présent, des Sciences de la Terre.<sup>45</sup> » et une valeur patrimoniale qui correspond par exemple « à un témoignage de l'histoire du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais et à la transmission de sa mémoire.<sup>46</sup> ».

---

42 M. JEAN, D. POUPARDIN, « Les archives des unités de recherche : le point de vue des scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) », art.cit., p. 28-49.

43 LAMARE (Frédéric), « La collecte des archives scientifiques d'un centre de recherche nucléaire : l'expérience de la cellule archives de Marcoule », *Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 145-155.

44 F. LAMARE, « La collecte des archives scientifiques d'un centre de recherche nucléaire : l'expérience de la cellule archives de Marcoule », art.cit., p. 145-155.

45 BESNARD (Myriam), « Tri et évaluation des plans miniers de Charbonnages de France : une approche sous l'angle du risque », *Gazette des archives*, n° 242, 2016, p. 115-119.

46 M. BESNARD, « Tri et évaluation des plans miniers de Charbonnages de France : une approche sous l'angle du risque », art.cit., p. 115-119.

Toutefois, les archivistes rencontrent une difficulté notamment lors de la collecte due au fait de l'importance portée par les chercheurs à leurs propres archives. La collecte est difficile par le fait même que les chercheurs n'ont pas toujours tenu historiquement à leurs archives car « Le métier de chercheur implique de se projeter toujours dans le futur.<sup>47</sup> ». D'autres considèrent que certaines archives scientifiques relèvent de la production personnelle et les emportent avec eux entraînant le plus souvent leur disparition. Ainsi « Certains des hommes de ce temps, Buffon en particulier, sont d'ailleurs connus pour avoir eux-mêmes détruit beaucoup de papiers devenus inutiles à leurs yeux<sup>48</sup> ».

Les archives scientifiques concernent une typologie de document bien plus stricte que celle d'« archives environnementales » ou d'« archives de la nature ». Elles relèvent aussi d'un intérêt croissant dans le domaine scientifique, historique et dans un contexte où la science doit s'adapter aux demandes des citoyens. Toutefois des limites sont à pointer dans l'évolution de la production et dans le caractère privé de certains de ces documents.

\*\*\*

Les débats sur le concept de l'environnement entraînent une difficulté à définir les « archives de l'environnement » pour les archivistes. Les administrations par leur prérogatives dans l'environnement et les scientifiques dans leurs recherches sur l'environnement sont des producteurs d'archives relatives à l'environnement. Or leur typologie aussi diverse empêche toute possibilité de définir un périmètre. C'est la finalité même des archives qui va en définir son intérêt, celle pour des chercheurs d'histoire de l'environnement ou encore des géographes.

## 2 Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement

Toutefois l'enjeu est de saisir les informations qui ne sont pas seulement issues de producteurs publics mais de producteurs privés qui représentent « d'autres points de vue que celui de l'Etat »<sup>49</sup> comme les associations pour arriver à la plus juste des « démocraties environnementales ». Cependant, comme le souligne André Micoud, il ne faut pas tomber dans le piège d'une opposition

---

47 M. JEAN, D. POUPARDIN, « Les archives des unités de recherche : le point de vue des scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) », art.cit., p. 28-49.

48 LAISSUS (Yves), « Les archives scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle », *Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 105-114.

49 J-A. KERVILLA, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

schématique société civile – Etat mais plutôt comprendre un travail de co-construction s'appuyant sur des « hommes-Protée » soit « des hommes qui appartiennent à plusieurs mondes (universitaire, administratif, politique, culturel, médiatique, associatif...) »<sup>50</sup> sans pour autant ne rien enlever des combats qui ont pu opposer des militants de la protection de la nature au ministère de l'environnement. Les associations de protection de la nature de par leur histoire et leurs activités produisent des données et des archives de différentes typologies qui font aujourd'hui l'objet d'opérations de sauvegarde de la part de l'Association d'Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).

## 2.1 L'histoire des associations de protection de la nature et de l'environnement

Avant de s'intéresser aux archives des associations de la protection de la nature et les enjeux qui les entourent, il faut comprendre leur évolution depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

Une des plus ancienne société de protection de la nature est la Société Zoologique d'Acclimatation (SZA) fondée en 1854 par Geoffroy Saint-Hilaire devenue aujourd'hui la Société nationale de Protection de la Nature. Rémi Luglia, dont la thèse porte sur l'histoire de la SZA<sup>51</sup>, montre que cette société savante au départ « est l'occasion d'appliquer la science aux besoins de l'humanité » en introduisant de nouvelles espèces dans les milieux et paysages français, répondant ainsi aux principes de l'acclimatation. En effet comme le souligne Jean-Pierre Raffin, ancien président de France Nature Environnement (FNE) : « En cette seconde moitié du XIXe siècle, il n'y a pas de distinction entre science et protection de la nature » à la différence de ces vingt dernières années où « entre protecteurs et scientifiques « purs », une certaine méfiance réciproque existe<sup>52</sup> ». La société développe des principes utilitaristes concernant les espèces, installant une dichotomie entre nuisibles et utiles. Ainsi « Pour protéger certaines espèces, l'homme doit donc détruire les autres, celles qu'il estime lui être nuisibles, ou même simplement inutiles. Il constitue ainsi le facteur d'équilibre de la nature et non son perturbateur<sup>53</sup> ». Cette vision anthropocentriste de la nature n'est pas unique au sein de la SZA. En effet, certains savants défendent l'idée que chaque espèce a une utilité dans la nature en sortant l'homme du centre du jeu comme l'explique Le docteur Pigeaux dans « sa conférence du 7 août 1862 en précisant d'emblée que « l'utilité des animaux ne doit pas être exclusivement considérée au point de vue des services qu'ils rendent à l'homme mais bien dans ses rapports avec l'ensemble de la création »<sup>54</sup> ». Ce changement ouvre la voie à l'idée que l'homme est

50 LASCOSMES (Pierre), , *Instituer l'environnement*, Paris, l'Harmattan, 233 p.

51 R. LUGLIA, *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimatation (1854-1960)*, op.cit., 432 p.

52 C. BECK, R. DELORT, *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, op.cit., 1993, 272 p.

53 R. LUGLIA, *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimatation (1854-1960)*, op.cit., 432 p.

54 R. LUGLIA, *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimatation (1854-1960)*, op.cit., 432 p.

un élément perturbateur d'un équilibre dit naturel. Dans un bulletin de la SZA de 1868 Albert Cretté de Palluel, repris par Rémi Luglia, soutient que « L'homme doit suppléer aux « dispositions originaires de la nature », perturbées souvent par lui-même, et instaurer un équilibre artificiel par une distinction fondée sur l'utilité des espèces, où la protection prendrait le pas sur l'acclimatation. Ces idées rencontrent cependant certaines limites car l'homme demeure central et ses interventions sont parfois estimées nécessaires au maintien ou à la restauration de « l'équilibre naturel ». ». Toutefois traversée par une crise au passage du XIXe au XXe siècle, la société va se focaliser sur la protection de la nature. Exemple de ce changement, le détachement progressif de la ligue de protection des oiseaux (LPO), au départ sous-section, de la société mère. Cette autonomie s'explique en partie par « une évolution des méthodes scientifiques et des sensibilités : l'ornithologue pose son fusil pour observer les oiseaux dans leur milieu et répugne à les tuer, d'autant plus s'ils sont utiles ou en voie de disparition, ce qui n'était pas le cas auparavant, l'objectif étant de collecter à tout prix une dépouille<sup>55</sup> ». Autres exemples du choix de la protection de la nature au sein de la SZA, la fondation de la première réserve naturelle ornithologique de France, les Sept-Îles, par la LPO en 1912 et surtout en 1927 de la Camargue. Au niveau international, la protection de la nature s'organise comme le montre la tenue au Muséum d'histoire naturelle du premier Congrès international pour la protection de la nature en 1923. La seconde guerre mondiale arrête les activités de l'association qui devient la Société nationale d'acclimatation et de protection de la nature le 27 mars 1946 tournant ainsi la page de l'acclimatation et participe à la création en 1948 de l'Union Internationale de Conservation de la Nature à Fontainebleau.

Bien que le rôle de la société d'acclimatation soit précurseur dans la protection de la nature, il n'est qu'une des étoiles de la « nébuleuse de l'environnement »<sup>56</sup> associatif. D'autres vagues se distinguent de celle des sociétés savantes ou sociétés de sciences naturelles liées à un Muséum. Une première dans les années 1960 que André Micoud appelle « gens de l'aménagement du territoire »<sup>57</sup> qui regroupe « les nouveaux résidents des espaces campagnards, les usagers sportifs de la nature [...], les défenseurs des patrimoines régionaux, des associations de consommateurs qui élargissent leur horizon à des questions collectives telles que les transports, la pollution ou l'alimentation.<sup>58</sup> ». La seconde vague plus « politique » émergée dans les années 70 porte en avant des thématiques très différentes : antinucléaire, régionalisme, critique de la science et de la technique, protection animale ou encore agriculture biologique.

---

55 R. LUGLIA, *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimatation (1854-1960)*, op.cit., 432 p.

56 AGOSTINI (Frédéric), CHIBRET (René-Pierre), MARESCA (Bruno), FABIANI (Jean-Louis), *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement*, Paris, Credoc, 1995, 100 p.

57 MICOUD (André), « Associations et environnement : une « histoire » pleine d'enjeux », sous la dir. LASCOSMES (Pierre), *Instituer l'environnement*, Paris, l'Harmattan, p. 131-150.

58 MICOUD (André), « Associations et environnement : une « histoire » pleine d'enjeux », op.cit., p. 131-150.

De ces différentes vagues, dix huit associations dont la SNPN se réuniront pour former la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) en 1968, après un appel à l'union de François Hüe dans le *Courrier de la Nature* en 1967<sup>59</sup> qui devient le premier président de cette fédération nationale. Aujourd'hui, France Nature Environnement revendique « 3500 associations, regroupées au sein de 57 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.<sup>60</sup> ».

Toutefois, dresser une représentation unique ou un archétype des associations est bien difficile même si il semble que « la distinction est aujourd'hui beaucoup moins tranchée ; d'autant moins qu'on se situe à un niveau local.<sup>61</sup> ». D'un point de vue juridique, nombre d'associations sont créées selon la loi type 1901 sans qu'aucune obligation leur soit demandée. L'article L411-1 du Code de l'environnement les définit comme des :

« associations régulièrement déclarées et exerçant leurs activités statutaires dans le domaine de la protection de la nature, de l'amélioration du cadre de vie, de la protection de l'eau, de l'air, des sols, des sites et paysages, de l'urbanisme, ou ayant pour objet la lutte contre les pollutions et les nuisances et, d'une manière générale, œuvrant principalement pour la protection de l'environnement ».

Mais « les associations n'ont eu réellement recours à la loi de 1901 que tardivement, essentiellement suite à la loi relative à la protection de la nature de 1976, qui en instituant l'agrément, a permis d'établir de nouvelles relations entre les associations de protection de l'environnement et l'Administration »<sup>62</sup>. L'agrément permet l'obtention de nouvelles compétences juridiques comme la possibilité de se constituer partie civile et permet d'acquérir une légitimité en participant à des instances consultatives comme le Conseil national de la transition écologique ou le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sûreté nucléaire. Toutefois « les prérogatives obtenues par l'agrément sont compensées par un plus grand contrôle par l'Administration<sup>63</sup> ». Ainsi elles peuvent se faire retirer l'agrément si elles n'exercent pas à titre principal une activité de protection de l'environnement comme ce fut le cas pour la fédération départementale des chasseurs

---

59 HÜE (François), « Editorial », *Courrier de la Nature*, Paris, FFSPN, n° 1, 1967, p. 3.

60 Disponible sur le site de France Nature Environnement à l'adresse suivante : <https://www.fne.asso.fr/qui-sommes-nous> (consulté 7 mai 2021).

61 FLAHAULT(Erika), « Les associations d'environnement partenaires privilégiés des pouvoirs publics : un paradoxe qui dynamise la gestion de l'environnement », *L'économie sociale entre informel et formel. Paradoxes et innovations*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 183-198.

62 Auteur inconnu, *Les associations de protection de l'environnement et le droit : quelles actions juridiques pour garantir un plus grand respect de l'environnement dans la décision ?*, Lyon, Science Po Lyon, 2005, 81 p.

63 Auteur inconnu, *Les associations de protection de l'environnement et le droit : quelles actions juridiques pour garantir un plus grand respect de l'environnement dans la décision ?*, op.cit., 81 p.

de la Manche en 2003. Xavier Braud, juriste des associations, propose quant à lui une autre définition des associations de protection de l'environnement, ce sont celles qui ont :

« une structure largement indépendante financièrement et un bon niveau d'expertise, une activité effective dans le domaine de la connaissance, de la protection des milieux naturels et des écosystèmes ou une action militante sur différents thèmes écologistes dépassant la seule protection de la nature, à l'exclusion des associations ayant une activité spécialisée à la fois sur le plan géographique et sur celui de leur centre d'intérêt, unique.<sup>64</sup> »

La sociologie politique s'est aussi intéressé à la « nébuleuse » des associations dans le domaine de l'environnement dans le courant des années 90. Pierre Lascoumes et E. Joy-Sibuet reviennent sur cette dépendance réciproque entre l'administration de l'environnement et les associations de protection de l'environnement :

« Il est possible de parler d'échange de services entre l'appareil d'État central et les associations. En effet d'un côté on accordait aux associations une reconnaissance officielle et une légitimité institutionnelle soutenues par l'octroi de capacités juridiques et d'aides financières. De l'autre, on attendait d'elles une aide au fonctionnement démocratique, une diffusion promotion de la politique amorcée lors de la création du ministère de l'environnement en 1971 ainsi qu'un appui pour la mise en œuvre effective du droit<sup>65</sup> »

Ce qui provoque ainsi deux problèmes : « une bureaucratisation accélérée et une incapacité à constituer une forme alternative : l'association n'est plus qu'une courroie de transmission ou qu'un instrument de communication institutionnel. De l'autre l'État peut être tenté d'instrumentaliser des groupements volontaires qui lui doivent ressources et connaissances<sup>66</sup> ». Ainsi le cas des Conservatoires régionaux d'espaces naturels (CREN) associations loi 1901, fédérés dès 1989, initiés par des acteurs scientifiques ou des associations de protection de la nature, se sont institutionnalisés provoquant de multiples paradoxes étudiés par la sociologue Erika Flahault<sup>67</sup>. Elle distingue le paradoxe de la bureaucratisation où les conservatoires s'occupent exclusivement d'un projet les faisant vivre et le paradoxe de la réussite où une fois l'objectif d'une politique publique volontariste de gestion du patrimoine naturel atteinte se pose la question de la suite à donner pour ces associations. Dans un processus de salarisation, ces paradoxes ont abouti à des innovations sociales

---

64 BRAUD(Xavier), *De l'influence des associations de protection de l'environnement sur l'évolution du droit administratif de l'environnement : potentialités et réalité*, Nantes, 1997, 431 p.

65 LASCOSMES (Pierre), JOLY-SIBUET (Elisabeth), *Conflit d'environnement et intérêts protégés par les associations de défense*, Paris, 1988, 264 p.

66 F. AGOSTINI, R-P. CHIBRET, B. MARESCA, J-L. FABIANI, *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement*, op.cit., 100 p.

67 E. FLAHAULT, « Les associations d'environnement partenaires privilégiés des pouvoirs publics : un paradoxe qui dynamise la gestion de l'environnement », art.cit., p. 183-198.

permettant une formalisation de la commande publique, une démarche globale de concertation et une professionnalisation de ces associations.

De société savante à protection de la nature, les associations ont évolué depuis le XIXe siècle en sortant du cadre scientifique pour un aspect plus gestionnaire, voire protestataire dans certains cas, avec l'institutionnalisation de l'environnement. Elles ont ainsi pris à leurs charges un ensemble de compétences plus important qui a pour conséquence une évolution de leur production d'archives.

## 2.2 Caractéristiques et spécificités des archives des associations

Les associations de protection de la nature et de l'environnement au même titre que les autres associations produisent des documents comme le rappelle le premier article de la loi de 1901 Waldeck-Rousseau : « la convention par laquelle deux ou plusieurs mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations<sup>68</sup> ». Il faut rappeler que les archives des associations ou des personnalités sont des archives privées et ne sont pas soumises à l'obligation de versement à un centre d'archives publiques toutefois les « services d'archives publiques peuvent, en effet, prendre en charge des archives d'origine privée, qu'elles émanent des personnes physiques ou morales, d'entreprises, d'associations ou d'organisations professionnelles et ceci sous la forme de dons de legs, de dépôt ou de dation<sup>69</sup> ». De plus certaines peuvent avoir des obligations quant à la conservation d'une partie de leurs archives car elles assurent une mission de service public dans le cadre de subvention de l'État<sup>70</sup>.

Les archives des associations depuis les années 2000 font l'objet d'une réflexion au sein des archivistes car leur importance « ne cesse de croître dans le paysage social français et de définir des politiques qui leur soient adaptées<sup>71</sup> ». En effet comme le rappelle Jean Favier dans l'introduction de l'État sommaire des archives d'associations « le monde des associations est aussi divers que l'activité humaine elle-même<sup>72</sup> » or la problématique environnementale, par définition touche l'ensemble des activités humaines<sup>73</sup> ». L'ouvrage de la Direction des Archives de France d'Armelle Le Goff sur les

---

68 Article 1, Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association.

69 Loi 3 janvier 1979 sur les archives, titre III sur les archives privées.

70 LE GOFF (Armelle), *Les archives des associations. Approche descriptive et conseils pratiques?*, Paris, La documentation française, 2001, 244 p.

71 LACOUSSE (Magali), LE GOFF (Armelle), LEGOIS (Jean-Philippe) et POINSOTTE (Valérie), « Un "nouveau" champ de collecte : les archives d'associations », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 189-210.

72 FAVIER (Jean), *État sommaire des archives d'associations conservées aux Archives nationales*, Paris, Archives nationales, 2000.

73 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, Paris, n°28,

archives des associations est un exemple de cette prise en compte. Elle incite les archivistes à choisir un « plan de classement méthodique par type d'action. Même succinct, le plan de classement est utile, il doit être adapté à chaque association<sup>74</sup> ». L'ouvrage propose aussi une typologie des associations en s'appuyant sur la classification internationale des organisations à but non lucratif et de Robert Brichet, juriste spécialiste du droit des associations. Il est possible ainsi de retrouver dans la première typologie proposée parmi onze groupes, un groupe portant sur l'environnement qui distingue le contrôle et réduction de la pollution ; la conservation et protection des ressources naturelles ; embellissement des espaces naturels ; protection des animaux ; protection et préservation de la faune sauvage ; services vétérinaires. L'autre typologie proposée quant à elle distingue sept groupes dont un groupe portant sur les associations de défense du patrimoine et de l'environnement où se trouve les associations pour la défense des monuments historiques, de défense des méthodes agrobiologiques, de gestion des parcs naturels régionaux, de protection de la nature, de restauration immobilière, etc.

Noémie Durand dans son mémoire sur les archives des associations résume que « l'archivage des associations dépend de leur taille, leur ancienneté, leur activité, leurs raisons d'archiver, les finalités notamment en terme de communication, et questionne le rôle de l'archiviste et du producteur dans l'évaluation elle-même.<sup>75</sup> ». Elle reprend ensuite les propos de Pierre Outterick en indiquant que la « conservation des archives d'associations peut redonner un élan à la vie associative, à l'action citoyenne. Selon lui la conservation n'est pas suffisante seule mais devrait être suivie de la valorisation qui « suppose le travail des chercheurs professionnels et autodidactes »<sup>76</sup> ».

En s'intéressant purement à la dénomination association, les associations de protection de la nature et de l'environnement produisent des archives d'ordres administratives et d'organisation. Par exemple les compte-rendus de conseil d'administration, d'assemblées générales, les statuts de l'association, la correspondance et la création d'association. En effet, les archivistes distinguent dans leur plan de classement plusieurs catégories en faisant la part belle aux archives de gestion comme Magalie Lacousse qui découpe en dix série principales : organisation et administration ; correspondances ; finances ; personnel ; infrastructure ; activités de l'association ; correspondance ; finances ; personnel ; infrastructure ; activités de l'association ; activités auxquelles participe l'association ; dossiers thématiques divers ; information, documentation, communication ; objets<sup>77</sup> ».

---

Comité d'histoire du ministère de l'environnement, 2019.

74 A. LE GOFF, *Les archives des associations. Approche descriptive et conseils pratiques ?*, op.cit., 244 p.

75 DURAND (Noémie), *Les valeurs des archives d'associations. Du manuel au terrain*, mémoire de master 1, Université d'Angers, 2020, 102 p.

76 N. DURAND, *Les valeurs des archives d'associations. Du manuel au terrain*, op.cit., 102 p.

Mais comme le souligne N.Durand, « Armelle Le Goff a quant à elle mis à disposition des associations et archivistes un guide pour réaliser un instrument de recherche<sup>78</sup> ».

Dans le cadre des activités des associations de protection de la nature, des archives administratives ou d'associations peuvent aussi émaner comme il a été mentionné précédemment de leurs participations à des conseils consultatifs ou des processus décisionnels. Dans les activités réalisées par les associations de protection de la nature, il est aussi intéressant de mentionner la « littérature grise », telle que Florian Charvolin l'entend<sup>79</sup>, ou sinon les « projets aboutis alors que, dans les fonds d'associations, nous pouvons retrouver les traces d'élaboration de ces projets et de ceux qui n'ont jamais vu le jour<sup>80</sup> » telle que l'explique Constance de Vergnette, responsable de fonds aux Archives nationales. Elle intervient alors à la journée d'étude intitulé *Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : Amnésie ou transmission ?* organisée en 2018 par le Comité d'Histoire du ministère de la transition écologique aux archives nationales en partenariat avec l'association d'histoire de la protection de la nature. Elle explique ainsi que :

« à travers les documents que ces fonds recèlent, certains peuvent mettre en exergue les modes d'action et le fonctionnement de ces associations : des actions plutôt intellectuelles à travers la rédaction de rapports ou d'articles, ou des actions plutôt financières visant à mobiliser des adhérents. On y voit aussi des actions politiques dont ressortent le lobbying, la question de savoir comment, au Parlement européen, on peut faire voter des mesures de protection des oiseaux, la mise en place, en France, de lois comme la première loi écologique en 1906, pilotée par le président de la Société de protection des paysages de la France, Charles Beauquier. Le recours à la justice est aussi un moyen de donner de la visibilité à leurs combats.<sup>81</sup> »

Ce dernier point est aussi l'occasion de production d'archives par les associations de protection de la nature qui ont obtenu du législateur la possibilité de :

« La saisine du juge administratif rendant possible l'annulation d'actes administratifs illégaux, comme des permis de construire ou des déclarations d'utilité publique. Mais, les associations doivent aussi agir devant les juridictions judiciaires pour faire respecter le droit de l'environnement aux individus ou personnes morales de droit privé dont les actes nuisent à l'environnement<sup>82</sup> ».

---

77 M. LACOUSSE, A. LE GOFF, J-P. LEGOIS, V. POINSOTTE, « Un "nouveau" champ de collecte : les archives d'associations », art.cit., p. 189-210.

78 A. LE GOFF, *Les archives des associations. Approche descriptive et conseils pratiques ?*, op.cit. , 244 p.

79 F. CHARVOLIN, *L'invention de l'environnement en France*, op.cit., 129 p.

80 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, p. 30.

81 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., p. 30.

82 Auteur inconnu, *Les associations de protection de l'environnement et le droit : quelles actions juridiques pour garantir un plus grand respect de l'environnement dans la décision ?*, op.cit., 81 p.

Certains dossiers d'associations sont aussi thématiques portant sur tel ou tel espèce, tel ou tel cours d'eau, telle ou telle montagne. En soi elles relatent une affaire sur laquelle l'association s'est penchée, ce qui correspond à un dossier sur le plan archivistique.

Sur la typologie des archives, les associations de protection de la nature ont une richesse car elles ont produit un bon nombre d'affiches comme l'explique Patrick Cavalié à propos d'un don des Amis de la Terre de près de 190 affiches lors de la journée d'étude aux Archives nationales de 2018.

A cela il faut ajouter de la partie documentaire extrêmement riche au sein des associations comme la revue *Oxygène* fondée en 1978 en lien avec la Société pour l'étude et la protection de la nature devenu Bretagne Vivante. Cette documentation peut servir aussi dans le cadre de mission d'éducation populaire à la nature qu'organisent les associations.

Mais une des particularités des associations de protection de la nature et de l'environnement est la production d'archives scientifiques qui prennent aujourd'hui la forme de données naturalistes.

« Une des spécificités des sciences naturalistes est de s'appuyer sur l'observation du vivant in situ en faisant appel à un large réseau de bénévoles souvent réunis en association, afin de collecter des données (auparavant observations) comportant au minimum quatre indications : la nature du taxon, le lieu et la date de l'observation, le nom de l'observateur.<sup>83</sup> »

Or les associations de protection de la nature, ancrées territorialement, exerçant des missions d'intérêt général comme l'éducation, réalisant des inventaires et pouvant s'appuyer sur une masse de bénévoles amateurs sont donc pourvoyeuses d'observations naturalistes. Ces données naturalistes sont l'objet depuis les années 70 d'un processus de rationalisation à l'initiative des pouvoirs publics. Ainsi la loi de 1976 sur la protection de la nature met en place une liste rouge des espèces menacées donnant naissance à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) qui est dirigé par le Muséum national d'histoire naturelle en 1979. L'avènement de la notion de biodiversité fait passer la protection de la nature à la conservation incarnée par le réseau de sites naturels Natura 2000. Cela affecte la production des données naturalistes car :

« l'approche en termes de conservation de la biodiversité porte avec elle l'idée de coproduction des savoirs et déplace le regard vers les espaces publics où les collectifs humains débattent des choix techniques et politiques nécessaires à l'élaboration des mesures de gestion.<sup>84</sup> »

La mise en place par les pouvoirs publics du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) coordonné par le MNHN « consiste à rendre plus efficaces la collecte, le traitement

---

83 ALPHANDÉRY (Pierre), FORTIER (Agnès), « La maîtrise des données, un enjeu majeur pour les associations naturalistes à l'heure de la gouvernance de la biodiversité », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017, p. 587-598.

84 ALPHANDÉRY (Pierre), FORTIER (Agnès), « Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes », *Natures Sciences Sociétés*, n° 19, 2011, p. 22-30.

et la mobilisation de l'information en définissant des outils et des normes collectives destinés à standardiser les données sur les espèces, les habitats naturels et les paysages ». Cette initiative est lancée à la suite de la convention d'Aarhus signée en 1988 et rentrée en vigueur en 2002 par la France qui oblige à un accès au public des informations environnementales le plus large possible. Or l'idée de la donnée portée par le SINP provoque une décontextualisation de l'information dans le cadre dont elle a été prise. Elle permet aussi la réitération de l'argumentaire d'un manque de professionnalisme des associations de protection de la nature impliquant le fait que les pouvoirs publics se tournent davantage vers des bureaux d'études spécialisés. Les associations s'appuyant sur leur travail empirique du fait de la connaissance d'un territoire accumulée sur le long terme ont fait valoir le droit de propriété intellectuelle sur leurs données et la précision des éléments dans la diffusion des données. Des initiatives propres aux associations sont donc lancées afin qu'elles puissent garder la main mise sur leurs données comme l'exprime un des responsables de France Nature Environnement : « Les associations revendiquent aujourd'hui d'être gestionnaires et propriétaires de la majorité ou d'un très grand nombre de données naturalistes en France, de façon historique<sup>85</sup> ». Cette question des données que les associations par leur ancienneté et leurs connaissances cumulent, modifie les relations entre des associations bénévoles en voie de professionnalisation et l'État. Ce dernier peut-il se passer de connaissances qui comportent un savoir gestionnaire accumulé au fil du temps ? Et pour reprendre la conclusion de Agnès Fortier et Pierre Alphandéry : « Enfin, les constats de terrain souvent alarmants d'une érosion accrue de la biodiversité questionnent la pertinence d'une approche fondée sur des instruments de gestion en lieu et place d'un projet collectif de défense d'un bien commun à l'échelle des territoires ?<sup>86</sup> ».

Les associations de protection de la nature sont donc des producteurs privés d'archives. Par leur statut d'association, elles produisent des documents de gestion. Du fait d'un réseau vaste, elles produisent une documentation. Mais surtout par leur rôle complémentaire au ministère de l'environnement, elles produisent des archives juridiques et administratives. Et par leur statut propre d'association naturaliste, elles sont productrices d'archives et de données scientifiques dont l'enjeu est aujourd'hui la façon de les diffuser au plus grand nombre.

---

85 ALPHANDÉRY (Pierre), FORTIER (Agnès), « Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes », art.cit., p. 22-30.

86 P. ALPHANDÉRY, A. FORTIER, « La maîtrise des données, un enjeu majeur pour les associations naturalistes à l'heure de la gouvernance de la biodiversité », art.cit., p. 587-598.

## 2.3 Une association pour la sauvegarde des archives des associations : l’AHPNE

Il y a un important enjeu autour des archives des associations de protection de la nature et de l’environnement. Leur sauvegarde devient primordiale comme dans la plupart des associations un objectif pour certains chercheurs et groupes de personnalités autour des associations ainsi qu’Anna Trespeuch-Berthelot, maîtresse de conférence en histoire contemporaine à l’Université Caen-Normandie, en a fait part au cours de la journée d’études de 2018 aux Archives nationales lors d’un travail de post-doctorat dont le but était de recenser les sources pouvant servir aux chercheurs en histoire environnementale. Elle s’est intéressé aux archives de Limousin Nature Environnement et a pu voir l’état de conservation des archives entreposées dans un grenier « très mal isolé de l’humidité et des rongeurs<sup>87</sup> ». Autre exemple lors de cette journée d’étude, le témoignage de Alain Reynes, directeur de l’association pays de l’ours-Adet qui explique que « l’archivage était le cadet de mes soucis. J’ai tendance à être « le nez dans le guidon » dans l’action.<sup>88</sup> ». Ce sont des exemples parmi d’autres et ils ne sont pas uniquement propres aux associations de la protection de la nature. Ils illustrent ainsi le travail à faire pour les archivistes dans le milieu des associations de protection de la nature et de l’environnement.

Cependant, il existe des intermédiaires appelés association de médiation ou association-relais. Comme l’explique Noémie Durand les associations-relais « ont pour activité principale la collecte d’archives. Cette collecte et son archivage ont généralement lieu grâce à un encadrement professionnel<sup>89</sup> ».

En France, il existe l’Association pour l’Histoire de la protection de la nature et de l’environnement (AHPNE) fondée le 16 octobre 2008 à l’initiative de fonctionnaires du ministère de l’environnement à la retraite. Elle est un « médiateur de choix entre les associations de protection de la nature et de l’environnement et les services d’archives (nationaux et départementaux). L’AHPNE agit en faveur d’un nécessaire regroupement de ces archives et met en place différents moyens de regroupement<sup>90</sup> ».

L’AHPNE s’est créée sur un constat : celui de la perte des archives des associations car les associations n’ont pas forcément conscience de l’importance de leurs archives et que « comme

---

87 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, 128 p.

88 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, 128 p.

89 DURAND (Noémie), *Les valeurs des archives d’associations. Du manuel au terrain*, op.cit., 102 p.

90 KERVILLA (Julie-Anne), *L’émergence des « archives de l’environnement ». Un nouvel objet d’intérêt dans l’étude et les pratiques archivistiques ? L’étude du cas français*, op.cit., 196 p.

l'indiquent Patrick Cavalié et Stéphane Frioux<sup>91</sup>, « on est dans une phase de transition où les « vieux combattants » du début de l'écologie politique (années 70) vont progressivement disparaître ».<sup>92</sup> ».

Lors de la journée d'étude 2012 sur les 40 ans du ministère de l'environnement, Henri Jaffeux est intervenu pour présenter les objectifs de l'AHPNE. Six points sont à distinguer :

« de rassembler et de faire connaître les travaux existant en France et à l'étranger sur l'histoire de la protection de la nature, des sites et des paysages ainsi que sur l'histoire de l'écologie, de l'environnement et du développement durable; d'encourager de nouveaux travaux sur ces thèmes ; de susciter des recherches, des études, des bibliographies, des répertoires de fonds documentaires, de les publier et d'assurer leur accès auprès du public ; d'organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ; de promouvoir et d'aider à la coordination des efforts des institutions, des personnes physiques et morales qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ; de favoriser le recueil, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire ; de nouer et d'entretenir avec des institutions publiques et privées, des associations, y compris étrangères, des relations visant à développer des synergies dans ce domaine.<sup>93</sup> »

L'AHPNE n'a donc clairement pas un but d'association-relais comme l'explique plus tard H.Jaffeux, son président, elle « compte plutôt s'appuyer sur les capacités de stockage des structures existantes avec lesquelles elle est d'ores et déjà en relation<sup>94</sup> ». L'AHPNE joue donc à plein son rôle de sauvegarde des archives des associations et des personnalités de protection de la nature et de l'environnement. Florian Charvolin, aussi membre de cette association, revient lors de la journée d'études sur le rôle de l'AHPNE dans la sauvegarde des archives :

« C'est à un autre niveau que se situe le « militantisme » des archives exhumées par notre association. Il s'agit en effet de dire que le fait archivistique est lui-même investi d'une mission de combat. Non seulement les documents sont des prises de partie mais les conserver, c'est aussi une prise de parti. C'est ce rôle « d'archonte » selon les Grecs que Michael Lynch, par exemple, rappelle fort à propos avec le caractère « missionné » de toute archive, publique ou privée.<sup>95</sup> ».

Le choix de la façon de sauvegarder ces archives n'a donc pas été de proposer un espace de conservation comme le Centre d'Histoire du Travail ou le Centre des Archives du Féminisme mais de procéder à des inventaires territorialisés des associations. Ainsi lors de la première opération en 2011

---

91 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, 128 p.

92 KERVILLA (Julie-Anne), *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

93 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, 128 p.

94 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, 128 p.

95 Numéro thématique, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, op.cit., 2019, 128 p.

ayant eu lieu dans le Finistère, « 14 associations et 9 personnalités ont été inventoriées<sup>96</sup> ». En 2014, un autre département, la Seine-Maritime est concerné par l'opération d'inventaire. 32 associations et une personnalité sont alors identifiées et inventoriées. Enfin, la dernière en date est celle du Centre-Val de Loire en 2018 qui a permis d'inventorier 30 associations et 10 personnalités. L'utilisation d'un inventaire s'explique à plusieurs titres. Il permet de se faire comprendre par les associations qui elles-même dans leur travaux réalisent un inventaire du vivant. Il peut aussi être réutilisé dans des portails internet tel que le site Archives historiques de la mission d'archivage publique du ministère. De plus il est une base pour l'élaboration d'un guide des sources de l'environnement à l'usage des professionnels tel que les chercheurs et associations de l'environnement. Ainsi « Patrick Cavalié nous a alors parlé de la récente publication d'un nouveau guide des sources *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement. Guide des sources*.<sup>97</sup> ».

Ce choix n'est pas anodin et peut s'inscrire dans plusieurs filiations. Un premier guide des sources avait été réalisé en 1995 par Andrée Corvol, I Rochefort et le groupe d'histoire des forêts françaises appelé *Nature, environnement et paysage, l'héritage du XVIIIe siècle : guide de recherche archivistique et bibliographique*. Mais l'action de l'AHPNE peut trouver un écho dans les travaux qui ont été menés pour les archives de l'immigration. En effet, l'association Génériques, créée en 1987, fait :

« «trois constats: la richesse des fonds publics d'archives en matière d'immigration, au niveau national et dans les départements, la diversité des fonds privés mais aussi leur fragilité». C'est à partir de ce triple constat que Génériques entreprend la réalisation d'un inventaire national des sources écrites, iconographiques et audiovisuelles, publiques comme privées, disponibles en France sur l'histoire des étrangers depuis deux siècles.<sup>98</sup> »

A la différence de l'AHPNE qui se focalise sur les archives privées, l'association Génériques a compris leur intérêt que progressivement après une opération de prospection au début des années 90 en Rhône-Alpes. En 1992, une première convention pluriannuelle est signée entre Génériques et le ministère de la Culture dans laquelle une recension des sources privées doit être réalisée. Mais leur approche se révèle « plus lente et plus complexe que le travail de recension dans les archives publiques, un comité de suivi a été constitué pour faire face à cette difficulté<sup>99</sup> ». Un an plus tard, le comité de suivi de l'inventaire national présidé par Jean Favier, alors directeur général des Archives

---

96 KERVILLA (Julie-Anne), *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

97 KERVILLA (Julie-Anne), *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques? L'étude du cas français*, op.cit., 196 p.

98 SAGATNI (Tatiana), « Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France », *Gazette des archives*, n° 221, 2011, p. 141-155.

de France, d'André Jeanson de la Fonda, et du co-président Abdelmalek Saya, est lancé. Le travail aboutit en 1999 et en 2006 à un ouvrage de quatre volumes et d'un *Guide des sources de l'histoire des étrangers en France*.

Génériques a aussi développé une méthodologie pour les archives privées en repérant et sensibilisant les détenteurs d'archives à la conservation. Comme le souligne Tatiana Sagatni, chargée de mission à Génériques : « cette mission était plus facile à mener pour une association proche de leurs actions et préoccupations ». L'objectif a revêtu trois formes : sensibiliser, faire connaître les services d'archives publics et accompagner le versement. Cela a abouti à la signature le 19 octobre 2007 à l'Hôtel de Rohan d'une charte d'intention de dépôt de document présentant un intérêt historique par une dizaine d'associations. Cette comparaison entre Génériques et l'AHPNE permet donc de voir qu'il est possible de sauvegarder les archives en inventoriant les différents fonds.

\*\*\*

L'AHPNE semble donc posséder tous les éléments pour aboutir dans ses objectifs de sauvegarde des archives des associations de protection de la nature et de l'environnement afin de les faire connaître au plus large public de chercheurs car comme le rappelle Corinne Beck « Au moment où se développe une angoisse face aux conséquences possibles des modifications de l'environnement dans le présent et surtout le proche avenir, s'affirme aussi l'idée que le passé porte le présent, et que les hypothèses concernant l'avenir doivent être confrontées aux certitudes, que à la lueur des connaissances présentes, nous fournit le passé<sup>100</sup> ».

---

99 T. SAGATNI, « Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France », art.cit., p. 141-155.

100C. BECK, R. DELORT, *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, op.cit., 272 p.

## 3 Combattre l'amnésie

Bien que l'AHPNE et des chercheurs réalisent un travail conséquent pour que les associations de protection de la nature prennent conscience de l'intérêt de leurs archives, elles semblent surtout touchées par une amnésie comme le montre l'intitulé de la journée d'étude de 2018 aux Archives nationales « Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : amnésie ou transmission ? ». Aujourd'hui les conséquences de l'activité humaine semblent prendre une ampleur inégalée dans l'histoire naturelle. Entraînée par la vitesse du déclin de la biodiversité, la mémoire d'une population d'espèce ou d'un paysage naturel semble disparaître de génération en génération. Cette amnésie écologique explique la nécessité d'une mémoire sur le temps long pour la combattre à laquelle des outils et des matériaux tels que les archives peuvent s'avérer d'une grande utilité. Faire en sorte que cette mémoire soit disponible, soit réutilisable invite à réfléchir sur le cycle de vie des archives dans une perspective globale.

### 3.1 Amnésie : souci écologique et archivistique : en quoi l'amnésie est-elle une problématique pour les associations ?

Avant d'évoquer la question de l'amnésie, il faut expliquer ce qu'est la mémoire. Elle est construite à partir des souvenirs que nous accumulons au fil de notre vie ou qui sont partagés avec d'autres personnes. La mémoire est un agrégat de pensées intimes que sont les souvenirs mais elle peut aussi être incarnée dans un artefact, en l'occurrence, celui qui est étudié ici, les archives. Or comme l'explique Martin Cardin, professeur d'archivistique au Département d'histoire de l'université de Laval au Canada, pour que les archives fassent mémoire « ces informations organiquement consignées doivent fournir des représentations symboliques, fonctionnelles ou matérielles cohérentes avec l'identité de l'organisme.<sup>101</sup> ». De cette façon l'archiviste joue un rôle primordial dans la construction de la mémoire car il permet à son propriétaire en constituant un cadre de référence « de se réaliser dans le présent et d'envisager son avenir par la médiation de son passé<sup>102</sup> ».

Une partie de la mémoire est appelée par les neuropsychologues la mémoire autobiographique définie « comme une mémoire des événements personnellement vécus, associés à un contexte spatio-temporel particulier<sup>103</sup> ». Cette mémoire est liée à une conscience que Tulving appelle la conscience auto-néotique, c'est à dire « la conscience de notre existence et de notre identité

---

101 CARDIN (Martine), *Archivistique, information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins 1900-1990*, Québec, éditions Klincksieck, 1995, 443 p.

102 M. CARDIN, *Archivistique, information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins 1900-1990*, op.cit., 1995, 443 p.

dans le temps subjectif, grâce à notre aptitude à revivre mentalement des expériences passées et à imaginer des futures<sup>104</sup> ». Cette question de la temporalité de la conscience est étudiée par Edmund Husserl, mathématicien et philosophe, en utilisant la phénoménologie. Il distingue ainsi trois rétentions, une primaire qui est l'attention, une secondaire qui est le souvenir de la primaire, et enfin une tertiaire « qui se définit comme l'extériorisation de la mémoire dans un artefact qui n'est pas biologique, organique, ni cérébral, mais technique<sup>105</sup> » comme les archives.

Cependant le cas du patient K.C montre que la mémoire peut être frappée d'amnésie, soit un oubli, qui l'est d'une façon organique ou fonctionnelle à la naissance ou au cours de la vie, ce qui crée une perte permanente ou temporaire d'une ou partie de la mémoire. Cette dernière est souvent opposée à l'amnésie pourtant les anciens les traitaient déjà comme des notions complémentaires :

« La double polarité de l'oubli est déjà à l'œuvre dans les « nourritures d'oubli » des récits homériques, un *pharmakon*, à la fois poison et remède, redoutable et bénéfique : c'est le fruit de miel des Lothophages, qui fait oublier sa patrie, ou le *népenthès* qu'Hélène jette dans le vin au banquet, une drogue qui « empêchait quiconque en avait bu de verser une larme, quand bien même il aurait perdu son père et sa mère », qui fait oublier la douleur et permet d'écouter jusqu'au bout les récits des épreuves du passé et des tromperies.<sup>106</sup> »

Cette externalisation de la mémoire par un *pharmakon* est décrite par le biologiste Alfred Lotka en 1945 comme une exosomatization de la mémoire. L'homme peut créer des organes artificiels, ce qui fait son originalité dans le monde animal. Or Bernard Stiegler invite à lire A. Lotka en étudiant la néguanthropie : « c'est-à-dire une façon de « prescrire » l'utilisation des outils humains, qui permettait de contrer les effets de l'anthropie – effets qui sont au cœur du rapport du GIEC<sup>107</sup> ».

L'utilisation d'un espace de stockage externe, de forme quelconque qu'il soit, bien que dans le texte Stiegler met avant tout en cause l'usage effréné des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), doit être prescrit à des fins thérapeutiques pour guérir sinon il devient un poison mortel. Dans le monde des archives et de la bibliothéconomie, l'afflux des données, la façon de les stocker, la pérennité des formats numériques est devenu un enjeu. Les informations se

---

103 M. CARDIN, *Archivistique, information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins 1900-1990*, op.cit., 1995, 443 p.

104 M. CARDIN, *Archivistique, information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins 1900-1990*, op.cit., 1995, 443 p.

105 STIEGLER (BERNARD), « Rétention, sélection, institution et industrialisation de la mémoire et de l'oubli », sous la dir. De EUSTACHE (Francis), *Mémoire et oubli* Paris, Le Pommier, 2014, p. 93-113.

106 SINEUX(PIERRE), « MÉNOMOSYNE ET LÉTHÉE », sous la dir. De EUSTACHE (Francis), *Mémoire et oubli* Paris, Le Pommier, 2014, p. 7-12.

107 STIEGLER (BERNARD), « Rétention, sélection, institution et industrialisation de la mémoire et de l'oubli », op.cit., p. 93-113.

produisent en grande quantité mais la question de leur survivance est éclipsée aussi vite qu'elles ne s'échangent dans un monde global. Le neuropsychologue Francis Eustache résume cette question à l'hypermnésie :

« La persistance garantie des données sur le cloud serait de 100 ans. Cette durée reste à vérifier, mais cela signifie à fortiori que nous n'avons aucun support permettant un stockage au-delà d'un siècle. Cela contraint les responsables des archives à faire migrer régulièrement des données sur de nouveaux supports afin de prolonger leur durée de vie. Ainsi, l'hypermnésie qui caractérise notre époque tend simultanément, et corrélativement, à l'amnésie...<sup>108</sup> »

Cette problématique rencontre pleinement ce qui se joue au sein des associations de protection de la nature et de l'environnement étudiées précédemment par l'exemple des bases de données naturalistes.

La conclusion de Bernard Stiegler correspond ainsi à la problématique de normaliser et de standardiser tout en décontextualisant l'information pour la diffuser à l'échelle globale :

« L'Anthropocène, c'est une localité, une singularité. Si nous ne protégeons pas cette singularité, nous disparaîtrons, c'est donc vital. Cela implique de retrouver la diversité des savoirs et la singularité individuelle qui s'opposent à la standardisation par le calcul et les algorithmes en nous soumettant à la loi des moyennes et en effaçant toute exception.<sup>109</sup> »

Reprenant les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il explique qu'« avec l'avènement de l'Anthropocène, l'anthropie force les grands processus, qui étaient jusqu'alors ceux qui maintenaient l'équilibre métastable et durable de la biosphère. [...] C'est aussi une anthropie de la théorie de l'information qui doit, à mon avis être dépassée.<sup>110</sup> ».

Le concept d'Anthropocène est créé en 2000 par Paul Crutzen qui « propose de faire des activités humaines l'agent décisif des changements géophysiques et atmosphériques de la planète, du fait des émissions de CO<sub>2</sub> en particulier<sup>111</sup> ». Cette notion porte alors une nouvelle réflexion dans le croisement entre sciences humaines et sciences naturelles. Pierre Charbonnier dresse ainsi trois discontinuités de l'Anthropocène<sup>112</sup>. La première est que l'action humaine en tant qu'acteur écologique a changé profondément les cycles climatiques et les strates géologiques. La seconde est que ses activités ont des conséquences écologiques sur sa propre histoire. Enfin la troisième montre que ces

---

108 EUSTACHE (Francis), *La mémoire du futur*, Paris, Le Pommier, 2018, 145 p.

109 STIEGLER (BERNARD), « la valise, le GPS et l'hippocampe », sous la dir. De EUSTACHE (Francis), *Mémoire du futur*, Paris, Le Pommier, 2018, p. 92-107.

110 B. STIEGLER, « la valise, le GPS et l'hippocampe », op.cit., p. 92-107.

111 AUTEUR INCONNU, « Editorial », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 72, 2017, p 263-265.

112 CHARBONNIER (Pierre), « Généalogie de l'Anthropocène. La fin du risque et des limites. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 72, 2017, p 301-328.

deux bouleversements précédents ne sont pas impersonnels mais proprement matériels qu'il faut traduire conceptuellement. Le concept d'Anthropocène permet selon lui de distinguer « des régimes de réflexivité environnementale, c'est-à-dire différentes configurations de ce rapport entre des hommes et l'administration des choses.<sup>113</sup> ».

Or l'artefact peut être la solution, bien utilisé et à bonne dose. C'est ce que montre Daniel Pauly, biologiste marin, en décrivant le « shifting baseline syndrome<sup>114</sup> » nommé aussi amnésie écologique mais surtout le syndrome de la référence changeante en français<sup>115</sup>. Il s'appuie sur son expérience propre, l'étude la population des poissons pour expliquer ce syndrome :

« Essentially, this syndrome has arisen because each generation of fisheries scientists accept as a baseline the stock size and species composition that occurred at the beginning of their careers, and uses this to evaluate changes. When the next generation starts its career, the stocks have further declined, but it is the stocks at that time that serve as a new baseline. The result obviously is a gradual shift of the baseline, a gradual accommodation of the creeping disappearance of resource species, and inappropriate reference points for evaluating economic losses resulting from overfishing, or for identifying targets for rehabilitation measures.<sup>116</sup> »

Il préconise donc l'utilisation de sources historiques, anthropologiques ou océanographiques afin d'améliorer les modèles scientifiques qui ne considéraient les événements passés que comme des « anecdotes » dans le contexte de l'industrie halieutique d'aujourd'hui. D'autres chercheurs vont plus loin en proposant l'utilisation croisée des sources écrites, des sources archéologiques, des sources littéraires et artistiques et la génétique<sup>117</sup>. Cette idée consistant à utiliser les sources historiques pour combattre un biais cognitif humain qui a pour conséquence la détérioration d'un écosystème fait écho à l'article « Archives and the Environmental Scientist » dans la revue des archivistes canadiens *Archivaria* écrit par A.J.W. Catchpole et D.W. Moodie<sup>118</sup>. Dans leur étude, ils s'intéressent au climat et montrent l'intérêt des documents historiques pour la recherche scientifique :

---

113 P. CHARBONNIER, « Généalogie de l'Anthropocène. La fin du risque et des limites. », art.cit., p 301-328.

114 PAULY (Daniel), « Anecdotes and the shifting baseline syndrome of fisheries », *Trends in Ecology & Evolution*, n° 10, 1995, 430 p.

115 DUBOIS (Philippe Jacques), *La grande amnésie écologique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2012, 128 p.

116 D. PAULY, « Anecdotes and the shifting baseline syndrome of fisheries », art.cit., 430 p. Traduction : « Essentially ce syndrome est apparu parce que chaque génération de scientifiques en halieutique accepte de prendre comme référence de base la taille du stock et la composition en espèces déclarées au début de leur carrière et utilisent celle-ci pour évaluer les changements. Quand la génération suivante commence sa carrière, les réserves ont encore baissées, mais ce sont les réserves du moment qui servent de nouvelle base référentielle. Le résultat en diminuant est un décalage progressif de la référence de base, une progressive acception de la disparition rampante des espèces, et des points de repère inappropriés pour évaluer les pertes économiques résultant de la surpêche, ou pour cibler les mesures de repeuplement »

117 PINNEGAR (John K.), ENGELHARD (Georg H.), « The "shifting baseline" phenomenon: a global perspective », *Reviews in Fish Biology and Fisheries*, n° 18, 2008, p. 1-16.

118 CATCHPOLE (A.J.W), MOODIE (D.W), « Archives and the environmental Scientist », *Archivaria*, vol. 6, 1978, p .113-136.

« In short, such documentary records as journals and diaries kept at daily intervals, can yield information as sensitive as instrumental weather observations, and their accuracy may be comparable to that of modern scientific records.<sup>119</sup> »

Toutefois des problèmes d'interprétation des documents historiques s'avèrent être une limite si le scientifique les utilise sans un recul historique. Ils estiment que l'utilisation de fictions écrites issues de la littérature ou des œuvres artistiques permettent de renseigner ou de corroborer une analyse mais ne permettent pas d'en fonder une. Ils invitent donc les climatologues à se tourner vers des sources écrites tenues régulièrement dans le temps comme les journaux privés et les chroniques.

Les archives des associations de la protection de la nature et de l'environnement ont donc pleinement un rôle à jouer. Conserver leurs archives, c'est conserver une mémoire qui a une utilité sur le temps long et permettrait aux chercheurs de recréer un environnement passé.

### 3.2 Réutilisation sur le temps long

Les archives relatives à l'environnement s'inscrivent sur le temps long et permettent de combattre l'amnésie qui touche nos sociétés dans la crise écologique qu'elles connaissent, encore faut-il qu'elles soient utilisées à bon escient.

Les archives peuvent alors servir dans le cadre d'une politique résiliente car cela conduit « les acteurs à accepter leur vulnérabilité sans céder au fatalisme, les invitent à décloisonner les pratiques et à intégrer les temps moyens et longs.<sup>120</sup> » permettant ainsi de restaurer le stade d'avant la perturbation. Pour étudier cette question sur la réutilisation des archives dans le cadre de la résilience, il faut prendre en compte un triptyque : prévenir, guérir et se souvenir.

Les archives peuvent servir à prévenir les aléas de demain dans les méthodes de gestion des risques. La commune de Vars dans les Hautes-Alpes est touchée par de nombreux aléas : glissement de terrain, crue, avalanche ou encore séisme. Elle a donc fait l'objet d'un plan de prévention des risques qui s'appuie sur l'utilisation des archives. Une base de données géohistoriques a été créée à

---

119 CATCHPOLE (A.J.W), MOODIE (D.W), « Archives and the environmental Scientist », art.cit, p.113-136.

Traduction : « Pour faire court, des relevés documentaires tels que les journaux de bords, carnets de notes, pris à intervalles journaliers, peuvent fournir des informations aussi sensibles que des observations d'instruments météorologiques et leur exactitude peut être comparable aux enregistrements scientifiques modernes. »

120 REGHEZZA (Madali), « La résilience:opportunité ou fausse piste », *Annales des Mines – Responsabilité et Environnement*, vol. 98, 2020, p .69-73.

partir de différentes sources d'archives : ouvrage d'histoire locale ou régionale, archives départementales de Gap, témoignages oraux, archives communales, documents administratifs de l'armée, de l'Organisation nationale des forêts, de la DDE, des photographies aériennes, des données climatiques, des journaux et des articles scientifiques. Cela a permis de fournir 2800 informations dont 2300 évènements différents sur quatre siècles. De ces informations trois combinaisons ont pu être créées : facteurs déclenchants, facteurs de prédisposition divisés en facteurs aggravants et facteurs atténuants. Concrètement :

« chaque quartier du cadastre et chaque cours d'eau varsinc, on dispose d'une fiche signalétique regroupant les données disponibles sur l'occupation du sol (typologie, extension, évolution) et les aléas (typologie, extension, intensité/gravité, évolution, gestion) pour lesquels sont évidemment indiqués les facteurs déclenchants et les facteurs de prédisposition, les facteurs aggravants et atténuants. Enfin, figurent également des conseils/préconisations en termes d'aménagements et d'occupation du sol destinés à éviter l'aggravation des aléas, l'augmentation de la vulnérabilité et donc l'aggravation des risques.<sup>121</sup> »

L'utilisation des archives a aussi permis d'implanter une meilleure culture du risque parmi les acteurs locaux car il y a une « réappropriation » d'une procédure construite sur les éléments d'une histoire varsinne et la valorisation des mémoires locales<sup>122</sup> ». Toutefois, un hameau qui a été victime de nombreux aléas et pourtant lieu de nombreux services de la commune a suscité le débat au sein du plan de prévention pour savoir si il devait rester en zone constructible. Or les archives ont montré que la « contextualisation des crues historiques a donc conduit, fort logiquement que le risque avait diminué, permettant le placement de la plus grande partie du hameau en zone constructible « sous condition »<sup>123</sup> ». Mais des limites sont apparues au fil du temps : base de données difficiles à remplir pour une petite commune, changement du rapport aux aléas avec le temps, problématique d'interprétation des arrêtés de catastrophes naturelles. La base de données géohistoriques ne correspond pas aux attentes locales alors la solution est un site internet plus synthétique à partir des fiches signalétiques créées.

D'autres exemples peuvent être mentionnés pour illustrer l'utilisation des archives dans la création d'une culture du risque afin de mieux les prévenir sur le long terme. Ainsi le cas de la tempête de 1872 qui toucha à la fois le Danemark, la Suède et l'Allemagne du Nord<sup>124</sup>. Les mémoires collectives sont ainsi différentes d'un pays à l'autre, là où le Danemark et l'Allemagne ont su

---

121 MARTIN (BRICE), « Une base de données géohistoriques pour gérer les risques de demain, l'exemple de Vars », sous la dir. MESCHINET DE RICHEMOND (Nancy), *Quelles archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques de demain ?*, Montpellier, Presses Universitaires de La Méditerranée, 2010, p. 93-113.

122 MARTIN (BRICE), « Une base de données géohistoriques pour gérer les risques de demain, l'exemple de Vars », op.cit., p. 93-113.

123 MARTIN (BRICE), « Une base de données géohistoriques pour gérer les risques de demain, l'exemple de Vars », op.cit., p. 93-113.

s'adapter après cette tempête en inscrivant par exemple des stèles mémorielles de niveau d'eau et adopté une vigoureuse politique publique pour prévenir les suivantes. La Suède n'a rien entrepris et les populations ont oublié, ce qui fait que lorsqu'une nouvelle tempête a eu lieu en 1903, la population n'était pas préparée.

Enfin l'exemple des archives des agences de l'eau dont le but est aujourd'hui d'adapter la politique de l'eau au réchauffement climatique. Dans son article, Bernadette Ferradou Fine, responsable Archives à l'agence de l'eau Adour-Garonne met en avant que les :

« archives des agences de l'eau sont au contraire des documents récents, conçus au cœur de notre époque pour répondre à des problématiques environnementales très contemporaines. [...] Les sources anciennes livrent des données précieuses sur les grandes tendances climatiques et environnementales des siècles passés ; quant aux fonds contemporains ils permettent de comprendre comment se sont forgées nos politiques actuelles et d'en mesurer la pertinence au regard des enjeux climatiques<sup>125</sup> »

Les archives permettent de prévenir les aléas, au mieux d'amoindrir les dégâts causés par les risques sur les sociétés humaines.

Guérir ne comprend pas forcément le retour à un état d'avant la maladie, d'avant la perturbation mais cet état sera stable. Les données historiques peuvent permettre de recréer un environnement passé qui a disparu et a été changé par les activités anthropiques. Ainsi sur l'île de Java, un modèle biophysique a été mis en place pour le bassin versant du Konto afin de simuler les conditions hydrologiques et l'érosion passées<sup>126</sup>. Ainsi des données historiques de 1845 prises par un botaniste néerlandais, des informations provenant des plantations de café de 1895, de documents forestiers de 1935 et d'une mission du « Kanto River Project » de 1985 ont permis de modéliser le bassin versant du Konto. Le modèle permet ainsi de projeter et d'interroger le chercheur sur l'utilisation de l'espace par la population ou l'activité économique sur le temps.

« This could be done, for instance, for the area under government coffee cultivation in 1895. We could ask ourselves what the hydrological effects would have been, if the area under coffee had been, say, twice as large. For the sake of simplicity, we have refrained from such an exercise in this article, and also because it would add little to our principal message, which is to demonstrate the

---

124 FREDRIKSSON (Caroline), MARTINEZ (Grit), MAGNUS (Larson), FELDMANN EELEND (Beate), « Using historical storms for flood risk management : the 1872 storm in south sweden », *Sites of remembering*, n° 3, 2018, p. 11-18.

125 FERRADOU FINE (Bernadette), « Le réchauffement climatique dans les archives des agences de l'eau française. Contribution pour le bassin Adour-Garonne (1967-2021) », *Gazette des Archives*, n° 230, 2013, p. 163-285.

126 NIBBERING (Jan Willem), DE GRAAF (Jean), « Simulating the Past: Reconstructing Historical Land Use and Modeling Hydrological Trends in a Watershed Area in Java. », *Environment and History*, n° 3, 1998, p. 251-278.

insight for the benefit of future developments to be gained from simulating past hydrological conditions  
stream costs and benefits<sup>127</sup> »

Les archives sont mémoire et il arrive que les archivistes doivent intervenir pour les sauvegarder. Tout un protocole est alors mis en place pour les sauvegarder ou les guérir.

Enfin la dernière partie de ce triptyque est « se souvenir ». Les archivistes sont certainement les plus impliqués dans cette configuration surtout dans les archives relatives au domaine de l'environnement.

Une des questions discutées au sein de la littérature archivistique concerne les archives relatives aux déchets nucléaires. Comment se souvenir et transmettre à très long terme les déchets nucléaires aux générations futures ?

En France l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) créée en 1991 réfléchit à différentes possibilités de conserver cette mémoire et d'informer pour faciliter des réaménagements des sites de déchets nucléaires. Ainsi elle distingue plusieurs mémoires. Une sur papier permanent se décompose en « une mémoire détaillée arborescente destinée à la gestion du Centre et à un éventuel usage futur du site, en deux exemplaires (un sur le Centre et l'autre aux Archives nationales de France)<sup>128</sup> » et en « une mémoire de synthèse présentée en un seul volume destinée à l'information des décideurs et du public, suggérée par la commission « Turpin » (soit une centaine d'exemplaires conservés en des lieux divers : mairies, études notariales, associations...)<sup>129</sup> ». Des études sont aussi réalisées pour conserver la mémoire de façon géologique dans le paysage grâce à la réalisation d'œuvres d'arts. Pour permettre aux générations de se souvenir, l'Andra dans son programme « Mémoire pour les générations futures » a collaboré avec le centre national d'art graphique de Chaumont, le Signe. Sébastien Noguera, designer graphique, et Charles Gautier, chercheur en sciences du langage, ont d'abord cherché « à travers l'histoire ce qui a

---

127 NIBBERING (Jan Willem), DE GRAAF (JEAN), « Simulating the Past: Reconstructing Historical Land Use and Modeling Hydrological Trends in a Watershed Area in Java. », art.cit., p. 251–278. Traduction : « Cela aurait pu être fait par exemple, pour la zone de culture de café du gouvernement en 1985. Nous pourrions nous demander quels auraient été les effets hydrologiques si la zone caféière avait été plus vaste. Pour rester simples, nous nous sommes abstenus d'un tel exercice dans cet article, aussi parce que cela apporterait peu, à notre message principal, qui est de démontrer ce dont bénéficieraient les futurs développements par la simulation des coûts et bénéfices dans des conditions de débit hydrologiques passées. »

128 AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS, *Préserver la mémoire des centres de stockage... pour les générations futures*, 8 p, [en ligne], brochure disponible sur <https://www.andra.fr/sites/default/files/2017-12/299.pdf> (consultée le 24 février 2021).

129 AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS, *Préserver la mémoire des centres de stockage... pour les générations futures*, 8 p, [en ligne], brochure disponible sur <https://www.andra.fr/sites/default/files/2017-12/299.pdf> (consultée le 24 février 2021).

marché et ce qui a moins marché : par exemple, pourquoi la diffusion de l'Espéranto a globalement échoué, ou pourquoi le code maritime international est largement employé<sup>130</sup> ».

Autre exemple, celui de Gavan McCarthy, archiviste australien, a participé à une rencontre de l'agence internationale de l'énergie atomique en mars 2002. Il résume ainsi toute la problématique de conserver des informations à très long terme pour conserver la mémoire de ces déchets : « The key issue is the need to sustain knowledge not just of the waste but also knowledge of the existence and content of the elements that comprise the complex socio- technical framework that maps the culture in which it was created.<sup>131</sup> ».

Ainsi la solution possible est un réseau d'information international reposant sur les relations entre différents supports d'informations :

« More generally, a contextual information framework is composed of information objects that represent the agents that participate in events. People, organisations, concepts, ideas, places, natural phenomena, events themselves, cultural artefacts including records, books, works of art and radioactive waste could all be defined as entities and play the role of agent. The mapping of relationships between these entities creates a network of nodes and arcs that mimics actuality.<sup>132</sup> »

Mais cette question des déchets nucléaires ne fait qu'amorcer les débats archivistiques sur la conservation sur le long terme d'objet tel que les déchets. G. McCarthy conclut ainsi que

« This generation is unable to accurately predict either the technical capabilities or societal values of the future and therefore the regulatory and institutional environment in which decisions will be made. As a consequence, we are unable to predict accurately what information will be required for a future generation to make informed judgments. However, a first step to empowering future custodians of our legacy is to recognise the information sources and to develop bold and robust strategies for ensuring that they remain accessible.<sup>133</sup> »

---

130 Ce paragraphe s'inspire de l'article « Des signes et des lettres pour avertir nos descendants » de Andra, <https://meusehautemarne.andra.fr/des-signes-et-des-lettres-pour-avertir-nos-descendants> (consulté le 4 mai 2021).

131 MCCARTHY (Gavan), « The role of context in sustaining knowledge of radioactive waste », *Archives and Manuscripts*, n° 34, 2006, p. 144-161.

132 MCCARTHY (Gavan), « The role of context in sustaining knowledge of radioactive waste », art.cit., p. 144-161. Traduction : « Plus généralement, la trame d'une information contextualisée est composée d'information qui représentent les acteurs qui participent aux événements. Personnes, organisations, sujets, idées, lieux, phénomènes naturels, événements eux même, rapports culturels incluant des archives, livres, œuvres d'art et les déchets radioactifs peuvent tous être définis comme des entités et jouer le rôle d'acteurs. La cartographie des relations entre ces entités crée un réseau de lien qui mime l'actualité ».

133 MCCARTHY (Gavan), « The role of context in sustaining knowledge of radioactive waste », art.cit., p. 144-161. Traduction : « Cette génération est incapable de prédire précisément ni les capacités techniques ni les valeurs sociétales du futur et par conséquent l'environnement régulateur et institutionnel dans lequel des décisions seront mis en œuvre. En conséquence, nous sommes incapables de prédire avec précision quelles informations seront nécessaires aux futures générations pour effectuer des jugements éclairés. Cependant, un premier pas pour armer les futures générations de notre héritage est de reconnaître les sources

Cette importance du souvenir à travers des sites mémoriels se retrouvent aussi dans la gestion des incendies dans les parcs naturels canadiens<sup>134</sup> expliqué par Colin R. Shutland. Le paysage a sa propre mémoire. Le feu peut être d'origine naturelle et avoir modifié le cours de la biosphère d'un espace. Ce qui est perceptible par les arbres et les espèces qui ont survécu et ont su s'adapter ou repeupler l'endroit. Mais cette mémoire est multiple car elle fait appel aussi aux archives gouvernementales canadiennes et aux archives des peuples autochtones. Ces derniers avaient une relation différente avec leur espace, chassés un temps, la gestion des feux de forêt peut permettre de les refaire participer à un processus décisionnel politique. Ainsi : « By virtue of the changing set of relationships between people, policies, and landscapes, memory work must be coupled with "imagining work," answering countless calls for us to see the Anthropocene as an opportunity to become otherwise than we are now.<sup>135</sup> ».

Les archives relatives à l'environnement relèvent du long terme car elles peuvent être réutilisées dans le cadre de projets scientifiques pour recréer un environnement passé, permettent de se souvenir d'un fait ou d'activité anthropique mais aussi de prévenir les risques dans le but d'adopter une politique résiliente.

### 3.3 Cycle de vie biologique et archivistique

L'utilisation sur le temps long des archives relatives à l'environnement nécessite de pouvoir se les réapproprier. Cela amène à s'interroger sur les différentes théories de cycle de vie des archives dont une partie s'inspire du cycle de vie biologique.

Il faut d'abord présenter le cycle de vie des trois âges des archives venu d'outre-atlantique par Yves Pérotin dans les années 60 bien que l'antériorité remonte au XIXe siècle avec la Registratur allemande. Ce cycle repose sur : « l'idée qu'un document a une vie similaire à celle d'un organisme biologique : il naît (phase de production), vit (phase de conservation et d'utilisation) et meurt (sort final), incluant ou non la phase de l'archivage définitif dans cette analogie.<sup>136</sup> ».

Y. Pérotin s'inspire de Theodore Roosevelt Schellenberg, directeur des archives historiques aux Archives nationales des États-Unis. Schellenberg n'évoque pas un cycle dans son manuel mais

---

d'information et de développer des stratégies courageuses et solides pour s'assurer qu'elles resteront accessibles. »

134 SUTHERLAND (Colin R.), « Remembering and igniting fires : prescribed burns as memory work », *Sites of remembering*, n° 3, 2018, p. 27-37.

135 SUTHERLAND (Colin R.), « Remembering and igniting fires : prescribed burns as memory work », art.cit, p. 27-37.

136 KERN (Gilliane), HOLDAGO (SANDRA), COTTIN (MICHEL), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », *Les cahiers du numérique*, n° 11, 2015, p. 37-76.

distingue deux périodes : l'administration qui est la valeur primaire et l'histoire qui est la valeur secondaire. Ainsi Pérotin précise :

« L'évolution des valeurs avec le temps : la valeur primaire (le dossier est utile au producteur) irait en s'atténuant tandis que la valeur secondaire s'accroîtrait jusqu'à ce que finalement les documents soient communicables au public. Pérotin s'appuie sur cette courbe des valeurs pour justifier le « logement des papiers » plus ou moins loin du bureau du producteur en fonction des fréquences d'utilisation. Quand les deux valeurs sont simultanément basses, c'est l'« âge intermédiaire », et il convient de conserver ces documents de moindre valeur dans des « dépôts intermédiaires »<sup>137</sup> »

Dans le monde anglo-saxon, le « cycle life » d'Ira Penn inspirée du cycle de vie d'un organisme biologique est rejetée au profit du record management-archives continuum qui ne partage plus la gestion de la vie des documents en deux métiers mais dans lequel l'archiviste intervient au différentes étapes de la vie d'un document.

Une autre théorie proposée par le chercheur Frank Upward s'inspire de la précédente et du recordkeeping, pratique archivistique australienne. Les archives dans ce modèle multidimensionnel sont « dès leur création, actives et historiques »<sup>138</sup> permettant ainsi de prendre en compte l'univers électronique où le document évolue sans cesse. Dans le même temps il est :

« L'Exploitable en continu, le document répond à toutes les exigences (liées aux activités, légales, patrimoniales). Le fait qu'il soit en plus contextualisé (dans une organisation, dont les acteurs et les relations entre acteurs sont identifiés) dès sa création permet à l'archiviste de dépasser la dichotomie entre l'approche par processus et l'approche par fonds.<sup>139</sup> »

La dernière interprétation est que le cycle de vie du document est englobé dans un ensemble de processus. Ainsi plusieurs référentiels peuvent se lier, ils sont interopérables. Il faut garder à l'esprit que ce cycle n'est pas une fin en soi ou une doctrine mais « un concept, un repère d'identification de gouvernance documentaire, quel que soit le support de l'information (papier, électronique) ou le système utilisé.<sup>140</sup> ».

Or les sciences de la vie utilisent les bioarchives, parfois appelées paléo-archives ou encore archives naturelles. Le mot archives peut englober ainsi :

---

137 KERN (Gilliane), HOLDAGO (SANDRA), COTTIN (MICHEL), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », art.cit. p. 37-76.

138 KERN (Gilliane), HOLDAGO (SANDRA), COTTIN (MICHEL), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », art.cit. p. 37-76.

139 KERN (Gilliane), HOLDAGO (SANDRA), COTTIN (MICHEL), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », art.cit. p. 37-76.

140 KERN (Gilliane), HOLDAGO (SANDRA), COTTIN (MICHEL), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », art.cit. p. 37-76.

« Les pollens, les cernes de croissances des bois fossiles, les charbons de bois , les carottes de glaces prélevées dans les milieux polaires ou de montagne, les spéléothèmes, les tourbières et autres paléoenvironnements, les sédiments lacustres et marins, les coquillages même sont devenus des indicateurs des évolutions de la planète, de son climat et des activités humaines. Ces supports renseignent efficacement sur l'évolution du climat sur le temps moyen et long, sur l'évolution du magnétisme terrestre ou encore sur l'activité humaine et ses effets sur les dynamiques des milieux et leurs potentiels en termes de gestion.<sup>141</sup> »

Ces bioarchives sont l'objet de différentes disciplines : la dendrochronologie ou la sérenchronologie. Leur temps s'étend sur plusieurs centaines d'années. Ils permettent ainsi de renseigner sur une période géologique antérieure à l'anthropocène où « les effets de l'activité humaine, notamment les émissions de CO<sub>2</sub>, définissent les conditions de formation des strates géophysiques et des équilibres atmosphériques : c'est l'âge de l'homme, au sens où celui-ci est devenu la force géologique dominante.<sup>142</sup> ». Le cycle de vie et les bioarchives montrent un lien étroit entre la création de concept archivistique et les sciences de la vie.

Erik A. Moore s'intéresse à comparer les conceptions des écologues à ceux des archivistes. Les deux cherchent à protéger et préserver des documents qui se sédimentent dans le temps, à l'image des paléo-archives. La différence réside dans la prise en compte holistique des documents en archives. Il reprend aussi les travaux de Hugh Taylor qui réutilise l'écologie, l'étude des interactions entre des êtres vivants et des milieux organiques ou inorganiques. Ainsi :

« Taylor explains the difficulty of drawing the distinction between active and historical records. This is a distinct departure from the traditional biological life-cycle metaphor for records and demonstrates the archival parallel with the transfer of energy between the organic and inorganic in Lindeman's ecosystem. Taylor explains that

We must be prepared to abandon the concept of archives as bodies of "historical" records over against so-called active records which are put to sleep during their dormant years prior to salvation or extinction. Records are active in direct proportion to the relevant information that can be retrieved from them, and dormancy is closely related to the inability to retrieve information.<sup>143</sup> »

---

141 HÉRITIER (Stéphane), « Le patrimoine comme *chronogénèse*. *Réflexions sur l'espace et le temps* », *Annales de géographie*, n° 689, 2013, p. 3-23.

142 P. CHARBONNIER, « Généalogie de l'Anthropocène. La fin du risque et des limites. », art.cit., p 301-328.

143 MOORE (Erik A.), « Birds of a Feather : Some fundamentals on the Archives – Ecology Paradigm », *Archivaria*, n° 63, 2007, p. 103-119. Traduction : « Taylor explique la difficulté à évaluer la différence entre les enregistrements actifs et historiques. C'est une vision différente de la traditionnelle métaphore du « cycle de vie » pour les enregistrements et démontre le parallèle archivistique avec le transfert d'énergie entre milieu organique et inorganique dans l'écosystème de Lindem. Taylor explique que :

Nous devons être prêts à abandonner le concept d'archives comme corpus d'enregistrements historiques au profit (ainsi-appelé) d'enregistrements actifs qui sont installés pour dormir durant les années précédant la survie ou l'extinction. Les enregistrements sont actifs en proportion directe avec l'information relevée qui peut en être extraite, et la dormance est étroitement liée à l'incapacité à

Cela permet de réfléchir sur l'évaluation archivistique et de contextualiser les documents, les dossiers, sous une approche holistique.

De plus à l'image de la séparation entre l'homme et la nature qui prévalait auparavant où l'homme était un gardien d'une nature idéale et immuable à laquelle il ne pouvait avoir accès. Moore invite à revoir cette pensée qui se retrouve aussi dans le domaine des archives. En reprenant Frank Upward, il explique que la théorie archivistique a été influencée par les sciences naturelles dans cet aspect. Terry Cook ainsi défend le continuum en expliquant :

« model as encompassing movement across space and time, recognizing that archival records and their metadata are continually shifting, transforming, and gaining new meanings, rather than remaining fixed, static objects, and that this occurs in the purely archival fourth dimension<sup>144</sup> »

Terry Cook distingue ainsi cinq phénomènes dans l'évolution du travail d'archiviste. Le premier est l'avènement dans les archives de communauté auparavant minorées voire absentes, le second est que l'archiviste doit intervenir dans la conception des environnements électroniques, le troisième est le processus de sélection, le quatrième est la prise de conscience de la subjectivité par l'archiviste dans la classification des documents, et enfin il conclut que la profession repense, redéfinit, des théories de sélection et d'élimination. Ainsi pour lui : « Archival work becomes a non-linear, dynamic process, unaffected by time and space. The postcustodial archivist concentrates on how archives are articulated and presented to their constituents, rather than viewing archives as cultural objects.<sup>145</sup> ».

L'archiviste doit donc repenser le document pour qu'il ne soit plus défini selon des temps anthropocentrés ce qui l'amènera à repenser la conservation d'une manière durable des documents. C'est ce que Jean-François Stephan a démontré dans son mémoire en étudiant les Archives Nationales des États-Unis<sup>146</sup>. Les archivistes peuvent devenir des écologistes de l'information pour inclure les archives dans un système plus grand. L'archiviste Canadien Félix Arseneau propose ainsi le modèle des 3RV : réduire, recycler et valoriser tout en s'inspirant d'un livre, *Information Ecology : Mastering the Information and Knowledge Environment* de Thomas H. Davenport. Réduire renverrait

---

retrouver l'information. »

144 MOORE (Erik A.), « Birds of a Feather : Some fundamentals on the Archives – Ecology Paradigm », art.cit., p. 103-119. Traduction : « Le modèle prenant en compte les mouvements entre temps et espace, reconnaissant que les enregistrements d'archives et leurs métadonnées sont continuellement entraînés de se déplacer, de se transformer, et de gagner de nouvelles significations plutôt qu'entraînés de rester fixés, d'être des objets statiques et c'est cela qui se produit simplement dans la quatrième dimension archivistique. ».

145 MOORE (Erik A.), « Birds of a Feather : Some fundamentals on the Archives – Ecology Paradigm », art.cit., p. 103-119.

146 STÉPHAN (Jean-François), *Archives, changement climatique et développement durable. Le cas de la National Archives and Records Administration*, mémoire de master 1, Université d'Angers, 2018, 123 p.

à la tâche de veille des archivistes auprès du producteur. Il l'inviterait à réduire la masse documentaire. Réutiliser revient à récupérer le savoir détenu par un individu afin qu'il puisse être consigné et rendu accessible pour les personnes susceptibles de pouvoir l'utiliser. On se place dans un mode « gestion de connaissances ». Recycler revient au continuum présenté précédemment, le document n'est plus défini selon une valeur historique ou courante mais selon une date d'expiration à laquelle l'archiviste pourra revenir continuellement. Enfin le dernier mot, valoriser, renvoie à l'idée que le document doit pouvoir être connu du plus grand nombre permettant d'enrichir la connaissance de la société.

\*\*\*

L'amnésie écologique peut être combattue car les archives et les données peuvent servir sur le temps très long. Or les associations de protection de la nature et de l'environnement produisent des archives relatives à l'environnement qui peuvent servir. C'est ensuite à l'archiviste de réfléchir sur le cycle de vie de ces documents qui peuvent être réutilisés dans différents cadres : guérir, se souvenir ou encore prévenir.

## Conclusion de la première partie

Le périmètre des archives relatives au domaine de l'environnement ou encore de la nature est difficile à définir en raison des débats qui animent ces deux concepts que sont l'environnement et la nature. Toutefois en étudiant les archives produites par le ministère de l'environnement, qui introduit le mot en France, et les archives de scientifiques s'intéressant aux sciences naturelles, il est possible d'entrevoir une typologie de ces documents. Mais la difficulté reste majeure, c'est donc seulement en identifiant les documents des producteurs et en les croisant avec les attentes des lecteurs qu'un concept d'« archives de l'environnement » peut être forgé.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement en sont des grandes pourvoyeuses, elles produisent des données et des archives certes propres aux associations mais aussi qui se rapportent assez bien à celles produites par les administrations et les scientifiques en raison de leur histoire. Toutefois les associations semblent peu sensibles à la conservation de leurs archives. La sauvegarde de cette mémoire dont l'Association d'Histoire de protection de la nature s'est donnée comme objectif est donc vitale.

D'autant plus que sauvegarder cette mémoire, ce n'est pas seulement conserver une mémoire militante ou politique, c'est aussi combattre une amnésie écologique qui s'est accélérée avec l'avènement de l'Anthropocène. La réutilisation de ces archives sur le temps long est nécessaire afin de rendre les sociétés humaines résilientes. Cette nécessité interroge le cycle de vie des archives et les pratiques archivistiques pour les insérer aussi bien dans une politique de développement durable que de satisfaire une possible réutilisation de ces documents sur le long terme.

Il faut donc se questionner sur la façon dont les associations s'emparent de leurs archives pour combattre cette amnésie écologique et si elles en ont bien conscience ? L'AHPNE répond-elle à ce besoin et assure-t-elle un suivi sur le long terme ? Pour les archivistes et les services d'archives publics qui se sont vus confier des archives de ces associations, se-sont ils emparés de cette problématique de l'amnésie écologique et ont-ils trouvé un moyen de rendre possible cette réutilisation ? Quels freins les associations ont-elles connues à la transmission de leurs archives à un service public et au sein de leur association ?

# Bibliographie

## 1 Environnement

### 1.1 Anthropocène

CHARBONNIER (Pierre), « Généalogie de l'Anthropocène. La fin du risque et des limites. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 72, 2017, p 301-328.

DELANNOY (Jean-Jacques), GAUCHON (Cristophe), HOBLÉA (Fabien), JAILLET (Stéphane), MAIRE (Richard), PERRETTE (Yves), PERROUX (Anne-Sophie), PLOYON (Estelle), VANARA (Nathalie), « Karst : from paleographic archives to environmental indicators », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, n° 15, 2009, p. 83-94.

HÉRITIER (Stéphane), « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps », *Annales de géographie*, n° 689, 2013, p. 3-23.

KARSENTI (Bruno), « L'écologie politique et la politique moderne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 72, 2017, p. 353-378.

QUENET (Grégory), « L'anthropocène et le temps des historiens », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 72, 2017, p. 267-299.

### 1.2 Protection de la nature et de l'environnement

AUTEUR INCONNU, *Les associations de protection de l'environnement et le droit : quelles actions juridiques pour garantir un plus grand respect de l'environnement dans la décision ?*, Lyon, Science Po Lyon, 2005, 81 p.

BRAUD (Xavier), *De l'influence des associations de protection de l'environnement sur l'évolution du droit administratif de l'environnement : potentialités et réalité*, Nantes, 1997, 431 p.

CADORET (Anne), *Protection de la nature. Histoire et idéologie, de la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 2000, 245 p.

FLAHAULT (Erika), ROBIC (Paulette), « Les associations d'environnement partenaires privilégiés des pouvoirs publics : un paradoxe qui dynamise la gestion de l'environnement », *L'économie sociale entre informel et formel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p 183-198.

HÜE (François), « Editorial », *Courrier de la Nature*, Paris, FFSNP, n° 1, 1967, p. 3.

### 1.3 Histoire et sociologie de l'environnement

AGOSTINI (Frédéric), CHIBRET (René-Pierre), MARESCA (Bruno), FABIANI (Jean-Louis), *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement*, Paris, Credoc, 1995, 100 p.

BECK (Corinne), DELORT (Robert), *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, Paris, CNRS éditions, 1993, 272 p.

CHARVOLIN (Florian), « L'invention du domaine de l'environnement », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 9, 1997.

CHARVOLIN (Florian), *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte, 2003, 129 p.

CHARVOLIN (Florian), « L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XXe siècle », *Responsabilité & Environnement*, n° 46, 2007, p. 7-16.

FRESSOZ (Jean-Baptiste), GRAEBER (Frédéric), LOCHER (Fabien), QUENET (Grégory), *Introduction de l'histoire de l'environnement*, Paris, La Découverte, 2014, 125 p.

LASCOUSMES (Pierre), *Instituer l'environnement*, Paris, l'Harmattan, 233 p.

LASCOUSMES (Pierre), JOLY-SIBUET (Elisabeth), *Conflit d'environnement et intérêts protégés par les associations de défense*, Paris, 1988, 264 p.

Lavoux (Thierry), « L'histoire chaotique de l'information environnementale en France », *Annales des Mines – Responsabilité et Environnement*, n° 81, 2016, p. 12-17.

LE BOURHIS (Jean-Pierre), « DRE, DRAE, DIREN, DREAL. Eléments pour une histoire de l'administration territoriale de l'Environnement en France », *Pour mémoire*, n° 6, 2009, p. 9-23

LUGLIA (Rémi), *Des savants pour protéger la nature. La société d'acclimation (1854-1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 432 p.

MOUHOT (Jean-François), « Plantes et microbes, acteurs de l'histoire », *Sciences Humaines*, n° 242, 2012, p. 30.

MOUHOT (Jean-François), « Du climat au changement climatique : chantiers, leçons et défis pour l'histoire », *Cultures Conflits*, n° 4, 2012, p. 19-42.

MOUHOT (Jean-François), TESTOT (Laurent), « Le froid, le chaud et l'histoire », *Sciences Humaines*, n° 258, 2014, p. 11.

POUJADE (Robert), *Le Ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 309 p.

QUENET (Grégory), *Qu'est-ce que l'histoire de l'environnement ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, 298 p.

## 1.4 Humanités environnementales

BLANC (Guillaume), DEMLENAERE (Elise) FEUERHAHN (Wolf), *Humanités environnementales, enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, 350 p.

DESCOLA (Pierre), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, 640 p.

LATOUR (Bruno), SCHWARTZ (Cécile), CHARVOLIN (Florian), « Crise des environnements : défis aux sciences humaines », *Futur Antérieur*, n° 6, 1991, p. 28-56.

WALDVOGEL (Carole) sous la dir. de CHONÉ (Aurélie), HAJEK (Isabelle), HAMMAN (Philippe), « Protection de la nature », *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve-d'Ascq Presses universitaires du Septentrion, 2016, p. 459-468.

## 1.5 Shifting Baseline Syndrome

BROMAN (David), « Les biais cognitifs au centre de tous les débats », *Le Jeudi*, 2012, p. 34-35.

BOUTAUD (Aurélien), GONDRAN (Natacha), *L'empreinte écologique*, Paris, La Découverte, 2018, p. 34-35.

CATCHPOLE (A.J.W), MOODIE (D.W), « Archives and the environmental Scientist », *Archivaria*, n° 6, 1978, p. 113-136.

DUBOIS (Philippe Jacques), *La grande amnésie écologique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2012, 128 p.

EUSTACHE (Francis), *Mémoire et oubli*, Paris, Le Pommier, 2014, 159 p.

EUSTACHE (Francis), *La mémoire du futur*, Paris, Le Pommier, 2018, 145 p.

PAULY (Daniel), « Anecdotes and the shifting baseline syndrome of fisheries », *Trends in Ecology & Evolution*, n° 10, 1995, 430 p.

PINNEGAR (John K.), ENGELHARD (Georg H.), « The "shifting baseline" phenomenon: a global perspective », *Reviews in Fish Biology and Fisheries*, n° 18, 2008, p. 1-16.

## 2 Archives et associations

Cardin (Martine), *Archivistique, information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins 1900-1990*, Québec, éditions Klincksieck, 1995, 443 p.

DURAND (Noémie), *Les valeurs des archives d'associations. Du manuel au terrain*, mémoire de master 1, Université d'Angers, 2020, 102 p.

LACOUSSE (Magali), « Les associations face à leurs archives : protection ou diffusion ? », *La Gazette des archives*, n° 201, 2006, p. 101-110.

LACOUSSE (Magali), LE GOFF (Armelle), LEGOIS (Jean-Philippe) et POINSOTTE (Valérie), « Un "nouveau" champ de collecte : les archives d'associations », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 189-210.

LE GOFF (Armelle), *Les archives des associations. Approche descriptive et conseils pratiques ?*, Paris, La documentation française, 2001, 244 p.

MARCILLOUX (Patrice), « Des archives qui ne peuvent pas être comme les autres » dans FILLEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), sous la dir. de, *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2021, p. 63-80.

MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

QUINSONAS OUDINOT (Odon de), « Aux côtés des services publics, l'action associative », *La Gazette des archives*, n° 201, 2006, p. 26-31.

SAGATNI (Tatiana), « Les archives de l'immigration : Génériques ou vingt ans de partenariat avec la direction des Archives de France », *Gazette des archives*, n° 221, 2011, p. 141-155.

## 3 Archives et environnement

### 3.1 Archives et nucléaire

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS, *Préserver la mémoire des centres de stockage... pour les générations futures*, 8 p., [en ligne], brochure disponible sur <https://www.andra.fr/sites/default/files/2017-12/299.pdf> (consultée le 24 février 2021).

DELMAS (Sophie), FROSSARD (Odile), « Les archives du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives : organisation de la fonction et exploitation des fonds historiques d'un grand organisme public, acteur clé de la recherche », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 173-182.

LAMARE (Frédéric), « La collecte des archives scientifiques d'un centre de recherche nucléaire : l'expérience de la cellule archives de Marcoule », *Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 145-155.

MCCARTHY (Gavan), « The role of context in sustaining knowledge of radioactive waste », *Archives and Manuscripts*, n° 34, 2006, p. 144-161.

### 3.2 Archives environnementales

Numéro thématique « Archives environnementales et évolution des écosystèmes. Etudier le passé pour comprendre le présent et éclairer l'avenir », *Cahier Réserves naturelles de France*, n°5, 2015, 124 p.

Numéro thématique « Les sources d'archives pour l'étude du climat et de l'environnement. », *La Gazette des archives*, n° 230, 2013, 252 p.

RANQUET (Marie), « La communicabilité des informations environnementales », *Droit(s) des archives*, [en ligne], disponible sur [https://siafdroit.hypotheses.org/640#footnote\\_6\\_640](https://siafdroit.hypotheses.org/640#footnote_6_640) (consultée le 5 mai 2021).

DOLLINGER (Sonia), GUYON (Céline), CLERC (Anne), « Rencontre avec Bruno Latour », *Archivistes !*, n° 135, 2020, p. 28-29.

Dubois (Marie-Laurence), ZAREBA (Szymon), sous la dir. de, « Ecologie : les archives en mouvement », *Etopia, revue d'écologie politique*, n° 13, 2013, 273 p.

FERRADOU FINE (Bernadette), « Le réchauffement climatique dans les archives des agences de l'eau française. Contribution pour le bassin Adour-Garonne (1967-2021) », *Gazette des Archives*, n° 230, 2013, p. 163-285.

HEDSTROM (Margaret), « Archives, memory, and interfaces with the past », *Archival Science*, n° 2, 2002, p. 21-43.

HONNORÉ (Laurent), PARMENTIER (Isabelle), *Archives, histoire de l'environnement et développement durable*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 2013, 88 p.

ILERBAIG (Juan), « Specimens as Records: Scientific Practice and Recordkeeping in Natural History Research », *The American Archivist*, vol. 73, n° 2, 2010, p. 463-482.

KERVELLA (Julie-Anne), *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, mémoire de master 1, Université d'Angers, 2020, 196 p.

LAMBERT (Chantal), « Le cas en DREAL du centre d'archivage régional de la Champagne-Ardenne », *Gazette des archives*, n° 237, 2015, p. 143-150.

MOORE (Erik A.), « Birds of a Feather : Some fundamentals on the Archives – Ecology Paradigm », *Archivaria*, n° 63, 2007, p. 103-119.

TRINKAUS-RANDALL (Gregor), REILLY (James), FORD (Patricia), « The Massachusetts Experiment: The Role of the Environment in Collection Preservation », *The American Archivist*, n° 77, 2014, p. 133-150.

WELCH (Todd), « "Green" Archivism: The Archival Response to Environmental Research », *The American Archivist*, n° 62, 1999, p. 74-94.

### 3.3 Archives et développement durable

ALPHANDÉRY (Pierre), FORTIER (Agnès), « Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes », *Natures Sciences Sociétés*, n° 19, 2011, p. 22-30.

ALPHANDÉRY (Pierre), FORTIER (Agnès), « La maîtrise des données, un enjeu majeur pour les associations naturalistes à l'heure de la gouvernance de la biodiversité », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017, p. 587-598.

ARSENEAU (Félix), *Et si les archivistes étaient des écologistes de l'information?*, 2012, [en ligne], <https://aucoeurdenosactions.wordpress.com/2012/10/31/et-si-les-archivistes-etaient-des-ecologistes-de-linformation/> (consulté le 26 janvier 2021).

BERGANDI (Donato), BLANDIN (Patrick), « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », *Revue d'histoire des sciences*, n° 65, 2012, p. 103-142.

KERN (Gilliane), HOLDAGO (SANDRA), COTTIN (MICHEL), « Cinquante nuances de cycle de vie. Quelles évolutions possibles ? », *Les cahiers du numérique*, n° 11, 2015, p. 37-76.

LOEWEN (Candace), « From Human Neglect to Planetary Survival: New Approaches to the Appraisal of Environmental Records », *Archivaria*, 1992, p. 87-103.

NIBBERING (Jan Willem), DE GRAAF (Jean), « Simulating the Past: Reconstructing Historical Land Use and Modeling Hydrological Trends in a Watershed Area in Java. », *Environment and History*, n° 3, 1998, p. 251-278.

REGHEZZA (Madali), « La résilience: opportunité ou fausse piste », *Annales des Mines – Responsabilité et Environnement*, n° 98, 2020, p. 69-73.

STÉPHAN (Jean-François), *Archives, changement climatique et développement durable. Le cas de la National Archives and Records Administration*, mémoire de master 1, Université d'Angers, 2018, 123 p.

SUTHERLAND (Colin R.), « Remembering and igniting fires : prescribed burns as memory work », *Sites of remembering*, n° 3, 2018, p. 27-37.

TAYLOR (Hugh), « Recycling the Past: The Archivist in the Age of Ecology », *Archivaria*, n° 35, 1993, p. 203-213.

### 3.4 Archives et risques

ANTOINE (François), « Archives, outil de la réhabilitation des sites », *Cahiers Bruxellois Brusselse Cahiers*, n° 49, 2017, p. 45-58.

BESNARD (Myriam), « Tri et évaluation des plans miniers de Charbonnages de France : une approche sous l'angle du risque », *Gazette des archives*, n° 242, 2016, p. 115-119.

FREDRIKSSON (Caroline), MARTINEZ (Grit), MAGNUS (Larson), FELDMANN EELEND (Beate), « Using historical storms for flood risk management : the 1872 storm in south sweden », *Sites of remembering*, n° 3, 2018, p. 11-18.

MESCHINET DE RICHEMOND (Nancy), *Quelles archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques de demain*, Aix-Marseille, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2010, 104 p.

### 3.5 Archives et sciences

CHATRY (GILLES), « CLIMAT ET ENVIRONNEMENT DANS L'ARC ALPIN : LES ARCHIVES DE L'IFREMER », *GAZETTE DES ARCHIVES*, n° 230, 2013, p. 209-220.

JEAN (Mireille), POUPARDIN (Denis), « Les archives des unités de recherche : le point de vue des scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.) », *Gazette des archives*, n° 176, 1997, p. 28-49.

LAISSUS (Yves), « Les archives scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle », *Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 105-114.

Welfelé (Odile), « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », *Gazette des archives*, n° 163, 1993, p. 349-358.

# Etat des sources

## 1 Ouvrages

NUMÉRO THÉMATIQUE, *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, Paris, n° 28, Comité d'histoire du ministère de l'environnement, 2019, 128 p.

CAVALIE (Patrick), *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement*, Paris, AHPNE, 2020, 563 p.

CORVOL (Andrée), *Les sources de l'histoire de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1995, 537 p.

COULET (Monique), LEBRETON (Philippe), ARIAGNO (Daniel), *Une histoire de la FRAPNA (1971-2018)*, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, 2019, 260 p.

DÉMEZET LE (Maurice), MARESCA (Bruno), *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Rennes, PUR, 2003, 240 p.

## 2 Archives

### 2.1 Fonds d'archives des associations

#### Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Sous-série 245 J : Fonds Max Jonin (15,24 ml)

Sous-série 297 J : Fonds Association Bretagne Vivante – SEPNB (24,90 ml)

#### Archives départementales du Loiret

BH R/67 : Bulletins des naturalistes orléanais

#### Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon

Sous-série 297J 1-492 : Fonds de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (19,70 ml)

### 2.2 Fonds d'archives personnelles

- Note au Bureau de Bretagne Vivante, 12 février 2014, non coté.
- Mail archives et centre de doc, 7 juin 2013, non coté.
- Point d'étape sur les archives de Bretagne Vivante, octobre 2017, non coté.

## 2.3 Inventaire

- Inventaire des boîtes d'archives du centre de documentation de Loiret Nature Environnement à la Maison de la Nature d'Orléans.

## 2.4 Guide des sources

- Guide des sources « Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le Finistère », Quimper, 2011, par Angéline Moulin (vacataire à l'AHPNE), 95 p.

- Guide des sources « Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre – Val de Loire », Orléans, 2019, par Julien de Gand (archiviste chargé de mission par l'AHPNE), 284 p.

## 3 Témoignages Oraux

### 3.1 Bretagne Vivante – SEPNE

Anonyme, bénévole de Bretagne Vivante - SEPNE, entretien téléphonique, février 2021.

### 3.2 Loiret Nature Environnement

Bray C., bénévole de Loiret Nature Environnement au sein du Centre de documentation, entretien téléphonique, mars 2021.

Papet D., co-président de Loiret Nature Environnement, entretien téléphonique, mars 2021.

### 3.3 Fédération France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

Dajoux M., Coordinatrice eaux et nature, responsable archives de l'association, salariée de la Fédération de France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes (depuis 2012), entretien téléphonique, mars 2021.

Coulet M., ancienne présidente de la Frapna, ancienne chercheuse au sein du PIREN, avril 2021.

Breton P., ancien président de la Frapna, chercheurs, universitaire, avril 2021.

## 3.4 Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

Cavalié P., Archiviste chargé de mission auprès du ministère de l'environnement, membre du bureau de l'AHPNE, avril 2021.

Jonin M., ancien président de la SEPNB (devenu Bretagne Vivante), membre de l'AHPNE, président de la SGMB, avril 2021.

Luglia R., président de la SNPN, membre du bureau de l'AHPNE, enseignant-chercheur à l'université de Caen, avril 2021.

Singelin P., membre du comité de pilotage de l'opération de l'AHPNE en Finistère, retraité du ministère de l'environnement, avril 2021.

## 3.5 Archivistes

Channelière A., Responsable des archives privées aux archives départementales du Rhône et métropolitaine de Lyon, entretien téléphonique, mars 2021.

De Gand J., ancien chargé de mission de l'AHPNE dans le Centre-Val de Loire en 2018, archiviste chargé de la communication avec les collectivités territoriales aux archives départementales du Loiret, avril 2021.

Lalinec S., responsable des archives privées aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine, entretien téléphonique, avril 2021.

## 4 Autres sources

### 4.1 Sites webs

#### 4.1.1 Associations

Loiret nature environnement : <https://www.loiret-nature-environnement.org/>

Bretagne Vivante – SEPNB : <https://www.bretagne-vivante.org/>

FNE AuRA : <https://www.fne-aura.org/>

Société nationale de protection de la nature : <https://www.snpn.com/>

France Nature Environnement : <https://www.fne.asso.fr/>

#### 4.1.2 AHPNE

Site principal : <https://histoire-environnement.org/>

Site d'hébergement des inventaires : <http://archives-apne.e-monsite.com/>

#### 4.1.3 Site du ministère de la Transition écologique

Site principal : <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/>

Sur l'opération en Centre-Val de Loire : "[Les archives, mémoire du patrimoine naturel et de sa protection](#)" - Archives historiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de la Cohésion des territoires ([developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr))

## 4.2 Base de données en ligne

Site de l'Inventaire National du Patrimoine naturel : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

## Partie II : Des défis de la transmission aux défis de la réutilisation

Les associations de protection de la nature et de l'environnement sont une véritable mosaïque d'associations qui ont différentes tailles, activités et objectifs. Il n'a pas été fait le choix de prendre des associations à l'échelle nationale comme France Nature Environnement ou encore Les Amis de la Terre car leur échelle impliquerait de s'intéresser seulement aux archives nationales. Or les associations de protection de la nature et de l'environnement sont inscrites dans un territoire corrélé plus ou moins à un échelon administratif.

Trois associations ont été choisies pour notre étude de cas. Loiret Nature Environnement, Bretagne Vivante – SEPNE et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature devenu France Nature Auvergne-Rhône-Alpes. Ces trois associations ont l'avantage d'avoir une longue histoire, ainsi la Frapna est créée en 1971, LNE en 1946 et Bretagne Vivante - SEPNE en 1958. Elles présentent aussi des activités semblables d'un point de vue extérieur : la typologie et la thématique de leurs archives devraient donc se recouper. Tout l'enjeu dans cette étude de cas est de comprendre les différentes façons qui les ont amené, ou pas, à transmettre leurs archives à un service public et à les transmettre à la future génération au sein de leurs associations. De plus la Frapna n'a pas eu de contact avec l'AHPNE à la différence des deux autres. Ajouter au fait que comparer Bretagne Vivante – SEPNE avec Loiret Nature Environnement va permettre de pointer les différences de deux opérations d'inventaire réalisées par l'AHPNE : celle du Finistère en 2011 et celle du Centre-Val de Loire en 2018. Cette approche comparative va permettre de comprendre les actions de l'AHPNE sur plusieurs années et son efficacité.

Concrètement, les sources sont composées de quatorze témoignages oraux qui peuvent être séparés en trois populations : les militants d'associations, les archivistes et les membres de l'AHPNE. Il existe une porosité entre ces trois catégories où certains témoins sont aussi bien des militants d'associations que des membres de l'AHPNE comme Max Jonin tandis que des archivistes jouent aussi un rôle dans l'AHPNE comme Patrick Cavalié. L'étude repose aussi sur d'autres sources qui nous sont parvenues des militants telles que des échanges de courriers et des inventaires personnels. Mais surtout elle s'appuie sur des outils archivistiques comme les inventaires dressés par l'AHPNE et les instruments de recherche des fonds d'association dans les services d'archives départementales.

# 1 Une difficulté à transmettre les archives

La transmission des archives et de la mémoire au sein des associations semble difficile car elles consacrent peu de temps à ces questions du fait de leur méconnaissance de cette notion et de son intérêt. Il faut donc comprendre déjà la valeur archives au sein de ces associations et identifier, si il en existe, des personnages qui portent la mémoire de l'association. Cette approche peut donner des pistes à des éléments déclencheurs qui ont invité l'association à verser ses archives à un service d'archives public ou bien à y accorder un intérêt plus important au sein de l'association en se donnant les moyens de les conserver et de les classer.

## 1.1 Des personnalités jouant le rôle de mémoire au sein des associations

Lors de la définition de l'amnésie et de la mémoire, l'archiviste Martine Cardin montrait que les archives sont la mémoire. Au cours des enquêtes auprès des militants et anciens militants des associations de la protection de la nature, il était important dans un premier temps de questionner ce qu'ils entendaient par le mot archives.

Le sondage « Les Français et leurs archives » réalisé par SOFRES pour le journal *Le Monde* permet de dresser une comparaison avec les définitions ou du moins ce qu'entendaient les militants interrogés par le mot archives. Ainsi pour 80 % des français sondés, les archives sont associées à la mémoire et pour 67 % au mot histoire. Il en va de même au sein du groupe des sept militants étudiés (si l'on exclut Rémi Luglia, à la fois président de la SNPN et historien). De façon unanime le mot archives renvoie au mot mémoire. Il est d'autant plus intéressant que cette mémoire est associée à une richesse ainsi le bénévole de Bretagne Vivante-SEPNB, explique que « quand l'association perd sa mémoire, elle perd une partie de sa richesse. Elle perd les acquis mis en place par les gens auparavant<sup>147</sup> ». Dans des groupes associatifs, qui plus est considérés en marge de la société dans les années 60-70 mais dont les thématiques sont devenues prégnantes au XXI<sup>e</sup> siècle, les archives sont aussi un marqueur identitaire tel que le décrit Didier Papet, co-président de Loiret Nature Environnement : « La mémoire de l'association, c'est aussi un certain nombre de documents sur lesquels on peut revenir pour montrer combien on était précurseur, combien l'association s'était penchée sur le sujet<sup>148</sup> ». Un caractère émotif se dégage de ces archives où des figures pionnières de la protection de la nature refont surface à travers les papiers tel que Michel-Hervé Julien, professeur de musique, ornithologue et fondateur de la revue Penn Ar Bed puis de la Société pour l'Étude et la Protection de la nature en Bretagne, décédé en 1966.

---

147 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

148 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

« quand on tombe sur les courriers de Michel Hervé Julien qui est le fondateur de la SEPNB et qu'on voit ses démarches auprès des politiques, auprès de tas de gens. On se rend compte à quel point il était pionnier en matière de pratique de protection de la nature, à quel point l'association était pionnière dans ce sens. [...] On touche du doigt concrètement le fait que l'association a initié un certain nombre d'outils de protection de la nature qui ont été développés après, je pense à ces courriers sur le tiers sauvage, sur le littoral. Je pense aux parcs naturels régionaux par exemple<sup>149</sup> ».

Le mot mémoire renvoie aussi aux services d'archives publics comme l'explique Mélanie Dajoux, chargée des archives et coordinatrice eaux et nature de la Fédération France nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes : « Les archives c'est la mémoire d'une structure ou d'une multitude de structures dans le cadre d'archives publiques type les AD qui ont à charge de stocker, conserver dans de bonnes conditions et voir même valoriser le fonds qu'ils ont à disposition<sup>150</sup> » rappelant ainsi l'enquête « Qui sont les publics des archives ? » réalisé par le Service interministériel des Archives de France en collaboration avec le Département de la politique des publics en 2013-2014 où l'une des missions principales des services d'archives est la transmission de la mémoire collective selon les sondés.

Dans la continuité des résultats du sondage pour le journal *Le Monde* en 2001, les militants interrogés rapprochent aussi les archives au passé, en particulier à l'histoire comme Monique Coulet, ancienne présidente de la Frapna de 1981 à 1989, qui cite que « les archives sont le passé » soulignant qu'elles sont « indispensables pour connaître l'historique des choses<sup>151</sup> ». Max Jonin explique tout l'intérêt des archives pour les historiens en science politique « Les archives c'est important car c'est le matériau de l'historien car quand on fera l'histoire de la protection de la nature et de la SEPNB on aura besoin d'archives.<sup>152</sup> ».

Ainsi pour les militants interrogés, les archives sont la mémoire de l'association et le matériau qui va servir à écrire son histoire à l'image de ce qu'en pense les français sans pour autant qu'ils en aient une meilleure connaissance car aucun des militants interrogés n'avait un parcours d'historien ou dans le domaine de la culture à l'origine.

D'un point de vue matériel, les archives ne sont pas cantonnées à l'imprimé, au document papier. Bien que certains des militants soient extrêmement « papivores » pour reprendre l'expression de Max Jonin, les archives des associations peuvent prendre d'autres formes matérielles telles que

149 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

150 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

151 Entretien du 9 avril 2021 avec Monique Coulet.

152 Entretien du 8 avril 2021 avec Max Jonin.

des photos, des affiches ou encore des archives sous format électronique qui font l'objet de nombreux questionnements dans les associations.

Bien qu'associé au passé et à la mémoire, leur intérêt n'est pas uniquement historique, il est aussi scientifique. Didier Papet revient ainsi sur les bases de données naturalistes « L'avantage avec les données que l'on a en archives, on peut faire des comparaisons, on rentre directement dans les sciences que ce soit sur le nombre des espèces, nouvelles ou disparues<sup>153</sup> ». Elles ont aussi un intérêt dans le cadre d'affaires judiciaires et font l'objet de réutilisation, intérêt qui sera abordé dans la dernière partie de ce mémoire. Ces différents aspects indiquent donc bien qu'il existe des archives comme objet de mémoire mais aussi des archives « vives<sup>154</sup> » comme le souligne Florian Charvolin qui sont utilisées au cours de la vie associative.

Les archives des associations de protection de la nature sont-elles donc bien différentes par rapport à celles d'autres associations ? Si l'on se réfère au travail de l'archiviste Julien De Gand qui fut chargé de mission pour l'opération dans le Centre-Val de Loire de l'AHPNE en 2018, il n'existe pas de différence dans la typologie documentaire :

« Vous prenez une association scientifique au sens large et une association naturaliste, on va retrouver sensiblement la même typologie documentaire mais la thématique va être différente et c'est pareil pour une association militante. La typologie documentaire, la structure même de l'archive associative, va être sensiblement la même. C'est vraiment sur la thématique que s'exprime cette différence et pas sur la forme<sup>155</sup> »

De plus les associations font aussi la distinction entre plusieurs fonds. Par exemple, Bretagne Vivante-SEPNB possède un fonds documentaire composé des revues provenant d'autres organismes et d'un fonds d'archives associatives déposé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Les militants interrogés ont donc fait un rapprochement très net entre la mémoire et les archives et parfois l'ont étendu à d'autres domaines du fait de leur intérêt. Toutefois, ces témoignages sont personnels et ne reflètent pas totalement les choix faits par les associations de protection de la nature. En effet, les témoins ont été choisis pour leur proximité avec les archives au sein de l'association, soit qu'ils occupent ou ont occupé des fonctions au sein de l'association en lien avec les archives ou qu'ils sont en possession de cette mémoire.

---

153 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

154 CHARVOLIN (FLORIAN), « De l'importance de la sauvegarde et de la collecte des archives des associations de protection de la nature », *Associations de protection de la nature face à leur mémoire*, Paris, n° 28, Comité d'histoire du ministère de l'environnement, 2019, p. 38-44.

155 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

Un choix comparatif avait été fait au début des enquêtes orales consistant à contacter une personne de chaque association qui était le plus au fait de l'état des archives en leur sein. Mais il s'est avéré rapidement que certains interlocuteurs ne pouvaient répondre à des questions du fait de leur méconnaissance de certains sujets techniques ou d'évènements passés au sein de l'association. Un élargissement des sources a dû donc être entrepris, le plus souvent pour interroger un militant de longue date de l'association.

Ainsi les associations de protection de la nature ont souvent reposé sur des individus portant à la fois plusieurs casquettes. Philippe Lebreton est ainsi tout au long de sa vie un scientifique universitaire, un ornithologue, un membre de la Frapna et s'est engagé un temps en politique. Max Jonin, ancien secrétaire générale de la SEPNB a aussi été maître de conférence à l'Université Bretagne Occidentale en faculté de science-géologie et conservateur de la réserve de Trévor. Ils ont donc été amenés à exercer au nom de l'association certaines responsabilités administratives, à produire des documents plus ou moins relatifs à l'association et leurs parcours professionnels sont aussi en lien avec le milieu de la protection de la nature. Certains fonds versés en service d'archives public sont complémentaires du fonds de l'association à l'instar du fonds Max Jonin et du fonds de Bretagne Vivante-SEPNB. Mais au-delà des archives papiers, la mémoire de ces individus est aussi un enjeu pour les associations. Pour reprendre les mots de Max Jonin en parlant de ses archives : « Elles sont pour partie sédimentées dans ma propre mémoire, dans mes neurones. L'action que je mène d'aujourd'hui, de demain, est nourrie de la mémoire de ce que j'ai fait et retenu<sup>156</sup> ».

Les témoins interrogés dans les associations sont donc tout à fait conscients que les archives sont la mémoire de leur association. Ils sont « le bien le plus précieux de leur histoire<sup>157</sup> » par leurs richesses mais aussi par l'évocation des combats passés et des connaissances accumulées. Cependant, il ne faut pas perdre à l'esprit que les archives des associations peuvent se retrouver dans un autre lieu que les bureaux de l'association. Elles sont aussi chez des individus, dans les cerveaux de certains militants de longue date.

## 1.2 Un désintérêt important pour les archives

Bien que parmi les personnes interrogées, les archives relèvent d'une importance fondamentale. Ce sentiment n'est pas tout à fait partagé au sein de l'association. Toutefois, il faut se garder de toute généralité entre les trois associations étudiées et d'une homogénéité d'opinion au sein des associations qui sont constituées avant tout de fortes personnalités.

---

156 Entretien du 8 avril 2021 avec Max Jonin.

157 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

Les différents témoignages recueillis permettent d'abord de dresser un constat sur la conservation des archives par les associations de la protection de la nature. Certes, il ne faut pas s'attendre à ce que les archives papiers soient conservées dans des magasins aux normes pour faire face à l'humidité et à la chaleur mais le lieu où elles ont été conservé illustre en partie la priorité aux archives faite par les associations ou du moins leurs directions.

Ainsi les archives de la Frapna, devenu FneAura, étaient « tous entassées dans la salle de bain reconvertie en salle d'archives<sup>158</sup> » de l'appartement servant de bureau à l'association. Ce qui n'a pas manqué d'étonner Mélanie Dajoux lors de son arrivée dans l'association. Pour l'association Bretagne Vivante – SEPNB, le cas est plus particulier, des travaux dans les locaux ont amené les bénévoles à les stocker dans un bâtiment de la mairie de Quimper. Or le bâtiment a subi un dégât des eaux entraînant ainsi une inondation des archives. Il faut aussi mentionner une note de 2017 qui fait état d'archives non triées et qui sont stockées « dans une salle du deuxième étage du bâtiment situé en face des locaux de l'association.<sup>159</sup> ». Or le bureau est alerté sur le fait que « l'occupation de la salle se fait en dehors de tout accord officiel, des travaux sont prévus dans ces bâtiments et la sûreté de ces locaux inoccupés est très aléatoire<sup>160</sup> ». Du côté de Loiret Nature Environnement, les archives sont alors stockées dans un grenier « plein à craquer » pour reprendre les mots de Didier Papet. La réelle problématique pour cette association était alors le classement, ainsi Christian Bray bénévole au sein du centre documentaire de l'association explique qu'il était : « Très très difficile de consulter les archives quand je suis arrivé, disséminées partout, il y en avait tellement. Impossible de retrouver quoique ce soit. Pour moi les archives si on ne peut pas les consulter ça ne sert à rien<sup>161</sup> ». Cette situation a amené les salariés et les bénévoles de l'association à ne pas consulter les archives mais surtout à empiler, les accumuler sans les classer. Les documents de Bretagne Vivante – SEPNB étaient eux-aussi dans cette situation où les fonds documentaires et les fonds des archives associatives étaient mélangés.

Le risque à long terme pour les associations de protection de la nature est de se retrouver dans le même cas que la Société nationale de protection de la nature (SNPN) où :

« Les archives de la SNPN de longue durée sont inexistantes. Il reste quelques procès verbaux anciens, les publications (les savants conservent très bien les publications) mais ce qui concerne la vie associative, il n'y a plus rien.

Pour une association fondée en 1854, ça fait assez court. L'association la plus ancienne ne voyait pas l'intérêt d'avoir ces fonds là.<sup>162</sup> »

---

158 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

159 Note au bureau de Bretagne Vivante du 11 octobre 2017.

160 Note au bureau de Bretagne Vivante du 11 octobre 2017.

161 Entretien du 22 mars 2021 avec Christian Bray.

162 Entretien du 20 avril 2021 avec Rémi Luglia.

Alors qu'à l'origine comme de nombreuses sociétés savantes du XIXe siècle, la société d'acclimatation zoologique (SZA), ancêtre de la SNPN, comptait un archiviste-bibliothécaire. Toutefois cette mauvaise conservation et l'absence de classement des archives ne doit pas être généralisé à l'ensemble des associations. Bien souvent bénévoles, direction, salariés et adhérents ont des réactions différentes vis à vis de cette mémoire du fait de leurs occupations et fonctions au sein de l'association. Ainsi après l'inondation du local où étaient entreposées les archives de Bretagne Vivante, « un peu démoralisés, les adhérents de la section « Rade Brest » sont cependant encore mobilisés dans le sauvetage de ce qui peut l'être des archives et documents touchés par les dégâts des eaux<sup>163</sup> ». Même état des choses pour les archives de la Frapna régionale, où des bénévoles « sensibles aux écrits et aux livres<sup>164</sup> » ont réalisé un tri des archives et se sont intéressés à la conservation de cette mémoire comme Philippe Lebreton.

Mais l'intérêt suscité chez certains groupes ou individus dans les associations doit être contrebalancé par une vision où les archives sont assimilées au passé considéré comme un frein pour les activités de l'association. En effet l'approche de certains est que l'accumulation de « vieux papiers » prend de l'espace et du temps. Ainsi Rémi Luglia explique « A l'heure actuelle, heureusement je suis là pour porter une vision d'historien car certains pensent encore que ces vieux papiers ne servent à rien et doivent être bennés.<sup>165</sup> ». Mais cela peut être encore plus problématique quand c'est la direction elle-même qui explique que les archives doivent aller tout simplement à la déchetterie<sup>166</sup>. Ainsi l'absence d'une culture de la mémoire au sein des associations ou du moins l'absence de solution de conservation des archives sur le long terme par les associations provoque la destruction de la mémoire. Le cas le plus emblématique au cours de notre enquête est celui de la section départementale d'Isère de France nature Environnement affilié à Fne Aura qui est rapporté par Mélanie Dajoux :

« La Fédération départementale d'Isère a déménagé il y a plusieurs dizaines d'années, ils ont intégré des locaux plus petits. Ils ont jeté leurs archives. [...] Au sein d'une même fédération, les différentes structures, indépendantes les unes des autres, n'ont pas le même raisonnement face à une problématique de déménagement, de manque de moyens. Si elle l'avait su la fédération d'Isère aurait fait le choix d'envoyer cela aux archives mais ce n'était pas connu à l'époque.<sup>167</sup> »

Cette tendance se retrouve aussi chez les salariés, le bénévole de Bretagne Vivante - SEPNB souligne « le peu d'implication des personnels dans ce sauvetage de ce qui constitue aussi leur outil

---

163 Courriel au bureau de Bretagne Vivante du 7 juin 2013.

164 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

165 Entretien du 20 avril 2021 avec Rémi Luglia.

166 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

167 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

de travail et le patrimoine de l'association. Une réaction collective rapide aurait probablement permis de limiter les dégâts, l'eau ayant impacté les cartons de documents par capillarité.<sup>168</sup> » bien que certains soient reconnaissants de son travail de tri du fait d'avoir « permis de dégager de la place<sup>169</sup> ».

Les trois associations étudiées montrent donc que des tendances s'affrontent. Bien que les archives revêtent un aspect mémoriel et historique de l'association, l'absence de considération les entraînent soit dans un espace pour les conserver sans jamais revenir les consulter et soit, dans le pire des cas, elles sont envoyées à la déchetterie. Un cercle vicieux s'est alors constitué où l'absence de classement, le fait de ne pas pouvoir y accéder empêche de prendre conscience de leur intérêt et donc les entraîne vers la benne.

Toutefois, il faut aussi comprendre dans cet aspect de prise en compte des archives et plus largement de la mémoire ce qui se joue au sein des associations de protection de la nature. L'évolution du rapport de force entre les collectivités, l'État et les associations a évolué depuis leur création les a amené à se professionnaliser. Les études et travaux réalisés par les salariés sont leur moyen de survie ainsi l'exemple de la Frapna région est tout à fait éclairant :

« Subvention de la région sont pratiquement inexistantes et du coup, les associations se trouvent étranglées, doivent déménager, réduire les frais de location. Ce qu'il sacrifie en premier lieu sont les archives. [...] Le problème de gestion des archives est un problème souvent négligé car les salariés sont débordés.<sup>170</sup> »

Les associations de protection de la nature sont dépendantes des subventions données par des conseils départementaux ou régionaux parfois totalement opposés à leur combat et auxquels elles s'affrontent lors de batailles judiciaires. Cette instabilité financière sur le long terme les amène à devoir déménager ce qui est l'occasion d'une réorganisation de l'espace entraînant alors des éliminations dans les archives.

Au-delà de la problématique économique, l'évolution sociologique des associations de protection de la nature peut aussi expliquer la mauvaise transmission entre les militants.

« je pense que pendant très longtemps, l'association a tourné a recruté beaucoup du côté des universitaires et donc là il y avait une espèce de transmission entre les universitaires de l'histoire de l'association. Mais l'association a évolué et s'est élargie. Il y a eu une espèce de rupture dans la connaissance de l'action de l'association<sup>171</sup> ».

Cette rupture peut être fatale pour les associations qui perdent ainsi une mémoire papier mais aussi une mémoire orale comme le montre une anecdote de Philippe Lebreton, reçu de façon « non-

---

168 Courriel au bureau de Bretagne Vivante du 7 juin 2013.

169 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

170 Entretien du 9 avril 2021 avec Monique Coulet.

171 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

chalante » par le directeur de la Frapna départementale de l'Ain qui ne semblait pas le connaître. Toutefois cette évolution n'est pas forcément signe de rupture, l'exemple même de Mélanie Dajoux, salariée arrivée en 2013, dont le poste au départ ne considérait pas la gestion des archives de l'association a été choisie car « Parmi mes collègues c'était moi que ça intéressait le plus<sup>172</sup> ».

Bien que les témoins interrogés dans les associations de protection de la nature aient à l'égard des archives une véritable considération de par leur intérêt historique et mémoriel voire scientifique, leurs associations n'ont pas toujours été à même de préserver cette mémoire. Des facteurs d'individualités, économiques et sociologiques expliquent ce choix mais cela doit interroger sur le comportement d'associations dont le but est avant tout la préservation et la protection, en l'occurrence celle de la nature et de l'environnement.

### 1.3 Les éléments déclencheurs de la collecte et du classement

Ce constat sur l'état de conservation des archives des associations de protection de la nature paraît alarmant. Toutefois les trois associations étudiées ont fait le choix d'accorder une plus grande importance à leurs archives en les versant aux Archives départementales de leur département propre et – ou- en revoyant leur classement au sein de leurs locaux afin de les rendre plus accessibles qu'elles ne l'étaient auparavant. Pour expliquer ce choix, trois éléments déclencheurs peuvent être distingués qui peuvent être combinés dans cette prise de décision. Certains sont internes à l'association tandis qu'un autre est externe.

Avant tout, il faut bien comprendre que le déclenchement de la transmission à un acteur extérieur de la mémoire de l'association, en l'occurrence des Archives départementales, s'inscrit dans un contexte où l'idée de s'en occuper parmi certains individus de l'association a déjà infusé.

Du côté de la Frapna, Philippe Lebreton ou encore Monique Coulet jouent un rôle prépondérant en ayant dressé une *Histoire de la Frapna* à laquelle il faudra revenir plus tard et en s'étant occupé de trier les archives dans le local régional. Pour Bretagne Vivante – SEPNB, Maurice Le Démézet et Bruno Maresca ont publié un livre en 2003 intitulé *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)* qui retrace l'histoire d'une des plus anciennes associations régionales encore en fonctionnement de protection de la nature. Du côté de Loiret Nature Environnement, cette prise de conscience ne se limite pas à quelques individus mais se prend au niveau même de la structure associative. Ainsi « La fédération a embauché un historien pour mettre sur papier l'histoire de l'association »<sup>173</sup>. En effet l'association a compté des figures de l'histoire locale

172 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

173 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

de l'Orléanais dès sa fondation en 1945 mais aussi des figures qui aujourd'hui sont commémorés sur la scène nationale. Maurice Genevoix a ainsi occupé une place importante dans l'association en tant que président d'honneur à partir de 1946. Or sa panthéonisation par le président de la République française, Emmanuel Macron, le 11 novembre 2020, a entraîné un intérêt de la part d'historiens pour l'association. Il faut souligner la production d'ouvrages portant sur l'association à l'image de la SEPNB. Ainsi la ré-édition du livre *Faune sauvage des temps jadis – Orléanais, Beauce, Sologne, Gâtinais...* inclus un passage sur l'historique de l'association.

Bien que les archives fassent l'objet d'une insuffisante considération de la part des associations, il existe un soubassement en leur sein qui se porte d'avantage sur l'histoire de l'association.

Il faut s'intéresser aux éléments déclencheurs externes dans un premier temps. Le premier d'entre eux est sans aucun doute l'intervention de l'Association d'histoire de la protection de la nature (AHPNE) présentée précédemment. La Frapna n'a pas été touchée car aucune opération organisée ou co-organisée par l'AHPNE n'ont touché l'ancienne région Rhône-Alpes ou Auvergne-Rhône-Alpes pour l'instant, ni même le département du Rhône.

L'opération dans le Finistère en 2011 a touché notamment Bretagne Vivante – SEPNB, l'occasion a été de réaliser un inventaire du fonds de l'association parla vacataire Angéline Moulin. Des bénévoles n'hésitent pas à utiliser ce travail de 2013 pour porter la tâche au sein de l'association comme le montre ses correspondances et ses interventions au Bureau de l'association :

« Je vous rappelle que dans le cadre de la démarche de l'association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement de sauvegarde des fonds associatifs ou privés concernant la protection de la nature, une vacataire, Angéline Moulin avait réalisé en 2011 un pré-inventaire de ces fonds. Celui de Bretagne vivante y était qualifié de "très important, riche et diversifié" et estimé à 70 mètres linéaires. Le rapport d'Angéline Moulin a fait l'objet d'une restitution au cours de la réunion du 13 octobre 2011 aux archives départementales du Finistère. J'en déposerai un exemplaire au siège au cas (bien improbable...) ou l'on ne retrouverait pas ce document.<sup>174</sup> »

Toutefois cette intervention de l'AHPNE n'a été que partielle dans le versement des archives de l'association fait à un service d'archives publics ou même dans le classement car « La démarche de l'AHPNE a été un élément important pour que les archives se conservent mais il a fallu la relayer en interne<sup>175</sup> ».

Pour l'association Loiret Nature Environnement, l'intervention de l'AHPNE ne semble pas fondamentale comme déclencheur, elle apparaît aussi dans un contexte où l'association commençait à se préoccuper de ses archives et de leur classement.

---

174 Courriel au bureau de Bretagne Vivante du 7 juin 2013.

175 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

L’AHPNE a pu aussi stimuler certains militants à s’occuper de leurs archives. Ainsi différents témoins des associations interrogées ont fait partie de l’AHPNE. C’est le cas de Philippe Lebreton ou encore de Max Jonin qui qualifie le fait d’avoir été « membre fondateur fortuitement » mais quand « l’AHPNE a été créée je me suis rendu compte de l’importance<sup>176</sup> » de conserver dans un bon état les archives. Patrick Cavalié, archiviste chargé de mission au MTES et adhérent de l’AHPNE, indique notamment que Philippe Lebreton les avait invité au siège de la Frapna Lyon en 2011-2012. Mais l’opération ne donna pas de résultat dans l’immédiat.

L’AHPNE est donc un facteur important dans la prise de conscience des archives par les associations parce qu’elle a su dès sa fondation intégrer des militants dans ses rangs. Ses interventions sur le terrain ont permis de faire connaître cette problématique, mais il semble qu’en l’absence de porte-voix au sein des associations il n’y aurait pas eu de suite.

Un autre facteur à la fois externe et interne est celui du versement des fonds de personnalités. Ainsi au fonds Bretagne Vivante – SEPNB existe plusieurs fonds complémentaires de personnalités qui ne sont pas encore tous versés aux archives départementales d’Ille-et-Vilaine. Ainsi le fonds de Max Jonin, secrétaire général de la SEPNB de 1976 à 2000, est évocateur. En effet, il a aussi été inventorié par Angéline Moulin dans le cadre de l’opération de l’AHPNE en 2011 et a ensuite été versé aux Archives départementales d’Ille-et-Vilaine ce qui a poussé ensuite l’association à déposer son fonds au même endroit.

Enfin un facteur interne, sans aucun doute le plus important, dans le fait que les associations de protection de la nature ont porté un nouvel intérêt à leurs archives est l’occupation de l’espace à l’occasion d’un déménagement.

Certes il peut être l’objet d’un grand risque pour la mémoire de l’association car au cours d’un déménagement les archives sont éliminées, se perdent, sont jetées créant ainsi des lacunes. Mais il peut aussi être un élément déclencheur dans le versement ou dans la prise de conscience de l’association de leur importance. Christian Bray, bénévole, à Loiret Nature environnement fait part que l’« Association recevait énormément de revues d’autres associations de la région mais pas que<sup>177</sup> » et Didier Papet ajoute que « beaucoup de vieux adhérents qui en rangeant leur grenier avant de tirer leur révérence, nous envoyèrent des cartons entiers avec tout les vieux bulletins. On se trouvait avec 5 et 6 collections parfois des bulletins naturalistes entre 1960 et 1982. C’est là qu’on s’est dit que l’on va en déposer aux archives<sup>178</sup> ». Cette accumulation d’archives, dont « 300-400 boîtes d’archives avec des revues qui dormaient, pratiquement pas utilisées<sup>179</sup> », dans le grenier a

---

176 Entretien du 8 avril 2021 avec Max Jonin.

177 Entretien du 22 mars 2021 avec Christian Bray.

178 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

179 Entretien du 22 mars 2021 avec Christian Bray.

entraîné des problèmes logistiques amenant l'association à les trier. Cette question de la gestion de l'espace a été aussi un élément déclencheur pour la section régionale de la Frapna comme l'explique Mélanie Dajoux : « On a commencé à s'intéresser aux archives avec l'objectif de déménagement » car « archives prenaient le plus de place sur le déménagement<sup>180</sup> ». Pour Bretagne Vivante – SEPNB, des bénévoles se sont occupés du tri avec la section de la « rade de Brest » entre fonds documentaires et fonds d'archives associatives avant le versement à un service d'archives départemental à l'occasion du « stockage temporaire organisé pendant les travaux d'aménagement de nos locaux actuels et dans l'attente de futurs locaux constitue un contexte bien périlleux pour ces archives qui ont déjà été impactées par l'inondation du local de stockage<sup>181</sup> ».

Le déclencheur interne qu'est l'occupation de l'espace est fondamental car visible et « encombrant, notamment par les personnels qui aspirent à plus d'espace de travail<sup>182</sup> ».

\*\*\*

Les déclencheurs de la transmission à un service d'archives sont à la fois externe et interne. Bien que le facteur de l'AHPNE soit important pour motiver des personnalités au sein des associations qui ont une meilleure connaissance du monde des archives, ce qui fait basculer l'association est la question logistique, celle de gagner de l'espace.

---

180 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

181 Note au bureau de Bretagne Vivante du 12 février 2014.

182 Note au bureau de Bretagne Vivante du 12 février 2014.

## 2 Les conditions de la transmission

Après avoir identifié la façon dont les trois associations de protection de la nature étudiées s'occupaient de leurs archives avant de les verser à un service d'archives, il faut s'intéresser au processus de transmission en tant que tel. Comment les services d'archives publics ont réagi face à ce dépôt privé émanant d'une association de protection de la nature et de l'environnement ? Du côté de l'AHPNE, quelle a été la stratégie adoptée dans les opérations dans le Finistère, le Centre-Val de Loire et la Seine-Maritime pour sensibiliser les associations ? Et les associations ont-elles réussi à vaincre leurs peurs en confiant une partie de leur mémoire aux services publics d'archives ? En s'intéressant à chacun des acteurs de cette transmission : le producteur, le service qui va conserver et l'association médiatrice, il va être important de comprendre que les conditions de la transmission reposent sur un aspect de confiance et de crédibilité.

### 2.1 Pour les services d'archives publiques : une thématique nouvelle

Le rôle de l'archiviste n'avait pas encore été abordé au sein de cette étude pourtant il est fondamental car il a les compétences en tant qu'archiviste pour répondre au besoin des associations et assurer cette transmission. Notre étude s'est concentrée sur trois services : les archives départementales du Loiret, les archives départementales d'Ille-et-Vilaine ainsi que les archives départementales du Rhône et métropolitaine de Lyon. Chacun a reçu respectivement un fonds de l'association étudiée hormis le Loiret qui n'a reçu qu'une collection de bulletin des Naturalistes Orléanais.

#### 2.1.1 La collecte

Les archives départementales ne sont pas des spectateurs dans cette transmission de la mémoire des associations de protection de la nature. Au contraire les services étudiés ont un véritable objectif, à des degrés divers en fonction de leurs moyens aussi bien humains que financiers, de collecte de ces fonds d'associations.

Ainsi les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine veillent à la mise en place d'un pôle environnement au sein de leurs fonds. Le thème est certes plus large que les associations de la protection de la nature et de l'environnement mais il y a une réelle ambition d'intégrer des fonds d'archives privées dont la « thématique est un peu plus actuelle en ce moment<sup>183</sup> ». La constitution d'un fonds se résume à l'intensification des contacts pour constituer un corpus archivistique plus important. Bruno Isbled, Conservateur général du patrimoine, se charge de la communication avec

---

183 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

les associations. Il n'y a pas un travail de veille mais un véritable effort réalisé par les archivistes pour sauvegarder cette mémoire régionale. Cela ne s'arrête pas seulement à la collecte mais prend tout son sens dans la valorisation car la finalité de la conservation des fonds d'archives est de les communiquer et de les faire connaître. Ainsi du 14 septembre 2020 au 8 janvier 2021, les archives départementales d'Ille-et-Vilaine ont accueilli une exposition intitulée « Bleu pétrole. Le scandale Amoco » qui relate la lutte aussi bien judiciaire que technique et politique contre la marée noire engendrée par l'échouage du superpétrolier Amoco Cadiz dans la nuit du 16 mars 1978. Ce choix de collecte, qui par ailleurs n'empêche pas la collecte d'autres fonds d'archives privées, a permis de faire entrer six fonds dans les magasins des archives départementales comme le fonds de Dominique Bernard, adhérent aux Amis de la Terre (association de protection de la nature et de l'environnement proche de l'écologie politique), et le fonds de la coopérative de l'érable, association de protection de la nature et de l'environnement cantonale. Toutefois cette collecte ne fait pas l'objet « d'une communication sur notre site, sur notre, réseau, comme la collecte nationale de la Grande Guerre<sup>184</sup> » comme le rappelle l'archiviste Sébastien Lalinec.

Cette volonté se retrouve aussi aux Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon où ont été versés deux fonds, un de la Frapna région et un de la Frapna Rhône. Adeline Channelière, responsable des archives privées, estime qu'il est important de « voir qu'il y a des personnes qui font des choses pour l'environnement, nos enfants et petits enfants verront que nous avons quand même fait des choses<sup>185</sup> ». Les archives départementales conservent ainsi des fonds de Fédération d'association pour le maintien d'une agriculture paysanne et de différentes branches de la confédération paysanne. A cela s'ajoute des fonds de personnalités en lien avec la protection de la nature tel que celui de Philippe Lebreton et de Monique Coulet. Toutefois dans la même optique que les archives d'Ille-et-Vilaine, le fait d'être plus sensible à conserver ce type de fonds n'empêche pas d'accueillir des fonds ne portant pas du tout sur le thème de l'environnement. Ainsi le fonds de l'association Action pour la dignité humaine créée par Christine Boutin est rentré aussi dans les magasins des archives. Toutefois il n'y a pas une politique aussi bien établie que celle des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine avec la constitution d'un « pôle environnement ».

Pour les Archives départementales du Loiret, la question est plus difficile pour des raisons logistiques. En effet l'institution est amenée à déménager dans un nouveau bâtiment empêchant toute nouvelle rentrée de fonds en attendant le déménagement. Toutefois le recrutement de Julien De Gand, ancien chargé de mission dans le cadre de l'opération de l'AHPNE en Centre-Val de Loire, semble être un signe pour s'intéresser à la question ainsi que « rôle moteur<sup>186</sup> ». joué par l'institution lors de l'opération en 2018 en accueillant le comité de pilotage.

---

184 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

185 Entretien du 22 mars 2021 avec Adeline Channelière.

186 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

Les différents cas étudiés sont donc extrêmement éclairants, il y a une prise de conscience du sujet par les archivistes sur l'importance de la sauvegarde des archives de cette thématique car comme l'explique l'historien Rémi Luglia :

« Dans onze à douze ans, dans une décennie qui suivra, cette thématique ne va pas cesser de monter. Le travail fait par les services d'archives vont être utile. Je crois que les services d'archives sont condamnés à être avant-gardiste sur les thématiques montantes dans les sociétés qui vont les questionner pour saisir ces thématiques encore peu institutionnalisées qui permettront à la société dans vingt ans de regarder son passé.<sup>187</sup> »

### 2.1.2 Des difficultés dans la collecte inhérente au monde associatif

Bien qu'il y ait une volonté de collecter ces fonds, des difficultés existent en raison du statut privé des archives et de la structuration des associations.

En effet les fonds d'associations et les fonds de personnalités sont des archives privées. En effet c'est au choix de l'association de les verser et en cela les services d'archives sont donc tributaires, versement qui peut prendre deux formes le plus généralement : le dépôt ou le don. Toutefois, ces archives n'ont pas de délai d'utilité administrative (DUA) propre en raison de leur statut à part à la demande de l'association comme c'est le cas pour les archives judiciaires de Bretagne Vivante. Ainsi comme le souligne Patrick Cavalié « Tout est dans la lettre de don, elle doit être la plus claire possible. C'est juste une question de procédure, de la même manière ils peuvent dire que tout communicable après autorisation<sup>188</sup> ».

Une fois l'accord obtenu, bien que dans les trois cas étudiés ce soit un choix de l'association de verser ses archives, la collecte dans les bureaux de l'association est le lieu de nouvelles difficultés. L'exemple de la collecte du fonds de la section régionale de la Frapna par Adeline Channelière permet de mieux comprendre le travail de l'archiviste. Un premier travail de récolement par l'association avait été entrepris dans les années 90. Ainsi « Sur certaines boîtes, notamment des gros conteneurs, il y avait des analyses avec des numéros mais cela représentait un tiers ou un quart du fonds total. Ils avaient essayé de travailler mais il n'y avait pas une réflexion sur la totalité du fonds<sup>189</sup> ». L'enjeu pour l'archiviste est donc de comprendre l'histoire de l'association afin de conserver les documents à vocation historique. Or la problématique a été que « des salariés de l'association venaient de partir donc il n'y avait pas forcément de mémoire des salariés sur les dossiers<sup>190</sup> ». La solution réside donc dans le fait d'établir un lien de confiance avec les associations, Adeline Channelière a discuté avec les bénévoles de l'association qui portaient une mémoire et pu retracer l'historique des actions qui avaient été menées.

---

187 Entretien du 20 avril 2021 avec Rémi Luglia.

188 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

189 Entretien du 22 mars 2021 avec Adeline Channelière.

190 Entretien du 22 mars 2021 avec Adeline Channelière.

Toutefois cette difficulté dans la collecte inhérente à des producteurs qui font peu de cas vis à vis de leurs archives n'a pas eu de conséquence sur le classement. Julien De Gand qui a pu avoir une vision large en inventoriant les fonds de plusieurs associations de protection de la nature et de l'environnement relève donc un plan de classement classique des associations : « Si on devait classer ces archives. Le plan de classement serait décomposé de cette manière : vie statutaire, comptabilité, action menée et documentation – publication. On a toujours ce schéma propre aux archives privées.<sup>191</sup> ». L'archiviste doit donc adapter une démarche pragmatique comme l'explique Sébastien Lalinec « on s'adapte en fonction des archives et on essaye de les organiser de façon logique : comment elle s'est organisée au niveau de l'arborescence, de l'organigramme de l'association<sup>192</sup> ». Aucun des témoins archivistes n'ont reçu de consigne précise que ce soit dans le classement ou la rédaction de l'instrument de recherche comparé « à un fonds syndical où il y a des cadres de classement national<sup>193</sup> ».

Enfin la dernière difficulté est liée à la disparité des fonds des associations car certains mélangent des documents personnels et associatifs. Ainsi l'exemple du fonds de l'agronome Michel Brosselin, premier président de la FFSPN, qui « a été formé à l'initiative de cette personnalité, il y a des papiers qui dépendent de la SNPN et devront rentrer en théorie dans un fonds purement SNPN<sup>194</sup> ». Toutefois comme l'explique Sébastien Lalinec, la démarche personnelle de Max Jonin de verser ses archives « a facilité l'entrée de ce fonds aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine<sup>195</sup> ». De plus les fonds d'associations régionales ne comprennent pas les antennes locales, Bretagne Vivante – SEPNEB ou encore la Frapna n'ont versé que leurs fonds régionaux dans un service d'archives départementales (exception faite à la section de la Frapna Rhône). Cela pousse l'archiviste à prospecter de manière plus étendue, le cas de l'association Eaux et Rivières en Ille-et-Vilaine dont les « fonds sont dispatchés dans plusieurs endroits » permet de le comprendre. De plus certaines associations de la protection de la nature et de l'environnement n'ont pas une dimension régionale mais plus locale, renforçant ainsi la difficulté de collecter leurs fonds mais comme l'explique S. Lalinec « On essaye de cibler les associations principales et cela permet de faire rentrer d'autres fonds plus limités, plus réduits<sup>196</sup> ».

Il y a donc une réelle volonté dans la collecte de ces fonds et de les valoriser dans un contexte où la thématique prend de l'importance au sein de la société de la part des services d'archives départementales étudiés. Toutefois des difficultés, qui ne sont pas seulement propre aux

---

191 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

192 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

193 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

194 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

195 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

196 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Sébastien Lalinec.

archives des associations de protection de la nature et de l'environnement, doivent être surmontées par les archivistes notamment lors de la collecte et du classement.

## 2.2 L'AHPNE : un travail de sensibilisation et d'identification avant tout

L'association d'histoire de la protection de la nature a été créée en 2008 à l'initiative d'anciens fonctionnaires du ministère de l'environnement tel que Henri Jaffeux, son président, auxquels se sont adjoints rapidement des archivistes comme Patrick Cavalié, des chercheurs universitaires et militants d'associations comme Rémi Luglia. En organisant des opérations d'inventaires territorialisés, en étant partenaire et organisatrice de journées d'études et de séminaires, en fournissant un guide des sources, l'AHPNE a su se placer comme un élément important voire incontournable pour l'avenir des archives des associations de protection de la nature et de l'environnement. Il faut s'intéresser à l'évolution de la méthode qu'elle utilise ; la façon dont elle peut et veut faire le lien entre les archives départementales et les associations ; le bilan de bientôt treize ans d'activités et les nouvelles problématiques qui ont pu surgir.

### 2.2.1 Créer un lien de confiance

La prise de contact entre le producteur et le service d'archives est un élément essentiel lors de la collecte. Il l'est encore plus avec un producteur privé d'archives tel que les associations de protection de la nature et de l'environnement qui ont tout pouvoir sur leurs archives. Comme il a été démontré, l'AHPNE s'inscrit en médiateur, ou en « between » selon les mots de Patrick Cavalié<sup>197</sup>, entre service d'archives et association, alors comment fait-elle pour créer ou du moins construire ce lien de confiance avec les deux autres acteurs ?

La première des choses est de comprendre quels sont les objectifs de l'AHPNE. En effet comme le rappelle Julien De Gand, chargé de mission de l'AHPNE lors de l'opération en Centre-Val de Loire, l'important n'est pas de forcer le dépôt ou le don mais de sensibiliser, de faire prendre conscience à l'association du rôle de ses archives. De plus comme il a été démontré précédemment, le plus important est le guide des sources qui va servir aux chercheurs à retrouver les archives des associations. Donc l'objectif que se fixe l'AHPNE est avant tout d'identifier et de sensibiliser lors des opérations les associations de protection de la nature.

Mais comment fait-elle pour rentrer en contact avec les producteurs ? Pour répondre à cette question, il faut comprendre comment se structure chaque opération. Que ce soit dans l'opération dans le Finistère en 2011 ou dans le Centre-Val de Loire en 2018, un comité de pilotage fut mis en

---

197 Entretien du 20 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

place. Toutefois dans la composition il y a une différence très nette. Ainsi celui du Finistère est composé uniquement de membres de l’AHPNE locaux : Patrick Singelin, Maurice le Démezet et Max Jonin ; et d’un archiviste, Yoric Schleef. Tandis qu’en Centre-Val de Loire, l’AHPNE est représentée par Rémi Luglia et Henri Jaffeux, les associations de la PNE par Pierre Richart à la fois Président de France Nature Environnement Centre – Val de Loire et président de la Société d’étude, de protection et d’aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), les archivistes sont aussi présents puisque chaque centre d’archives départementales de la région a un représentant. Il est à noter aussi la représentation de la DREAL par un archiviste, Gilles Martinez. L’exemple de la région Centre montre l’approche verticale qui fut faite par l’AHPNE pour identifier les associations de PNE. Comme il l’explique dans le guide des sources et lors de l’entretien : « J’ai pu entrer dans ce monde par les associations fédérées de FNE. J’ai pu rencontrer des personnalités après avoir rencontré des associations.<sup>198</sup> ». Tout l’intérêt est de s’appuyer sur ce réseau déjà constitué puis ensuite de découvrir les associations hors réseaux par les échanges avec les militants. Cette prise de contact faite, une réunion de lancement est tenue expliquant les missions de l’AHPNE lors de l’opération. Elle doit se montrer rassurante auprès des associations « on ne vient pas voler vos archives, le but c’est de valoriser votre histoire, qu’elle puisse être ouverte aux historiens et qu’elle ne puisse pas être dégradée. Du côté de l’archiviste c’était aussi un moyen de les conseiller sur la protection de leurs archives, de leurs mémoires.<sup>199</sup> ». Il faut donc convaincre en apportant une plus-value, celle de la valorisation. Elle peut-être faite par les Archives départementales, lors d’exposition à l’instar de celle portant sur l’Amocco Cadiz, ou encore par l’AHPNE. Cette valorisation peut prendre la forme de colloque avec des historiens ou encore en présentant la démarche à des étudiants en histoire de second cycle. Rémi Luglia propose même l’idée d’associer « étudiant en écologie avec un master en histoire ou d’archivistique pour exploiter ces sources<sup>200</sup> ».

Cette démarche montre bien la difficulté à contacter les associations de PNE, mais avec l’autre interlocuteur que sont les services d’archives publics est-ce le même cas ?

Patrick Singelin explique que la prise de contact devait être progressive lors de l’opération Finistère ainsi ils devaient « rassurer le responsable des archives, qu’on était des gens sérieux, qu’on avait un projet sérieux et des préoccupations sérieuses. [...] Ce n’était pas forcément évident<sup>201</sup> ». C’est un véritable problème de légitimité, bien que l’AHPNE compte dans ses rangs des archivistes, comment relayer la démarche auprès des services publics d’archives, autorité compétente en matière de conservation de la mémoire. Pour cela, Patrick Cavalié explique qu’il compte sur une circulaire de la Direction des Archives de France et même un partenariat, à l’image de ce qui a été fait avec

---

198 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

199 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

200 Entretien du 20 avril 2021 avec Rémi Luglia.

201 Entretien du 9 avril 2021 avec Patrick Singelin.

Génériques pour l'immigration, pour que les services d'archives départementaux puissent s'appuyer sur l'AHPNE afin de mieux appréhender cette « nébuleuse » d'associations de l'environnement.

Une fois après avoir compris comment l'AHPNE s'insère dans cette relation tri-partite, son travail répond-il à ses objectifs, celui d'identifier le plus grand nombre d'associations de la PNE et de les faire connaître ? Chaque opération réalisée par l'AHPNE se finalise par l'écriture d'un guide des sources. Il comprend à la fois une présentation du projet avec ses limites et ses découvertes et un inventaire des fonds d'associations et de personnalités. Le passage d'un département à une région est ainsi tout à fait remarquable. L'opération dans le Finistère a permis de dresser 27 inventaires sur 36 associations contactées, alors qu'en région Centre 38 inventaires sur 180 associations contactées mais 1,2 kilomètres linéaires d'archives ont pu être identifiés. Bien qu'il y a une réussite derrière ce dernier chiffre, il faut s'interroger sur le peu d'associations ayant répondu favorablement à l'appel de l'AHPNE. Le fait que lors de l'opération dans le Finistère l'AHPNE s'appuie sur son réseau d'adhérents lui-même inséré dans les associations, en l'occurrence une des plus importante qu'est Bretagne Vivante – SEPNEB, a pu avoir un effet plus important. Car Julien De Gand souligne tout l'intérêt d'être passé au cadre régional, si l'on occulte des raisons financières et techniques :

« Les associations de protection de la nature et de l'environnement ne s'arrêtent pas un département comme Sologne Nature Environnement. Il y a plus de cohérence en terme de territoire sur une région. La structure associative était très centrée autour de la région. Il y avait déjà des points communs dans l'histoire de ces associations. D'un point de vue archivistique, les fonds étaient complémentaires entre eux.<sup>202</sup> »

Même si la différence pour l'opération Centre entre associations contactées et associations ayant répondu est important, le résultat est satisfaisant. En effet, le principe même de confronter des archives privées avec des archives publiques est réussi. Patrick Cavalié donne l'exemple d'un chercheur ayant réalisé un travail sur les espaces naturels dans les années 80, son travail est totalement à revoir à l'aune des archives privées en s'appuyant sur le guide des sources de l'AHPNE : « On a 35000 associations, sur 3500, même pas 10% où on sait qu'il y a quelque chose et que là-dessus ils ont 30 ml de papier, on arrive déjà à des centaines de mètres et des kms . On est arrivé à peu près à 10 kms par rapport aux inventaires. 4 kms. Ça devra intéresser.<sup>203</sup> ». Ainsi le futur guide des sources de 1200 pages signé par Françoise Bernat-Berger fait déjà l'objet d'attente de chercheurs bien que comme le rappelle Rémi Luglia il faut mobiliser les directeurs de recherche, en particulier en histoire, sur ce sujet de recherche qu'est l'histoire de la protection de la nature.

Toutefois, comment faire survivre ces opérations dans le temps ? Il est intéressant de faire une saisie à l'instant des archives des associations de la PNE sur un territoire mais comment y revenir, surtout

---

202 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

203 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

quand il est visible qu'une majorité des associations ne sont pas inventoriées comme dans la région Centre. L'AHPNE a prévu de mettre en place un comité de suivi de ces opérations comme l'explique Julien De Gand :

« prolonger la dynamique, prolonger les actions, ne pas faire un guide à l'instant T et s'arrêter là. Faire un guide serait juste une photographie. Le but est d'entretenir le lien avec ces associations et trouver une porte de sortie pour la conservation de leurs archives. C'était l'intérêt de ce comité de pilotage qui a été mis en sommeil après la mission et le contexte covid.<sup>204</sup> »

Même chose dans le Finistère, bien qu'il n'y ait pas de comité de suivi, il y a eu une tentative de poursuite de la part de Patrick Singelin qui a même tenté de trouver un financement auprès du conseil régional de Bretagne pour publier les inventaires, mais sans succès. Ces opérations, en particulier celle de la région Centre par son envergure, sont des « lièvres » pour reprendre l'expression de Patrick Cavalié. Confronté à des problèmes de moyen, l'AHPNE utilise ces expériences pour en émuler d'autres. En prenant la métaphore du nénuphar des archivistes suisses, Patrick Cavalié compte sur le fait qu'une fois qu'une association a versé ses archives dans un service, les autres suivront sans que cela se restreigne à des frontières administratives tel que les départements ou les régions. L'AHPNE ne manque pas d'idée pour s'immiscer et créer d'autres gardiens. Dans le cas de possibles opérations territoriales, la Martinique et le littoral méditerranéen sont deux objectifs pour deux raisons. La première est qu'il y a de nombreuses associations et la seconde qui en découle intrinsèquement est la richesse des informations produites en plus de la différence par rapport au reste du territoire français. En parallèle de cette démarche pragmatique, l'AHPNE développe des outils sur son site pour aider les associations. Ainsi elle propose un « kit de survie » sous forme de vidéo aux associations où elles peuvent retrouver un tableau de gestion par exemple, et participer aux formations des futurs salariés des associations de PNE, ainsi Patrick Cavalié a fait part de la création d'un centre de formation par la FNE pour les « cadres » des associations, les sensibiliser durant cette formation peut avoir des conséquences positives sur l'avenir de leurs archives.

En soit l'AHPNE s'inscrit donc véritablement comme un élément incontournable dans la sauvegarde et la transmission des archives des associations de protection de la nature et de l'environnement du fait de ses connaissances accumulées au cours des opérations territoriales qu'elle a mené et le fait d'être bientôt reconnu par les Archives de France. Sa démarche pragmatique lui permet de s'adapter à la situation propre de chaque association. Toutefois, l'absence de suivi sur le long terme est un problème, comment s'assurer que les associations vont continuer à transmettre leurs archives et les réutiliser par la suite.

---

204 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

## 2.3 La confiance dans une administration compétente

A ce jour très peu d'associations de protection de la nature et de l'environnement font la démarche de transmettre leurs archives aux services d'archives publics. Bien que l'AHPNE réalise un travail conséquent pour identifier le lieu où se trouve le fonds des associations et des personnalités de la protection de la nature et de l'environnement, la solution du service d'archives est encore peu envisagée pour plusieurs raisons.

Il faut d'abord comprendre les freins qui se trouvent dans les associations dans la transmission. Comme il a été démontré précédemment, le premier est l'absence de culture de l'archives au sein de l'association qui voit plutôt dans ce morceau de papier encombrement et passé plutôt qu'utilité et avenir. Or cette raison s'inscrit dans un cadre économique et sociologique qui oriente les choix de l'association. Toutefois d'autres freins peuvent exister tels que la peur de l'utilisation des archives par des opposants, ainsi confiés des opposants qui peuvent être des associations de chasseurs, des pouvoirs publics tel que le conseil départemental pourraient réutiliser les archives de l'association contre elle. Autre problématique, les guerres d'égo au sein des associations. Lors de sa mission en région Centre, Julien De Gand n'a pas pu venir auprès de certaines associations de protection de la nature et de l'environnement avec le soutien de la fédération régionale France Nature environnement en raison des conflits inter-associatifs. Cette contrainte a parfois été tellement importante que Julien De Gand « n'a pu voir ces archives, elles n'ont pas pu être déposées<sup>205</sup> ». Enfin un des freins est l'absence d'un fonds unique, ces associations ne comportaient au départ aucun salarié et s'appuyaient exclusivement sur des membres bénévoles. Les archives ainsi produites ont donc été essaimées au sein des différents bureaux ou chez les bénévoles posant alors un souci pour dresser un inventaire ou bien les déposer.

Sur les associations étudiées, deux ont réalisé un dépôt ou un don à un service d'archives public. Loiret Nature Environnement a seulement fait le choix de donner la collection de la Revue Orléaniste du Loiret aux archives départementales du Loiret. Mais le cas de Bretagne Vivante – SEPNB et de la Fédération France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes permettent d'éclairer sur les conditions de la transmission et comment elles ont pu surmonter les freins qu'elles ont aussi connu au sein de leurs associations.

Dans le cas de Bretagne Vivante – SEPNB, les conditions de la transmission se sont inscrites sur le long terme. Elle a duré plusieurs années comme le montre les différentes notes échangées entre les bénévoles et l'association<sup>206</sup>. Le premier tri est seulement réalisé par quelques bénévoles de la section Rade de Brest, qui témoigne d'un plus grand intérêt pour le fonds documentaire. Il y a donc

---

205 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

206 Courriel au bureau de Bretagne Vivante du 7 juin 2013, note au bureau de Bretagne Vivante du 12 février 2014, Note au bureau de Bretagne Vivante du 11 octobre 2017.

véritablement un temps long, ce n'est qu'en 2019, si l'on ne compte pas le dépôt du fonds de Max Jonin en 2013 puis 2014, que l'association donne ses archives aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Donc le transfert au service a lieu huit ans après l'inventaire réalisé par Angéline Moulin, vacataire engagée lors de l'opération dans le Finistère de l'AHPNE. Ainsi comme le rappelle Julien De Gand<sup>207</sup> ou Patrick Cavalié<sup>208</sup>, la prise de décision s'inscrit dans un temps long, c'est une réflexion qui doit être mûrie au sein de l'association. Une fois l'idée acquise plusieurs freins étaient encore présents. Le premier est la peur du classement, il faut d'abord rassurer les salariés sur le fait que les archivistes sont habilités à « classer et trier »<sup>209</sup>. L'autre souci pour l'association Bretagne Vivante – SEPNE concernait avant tout l'accès aux archives. Comment l'association pouvait-elle restreindre la communication et cela était-il possible ? Les archives :

« ont un cadre déontologique qui fait que les données personnelles ne sont pas communicables. [...] Cette problématique des dossiers relatifs aux personnels qui peuvent rester coincés dans les archives. [...] Le deuxième aspect est l'accès aux archives en leur montrant qu'il y a un panel de solutions qui peut convenir pour les archives dans le cadre d'une convention des conditions d'accès à ces archives<sup>210</sup> »

La présence de bénévole connaissant les services d'archives est ainsi fondamentale dans le fait de vaincre les peurs lors de la transmission au service d'archives. Bien que comme il le rappelle lors de l'entretien, l'intervention de l'AHPNE a permis « de clarifier sur les conventions de don et de dépôt aux archives<sup>211</sup> ». En effet cette clarification a pu avoir lieu aussi bien lors de l'intervention dans le local de l'association ou lors des réunions de lancement et d'échanges.

Le cas de la FNE Aura est aussi intéressant, car il permet de montrer qu'un des freins les plus importants, celui économique, peut être vaincu. Au cours de son entretien Mélanie Dajoux a expliqué avoir contacté les archives départementales du Rhône, bien qu'au début elle aurait plutôt opté pour le versement aux archives régionales du fait de la cohérence territoriale. Le fait que le service des archives du Rhône a proposé de s'occuper du déménagement, du classement et la conservation gratuitement est apparu comme une aubaine auprès de l'association. La question du don et du dépôt a été un enjeu. Mais comme l'explique Mélanie Dajoux : « On a eu le choix soit de les déposer, soit d'en faire un don et sans grande hésitation le bureau a décidé de faire uniquement un dépôt pour garder la main sur ses archives<sup>212</sup> ».

Ces deux cas permettent d'expliquer que les solutions actuelles proposées par les services d'archives publics sont satisfaisantes. Le principal problème reste la connaissance de cette possibilité.

207 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

208 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

209 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

210 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

211 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

212 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

En effet comme l'explique Mélanie Dajoux, une fois cette option connue, elle a transmis l'information aux sections départementales et aux associations affiliées à la fédération ainsi qu'aux autres fédérations régionales partenaires comme Bourgogne Nature Environnement. Des bénévoles de Bretagne Vivante ont aussi fait part de cette solution lorsqu'il a pu croiser d'autres militants de protection de la nature et de l'environnement, ainsi lorsqu'il a croisé un militant de l'association Eaux et rivières, il a discuté de cette question et fait connaître la solution des services d'archives publics comme lieu de conservation.

Ce qui a pu permettre de bonnes conditions de transmission est avant tout le professionnalisme des services publics d'archives. Lors des entretiens, les militants des associations ont tous fait part du caractère « coopératif<sup>213</sup> » et « intéressé<sup>214</sup> » des archivistes avec qui ils ont pu discuter. Cette question de la confiance est primordiale, la première mise en contact va permettre de débloquer des situations dans l'avenir. Ainsi Adeline Channelière n'a pas hésité à se rendre sur place après avoir été appelée. Mais c'est surtout la confiance dans une administration, dans une autorité compétente, qui a permis d'assurer cette bonne transmission. Le témoignage de Mélanie Dajoux permet de saisir l'aura des services d'archives :

« J'ai tout de suite fait confiance, je ne suis absolument pas allé visiter le centre des archives. Je pars du principe qu'une structure qui se charge d'archiver depuis des centaines d'années des documents est parfaitement plus à même de le faire dans de bonnes conditions. Je n'ai pas tellement cherché à avoir la preuve<sup>215</sup> »

De plus aucune des associations n'a évoqué l'impossibilité de continuer à déposer ou à donner leurs archives, excepté le cas des archives départementales du Loiret. Du côté des associations, les conditions de transmission se sont donc plutôt bien passées du fait des réponses qui ont pu être apportées par les archivistes et l'AHPNE qui a permis de les rassurer et que les services des archives départementales, dont la charge est la conservation des archives, apparaît bien plus compétente dans la conservation que les associations confrontés à des problématiques de court terme.

---

213 Entretien du 22 mars 2021 avec Christian Bray.

214 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

215 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

## 3 La réutilisation des archives

Après s'être intéressé à la transmission et au condition de transmission, il faut comprendre la façon dont les associations de la protection de la nature et de l'environnement réutilisent et peuvent réutiliser leur mémoire. Dans un premier temps, il est question de comprendre la façon dont elles mobilisent leurs archives déposées ou données dans un service public ainsi que les autres procédures qu'elles ont mise en place au sein de leurs associations. Ensuite dans un second temps, les associations de protection de la nature font face à un nouveau défi, celui du stockage et du classement des archives numériques natives auxquels des solutions peuvent être données mais dont elles n'ont pas connaissance. Enfin, dans un troisième temps, différentes réutilisations faites aussi bien par les associations que les chercheurs vont être expliquées montrant tout l'intérêt de conserver cette mémoire sur le long terme.

### 3.1 Le centre documentaire au lieu du service d'archives

Au cours des entretiens, il a été intéressant de se pencher sur la fréquence et la façon dont les associations et les personnalités s'emparaient de leurs archives après les avoir données aux services publics d'archives. Toutefois ces réponses doivent être prise avec du recul, en effet les versements sont récents et rien n'indique que la tendance va changer. Il faut éliminer le cas de Loiret Nature Environnement qui n'a fait don que d'une collection de la revue des Naturalistes Orléanais, revue qu'elle a déjà en double dans son centre de documentation à la maison de l'environnement à Orléans.

Pour les deux associations étudiées, la réponse est semblable. Aucune n'a fait une demande de communication de leurs archives déposées. La seule exception est pour la Frapna région qui a demandé un bail emphytéotique en mai 2020<sup>216</sup>. Bien que le contexte d'un versement récent peut expliquer la faible réutilisation des archives historiques par les associations dans les services publics d'archives, la question de la façon dont elles pouvaient y accéder et les moyens à disposition pouvaient-elles répondre aux besoins des associations ?

Que ce soit le fonds Max Jonin, complémentaire du fonds Bretagne Vivante – SEPNB et le fonds de la Frapna Région, après le classement un instrument de recherche a été dressé. Ainsi les archivistes qui ont classé les fonds procèdent d'une façon semblable, une première partie rassemble les documents administratifs de l'association, une seconde les missions et activités de l'association et enfin une dernière expose la documentation du fonds. Ces instruments de recherche répondent donc à un savoir-faire des archivistes permettant à des lecteurs de se retrouver au sein du fonds. Mais pour autant, les associations et les militants ne semblent pas s'emparer de ces instruments de recherche. Le bénévole de Bretagne Vivante - SEPNB explique que l'instrument de recherche « reste

---

216 Entretien du 22 mars 2021 avec Adeline Channelière.

très technique », cela n'a d'« intérêt seulement que pour la recherche » et que « pour l'association cela passera par une mise en valeur<sup>217</sup> ». Toutefois, les archivistes restent à disposition de toutes demandes de l'association comme l'explique Mélanie Dajoux « Moindre besoin, le réflexe sera d'appeler Adeline Channelière<sup>218</sup> ». L'instrument de recherche est donc utilisé par les lecteurs alors que si les associations ont besoin d'un quelconque document, elles peuvent passer par le service d'archives ou l'archiviste avec qui elles sont en contact. Bien qu'il n'y a pas une réutilisation importante de leurs archives versées dans les institutions, leur connaissance par le public est plus importante. Ainsi Mélanie Dajoux explique qu'il y a eu un nombre plus important de particuliers extérieurs à l'association qui se sont rendus aux archives départementales du Rhône pour les consulter que lorsque les archives étaient entreposées dans le local de l'association dont le nombre de lecteur s'élevait à 1 voire 2 par an seulement.

Cependant ces archives versées dans les services publics d'archives sont les archives définitives ou historiques des associations de protection de la nature et de l'environnement. Il est donc pertinent de connaître l'avenir des archives qui pourraient être appelées intermédiaires ou courantes au sein des associations. Il est apparu au cours du processus de tri que les associations ont mis en place un centre de documentation. Ainsi Loiret Nature Environnement et Bretagne Vivante – SEPNE ont toute deux un centre de documentation. Le centre de documentation de Bretagne Vivante concerne avant tout un fonds documentaire distinct du fonds historique associatif. Il sert pour les salariés du bureau d'étude de l'association qui ont besoin de cette documentation<sup>219</sup>. Il est à noter que lors de la création de ce fonds, le groupe de bénévoles a eu l'aide d'une documentaliste dans le cadre d'un accord avec le conservatoire botanique de Brest. Mais ce fonds documentaire est aussi l'occasion pour l'association de numériser ses archives. En effet Bretagne Vivante – SEPNE a une dimension régionale, tout l'intérêt de la numérisation en hébergeant les fichiers sur le site est de pouvoir faciliter l'accès aux salariés et aux antennes locales qui l'utilisent. Le centre de documentation de Loiret Nature Environnement est certainement un exemple encore plus abouti de la stratégie de l'association pour conserver ses archives, ses documents, afin de les réutiliser. Il comprend 30 000 ouvrages, des archives et une photothèque. L'accès est toutefois restreint, ainsi les adhérents peuvent accéder à tout les supports mais pas forcément aux archives numériques ou encore aux archives liées à la gestion de l'association. Sur le classement, les archives sont répertoriées selon un inventaire en fichier excel créé par les adhérents de l'association<sup>220</sup>. Plusieurs thèmes, désignés par le nom de rubriques, se dégagent dans l'inventaire : comptabilité, expositions éducatives, études, juridique, réserve, ressources humaines, projets et vie associative. Il est ainsi clairement remarquable que certaines de ces rubriques rejoignent un même ensemble distinguées

217 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

218 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

219 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

220 Classement des boîtes d'archives au centre de documentation de Loiret Nature Environnement.

par une gommette de couleur. Ainsi la comptabilité, les expositions éducatives, le juridique et les ressources humaines ont une gommette jaune. Chaque boîte a un numéro d'ordre, appartient à une rubrique, sous rubrique, a un titre et est datée. Il y a donc au sein de Loiret Nature Environnement une véritable action de classement, qui répond peu à des critères archivistiques comme le montre la rubrique projet qui reste trop floue et l'absence d'analyse propre. La discussion avec Christian Bray a permis aussi de comprendre la façon dont la photothèque fonctionne. Avec plus de 31 000 photos, l'association utilise le logiciel ACDsee sur un monoposte disponible dans le centre de documentation. De la même façon que pour Bretagne Vivante - SEPNEB, il y a un véritable enjeu de numériser l'ensemble des photos et de la documentation pour qu'elle soient réutilisées par les salariés et les bénévoles à différents endroits. Le site fait à son tour office de portail d'accès et permet au public même extérieur de prendre connaissance des études et de la documentation de l'association.

Ces deux exemples permettent de comprendre que les associations s'emparent de leurs documents, essayent de les classer, de faciliter leur diffusion en utilisant les sites pour mieux les réutiliser. Toutefois cela concerne avant tout des « des ouvrages, des études, des rapports, des livrets pédagogiques, ». Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg<sup>221</sup> » rappelle Julien De Gand. Ce centre de documentation ne concerne donc pas les archives mais peut toutefois favoriser une conscience de l'information et donc favoriser la conservation des archives. Cependant, un centre de documentation coûte cher. Patrick Cavalié précise qu'il faut « une salle de lecture, que tout soit classé, rangé, qu'il y ait peut être un outil informatique. Si c'est le cas, si on rajoute une couche archive, il faut vraiment que la personne soit libre et sensible<sup>222</sup> ». En effet, le documentaliste ne répond pas aux mêmes principes qu'un archiviste qui lui par exemple veille au respect des fonds ou effectue le classement en amont.

L'exemple des centres de documentation permettent d'aborder la façon dont les associations peuvent utiliser et réutiliser des documents dont elles ont besoin dans leur travail courant. D'autres procédures ou acteurs peuvent peut-être jouer un rôle dans la façon de classer ces documents pour les réutiliser.

Précédemment il a été fait mention des réserves naturelles qui sont parfois en co-gestion avec d'autres acteurs comme la direction départementale des territoires (DDT). C'est le même cas pour les DREALs qui donnent les agréments pour les associations de protection de la nature et de l'environnement. L'exemple le plus intéressant est celui de la région Centre dont l'archiviste Gilles Martinez a participé au comité de pilotage de l'opération de l'AHPNE en 2018. Les services d'archives des DREALs sont avant tout des services intermédiaires d'archives. Les archivistes peuvent peut-être jouer un rôle auprès des associations dans leur politique de classement et de conservation de leurs

---

221 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

222 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

archives surtout dans un contexte où les informations à visée naturaliste et environnementale relèvent d'un intérêt collectif. Toutefois, il ne faut pas oublier le statut privé de ces archives et le manque de moyens. Le cas de la région centre est spécifique du fait du dynamisme des services déconcentrés de l'État. De plus elle dépasse le cadre de la région centre et correspond bien plus au bassin de la Loire. Julien De Gand précise aussi que « les services de la DREAL travaillent avec les acteurs associatifs et recourent aux associations pour ces études. C'est plus une relation de producteur en terme proprement archivistique. Cela ne pourrait pas se reproduire d'un point de vue systémique »<sup>223</sup>.

Dans les trois cas étudiés, Les associations de protection de la nature et de l'environnement ont peu recours à leurs archives définitives. Toutefois elles utilisent des documents dans leurs besoins quotidiens et pour assurer leur bon fonctionnement, pour cela elles ont développé des moyens comme un centre de documentation tout en se reposant sur l'utilisation d'un site pour centraliser l'information.

## 3.2 L'usage de l'informatique : solution ou nouveau défi ?

La production de données et d'archives numériques natives devient de plus en plus importante dans les associations de protection de la nature. Toutefois des craintes sur leur avenir se font ressentir parmi les bénévoles et les salariés en charge des archives ou de la mémoire de l'association. Des solutions existent parmi lesquels celles de l'AHPNE et des archives départementales.

### 3.2.1 Une solution dans le partage de la connaissance

Comme il a été démontré précédemment, les associations de protection de la nature et de l'environnement reposent souvent sur leur site internet où l'ensemble de leur documentation numérisée est accessible pour ses adhérents, ses salariés et aussi au public.

A côté de ces archives numérisées se trouve les bases de données en ligne qui rassemble les données naturalistes des associations. Elles font l'objet d'une grande attention aussi bien pour leur intérêt scientifique et économique dans les associations. Ainsi Didier Papet explique leur intérêt scientifique :

« Il y a eu une branche des archives qui est intéressante pour nous, étant donné que l'on travaille sur des données naturalistes, on a un baromètre de la biodiversité dans le Loiret. L'avantage avec les données que l'on a en archives, on peut faire des comparaisons, on rentre directement dans les sciences que ce soit sur le nombre des espèces, nouvelles ou disparues. Également on va jusqu'à la phénologie en science, c'est-à-dire le rythme des plantes et des animaux. C'est en faisant ce

---

223 Entretien du 16 avril 2021 avec Julien de Gand.

genre de chose que l'on s'est rendu compte et que l'on a pensé au réchauffement climatique, en se rendant compte que certaines plantes fleurissaient plus tôt.<sup>224</sup> »

L'intérêt économique a été expliqué précédemment dans l'état des connaissances où les associations de protection de la nature rentrent en concurrence avec des bureaux d'études. Mais la plus grande problématique pour les associations de protection de la nature est que les bases de données sont décontextualisées :

« Si on prend les carnets de terrain d'un naturaliste, si on ne comprend pas comment la personne nommait les choses, on risque de passer à côté de quelque chose. Les données sont souvent quelque chose de désensibilisé. Les carnets de terrain donnent énormément de comportement des espèces, tout ce regard qualitatif il ne faudrait pas l'oublier. Aujourd'hui on fait des bases de données quantitatives. L'interaction elle se fait dans le vivant.<sup>225</sup> »

Certaines associations ont des données naturalistes depuis longtemps. Pour Loiret Nature Environnement, les observations naturalistes étaient faites sur des « petits papiers » qui permet ainsi d'avoir un recul « de 40 ans sur certaines espèces<sup>226</sup> ».

Ces données rassemblées au niveau du Muséum National d'Histoire naturelle permettent de dresser des bilans qui vont permettre de comprendre l'évolution d'une population. Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) permet de faire un suivi sur le long terme. En 2017, ils ont ainsi dressé le bilan d'un déclin important des oiseaux communs alors que dans les réserves naturelles les populations connaissent une hausse. La production de ces archives et les plus anciennes produites par les associations de protection de la nature et de l'environnement sont primordiales pour avoir un suivi attentif évitant une amnésie comparable au « shifting baseline syndrom ».

### 3.2.2 Une crainte pour la conservation

Cependant au cours des entretiens, des craintes et des besoins à propos des archives numériques natives et de l'avenir des données ont été émises. En effet la prise en compte des archives papier a déjà été difficile dans certaines associations, or celle des archives électroniques va être encore plus difficile. Comment rendre conscient un salarié ou un bénévole de ces archives qui n'occupent pas d'espace physique ? Car « le papier, on a une chance, c'est que cela encombre<sup>227</sup> ».

---

224 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

225 Entretien du 20 avril 2021 avec Rémi Luglia.

226 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

227 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

La seconde peur se joue sur la pérennité. Comment garder des fichiers dont le format risque d'être obsolète dans quelques années ? La troisième est le risque de destruction dû à l'éloignement et à la dématérialisation des documents. Ainsi Mélanie Dajoux fait part des virus informatique qui ont infecté le serveur de la Frapna Région il y a quelques années. Didier Papet, quant à lui, pointe le risque des incendies dans les data center à l'exemple de ce qu'il s'est passé sur le site de l'entreprise OVH à Strasbourg en mars 2021. A ces peurs s'ajoute la crainte de n'être pas accompagnés. Mélanie Dajoux explique « qu'il faut nommer les dossiers d'une certaine façon. Mais cela est trop flou et pas prévu<sup>228</sup> ». Les associations ne semblent pas préparées à cette question, d'autant plus que selon Julien De Gand « Avec les jeunes associations, tout était fait de manière informatique. Par exemple une présidente a fait tout sur son ordinateur<sup>229</sup> ».

Tout l'intérêt de l'informatisation des pratiques et des informations des associations se trouve confrontés à de nouvelles craintes propre aux archives électroniques, à cela s'ajoute la difficulté de la prise en charge et le manque d'accompagnement.

### 3.2.3 Les solutions de l'AHPNE

Pourtant cette crainte ne semble pas justifiée car les archivistes avec qui les associations ont pu être en contact ont toujours fait l'effort de les rassurer sur cette question. Adeline Channelière témoignant de ses visites chez les producteurs privés explique que « les archives dans leurs serveurs sont fragiles et qu'ils pensent à les conserver. Mais elles ne sont pas encore prêtes à les déposer mais en général je fais toujours un speech là-dessus, sur le fait de nommer les fichiers, faire une arborescence<sup>230</sup> ». Même chose de la part de Julien De Gand lors de l'opération de l'AHPNE en Centre-Val de Loire qui a pris pour la première fois en compte la dimension des archives électroniques dans les inventaires. Il a ainsi conseillé aux associations de copier sur des disques durs leurs données et à organiser en arborescence leurs fichiers.

Les archivistes accompagnent et appuient les associations dans leurs besoins mais qu'en est-il au niveau des institutions ? Julien de Gand présente le cas du Loiret où « Dans la région Centre, il y a une mutualisation du système d'archives électroniques entre les archives départementales. Il est en phase de déploiement pour les administrations avec un bâtiment virtuel d'archives. Il y a la possibilité de se reposer sur les AD mais l'AHPNE doit y réfléchir aussi notamment avec le ministère de l'environnement<sup>231</sup> ».

Du côté de l'AHPNE, cette question n'est prise en compte que depuis 2018 avec l'opération Centre-Val de Loire. Patricik Cavalié insiste sur la confiance dans un premier temps qu'il faut instaurer

---

228 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

229 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

230 Entretien du 22 mars 2021 avec Adeline Channelière.

231 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

avec les associations : « Les reconforter, comment déjà sécuriser. Si ils ont un technicien réseau qui sauvegarde, aucun problème. Ils sont en sécurité. Mais si ce n'est pas le cas, l'AHPNE peut aider<sup>232</sup> ». La construction de cette confiance se réalise lors de l'inventaire où les producteurs peuvent poser des questions sur leurs besoins. L'AHPNE veut ensuite se poser en rôle de consultant, en réalisant une expertise de l'archivage électronique de l'association : « Est ce que les archives sont à plusieurs endroits, structurées, complément du papier ou – et toutes numérisées ?<sup>233</sup> ». Mais l'AHPNE ne se positionne pas comme une association relais qui va prendre conserver, stocker les données et archives électroniques des associations. Elle se veut encore et toujours un médiateur entre les services publics d'archives qui ont les capacités. Par exemple, le département des archives électroniques des Archives nationales a un système d'archivage électronique, Patrick Cavalié souhaite réaliser un dépôt d'archives privées émanant d'associations de protection de la nature. Ce serait ainsi le premier dépôt privé d'archives électroniques du SAE des Archives nationales.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement produisent aujourd'hui un grand nombre d'archives électroniques, en l'occurrence les données naturalistes peuvent être réutilisées dans le futur pour des scientifiques des sciences naturelles. Toutefois les associations semblent craindre une perte de cette mémoire numérique. Pourtant des solutions existent et les services d'archives départementales se dotent de système d'archivage électronique qui s'ouvrent peu à peu au privé. L'AHPNE dans son rôle de « between » veut rassurer les associations sur cette question. Le défi reste donc de les faire connaître aux associations car avant tout « il faut gagner la guerre du papier pour attaquer celle de l'électronique<sup>234</sup> ».

### 3.3 Une communication ouverte pour les générations futures

La réutilisation des archives des associations de protection de la nature et de l'environnement peut être le fait de personnes ou de groupes extérieurs qui vont les valoriser ou bien l'utiliser à de nouvelles fins comme celle de la recherche historique.

#### 3.3.1 L'absence de restriction dans la communication des documents

Comme il a été démontré auparavant, les associations de protection de la nature et de l'environnement peuvent craindre de laisser leur archives communicables librement au public pour

232 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

233 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

234 Entretien du 15 avril 2021 avec Patrick Cavalié.

des raisons politique, économique et militante. Toutefois parmi les trois cas étudié, aucune n'a mis de barrière dans la communication une fois les archives déposées. Des exceptions existent comme les archives judiciaires de Bretagne-Vivante – SEPNB qui sont soumis à un contrôle pour que les opposants ne puissent pas connaître la « stratégie judiciaire<sup>235</sup> » de l'association ou encore celle du personnel soumise à un délai d'utilité administrative.

Au contraire, il y a une véritable mission d'intérêt général qui se profile au sein de leurs archives comme l'explique Mélanie Dajoux : « Typiquement pour nous, notre association qui est déclarée d'utilité publique. Il y a une vocation de participer à l'intérêt général.<sup>236</sup> ». Ainsi les archives de ces associations n'ont pas qu'un but purement militant ou communautaire qui vise à inscrire dans la longue durée une mémoire militante pionnière. La vocation de ces associations s'insère dans la défense de l'environnement qui devient un thème d'intérêt général. En se faisant les porte-voix de cette cause, leurs « archives gagneraient à être plus accessibles et connues de tous pour ceux qui le souhaitent<sup>237</sup> ». Ainsi laisser les informations accumulées par les associations permettrait de combattre une amnésie écologique en prouvant des évolutions climatiques, de populations d'espèces ou de sites naturels.

Toutefois l'idée de valoriser ces informations de les réutiliser sur le temps très long, pour des exemples scientifiques, ne peut pas venir des associations elles-mêmes selon les témoins. Le bénévole de Bretagne Vivante - SEPNB explique cette position pour plusieurs raisons :

« D'un part les salariés de l'association ont des missions qui permettent le financement de leurs postes, aujourd'hui on a plus de salariés investis dans des missions pour des collectivités, pour l'État dont ils doivent rendre des comptes que de salariés qui portent l'action bénévole. Deuxièmement, effectivement on pourrait porter ces idées mais au niveau des forces militantes, cela demanderait du travail<sup>238</sup> ».

Tout l'enjeu est donc de savoir qui peut valoriser les archives de protection de la nature et de l'environnement.

### 3.3.2 Volonté de valorisation

Du côté des services d'archives départementales, une volonté de valorisation est nettement affichée. Le cas de l'exposition sur l'Amocco Cadiz, présentée précédemment, en est un exemple. Adeline Channelière a aussi émis le souhait de créer une exposition sur « un dossier juridique pour

---

235 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

236 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

237 Entretien du 9 mars 2021 avec Mélanie Dajoux.

238 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

montrer d'où ils partent. Que cela prend dix ans de procédure pour arriver à quelque chose et que c'est loin d'être le cas. Montrer tout le travail des militants bénévoles qui mettent du temps pour essayer de faire reconnaître le droit de l'environnement<sup>239</sup> ». Les services d'archives publics peuvent donc se servir des différents fonds des associations pour porter une thématique sur l'effondrement de la biodiversité.

Mais c'est sans aucun doute l'AHPNE qui peut jouer un rôle central dans la valorisation de ces archives car « l'AHPNE a un rôle fondamental pour moi d'articulation avec la recherche et en même temps un rôle d'animation autour de ces thématiques avec ses colloques<sup>240</sup> ». Ainsi le partenariat fait avec l'école Agro Paris Tech qui va réaliser une exposition et un site pour les cinquante ans du ministère de l'environnement puis devenir un portail de l'histoire de l'environnement est un exemple de ce travail en plus des colloques et des journées d'études réalisés par le comité d'histoire du ministère auxquels des membres de l'AHPNE participent.

Toutefois il ne faut pas se méprendre sur le fait que les associations ne sont pas capables de réaliser une valorisation de leur propre mémoire. Elle peut prendre la forme de commémoration ainsi lors d'un anniversaire. Les archives photographiques de Loiret Nature Environnement ont été mobilisées pour la commémoration des cinquante ans de l'association. Elles permettent ainsi de rappeler les efforts des premiers militants et la voie suivie par l'association. Toutefois elle peut être bien accueillie au sein de l'association comme dans le cas de Loiret Nature Environnement ou connaître une faible réception de la part des adhérents comme c'est le cas au sein de Bretagne Vivante – SEPNB : « Je pensais qu'il y aurait de la demande, que l'on me demanderait ce que l'on avait dans les archives. Il n'y en a pas eu<sup>241</sup> ». Certaines associations profitent aussi des commémorations pour organiser une collecte de témoignages ainsi la SEPANT « a fait un moment de valorisation et a créé des documents d'archives en ayant interviewé des personnes aujourd'hui décédées. Ils ont communiqué au sein de l'association, il y a eu une recherche dans leurs documents<sup>242</sup> ».

### 3.3.3 Réutilisation scientifique et militante

La valorisation est le moyen de mettre à disposition et de faire connaître aux chercheurs les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement. Certains témoins tel que Max Jonin ne sont « pas certain qu'il y ait un intérêt scientifique au titre des sciences dures :

---

239 Entretien du 22 mars 2021 avec Adeline Channelière.

240 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

241 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

242 Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

botanique, écologique ou autre. Il y a un intérêt pour les sciences humaines, pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, pour les actions militantes de l'association<sup>243</sup> ». Rémi Luglia peut ainsi donner une piste au fait que les archives seraient inexploitable : « il n'y a pas beaucoup d'écologues ou d'historiens des sciences qui vont dans les associations naturalistes pour exploiter ces informations car cela demande des compétences d'historiens pour aller identifier ces archives, les contextualiser et les étudier<sup>244</sup> ».

Pourtant des exemples peuvent contredire ces propos dans le cas de réutilisation sur le long terme des archives par des équipes de chercheurs. Les archives photographiques de Loiret Nature Environnement ont été utilisées pour un projet de l'INRA appelé BioMareau. Didier Papet explique que « 5 équipes de chercheurs ont été mises sur une île de la Loire et ont essayé d'évaluer comment une île se re-nature après des gros travaux faits par l'État en Loire »<sup>245</sup>. Plusieurs dizaines d'années des archives produites peuvent ainsi ressurgir explique Patrick Singelin : « En terme de biodiversité, ce sont des données extrêmement précieuses car elles permettent d'étayer le fait qu'il y a eu des évolutions comme la météo qui travaille sur des observations du XVIIIe siècle<sup>246</sup> ».

Cette réutilisation scientifique fait aussi écho à une réutilisation militante dans le cadre de la défense de l'environnement. Ainsi dans notre étude, des associations ont développé des outils ou des procédés. Ainsi Monique Coulet, Philippe Lebreton et Daniel Ariagno ont écrit une *Histoire de la Frapna 1971 - 2018* qui raconte la vie de chaque acteur et fait le récit des actions de chaque section départementale de la Frapna. C'est un catalogue qui sert avant tout à combattre l'amnésie afin que « pour tel ou tel combat on peut avoir trouvé une stratégie efficace que l'on peut transposer sur un autre dossier analogue<sup>247</sup> ». Ce dossier se veut une sorte de méta-archives militante qui permette « de retrouver le document d'archives correspondant où on retrouvera les argumentaires »<sup>248</sup> car « un dossier gagné en protection de la nature n'est jamais définitivement gagné, les archives peuvent servir<sup>249</sup> ». Un autre exemple est rapporté par Julien De Gand, la présidente de l'association Sortir du nucléaire a voulu reconstituer le fonds de son association dans le but d'utiliser ses documents pour appuyer sa démarche. Les militants de son association sont donc allés aux archives départementales pour dépouiller des fonds et enrichir leurs connaissances dans l'action militante.

---

243 Entretien du 8 avril 2021 avec Max Jonin.

244 Entretien du 20 avril 2021 avec Rémi Luglia.

245 Entretien du 15 mars 2021 avec Didier Papet.

246 Entretien du 9 avril 2021 avec Patrick Singelin.

247 Entretien du 9 avril 2021 avec Monique Coulet.

248 Entretien du 9 avril 2021 avec Monique Coulet.

249 Entretien du 9 avril 2021 avec Monique Coulet.

Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement sont librement communicables dans les cas étudiés car les associations portent un intérêt collectif, la défense de l'environnement. L'enjeu reste de les valoriser et de les faire connaître dans la recherche aussi bien des sciences naturelles que des sciences humaines mais aussi au sein des associations. Ainsi valorisées, ces archives pourront être réutilisées pour combattre une amnésie aussi bien historique qu'écologique des hommes et des associations.

\*\*\*

L'étude des trois associations a permis de démontrer qu'elles réutilisent encore trop peu leurs archives qu'elles ont versé au sein des services d'archives publics. Toutefois par la numérisation de leurs documents, la volonté de rendre librement communicables leurs archives déposées et la création de centres de documentation elles démontrent qu'elles tentent de structurer la conservation de l'information pour la diffuser au public. La réutilisation est primordiale pour que l'amnésie ne s'installe pas au sein des associations mais elle ne peut se faire que dans la valorisation pour que les chercheurs puissent s'emparer de ces archives qui ont un intérêt aussi bien historique que écologique.

Plusieurs défis attendent les associations aujourd'hui : faire connaître leurs archives en les valorisant auprès des chercheurs, conserver de façon les archives électroniques, collecter la mémoire des anciens militants et développer des outils afin de réutiliser leurs archives.

Toutefois, elles ne sont pas seules car les services d'archives publics et l'Association d'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement ont des solutions de par leur expérience et leurs compétences.

## Conclusion Générale

Les associations de protection de la nature et de l'environnement ne se soucient pas de leurs archives du fait de leur méconnaissance de leur intérêt historique et scientifique mais surtout du manque de moyen. Les archives sont l'incarnation du passé à contrario de la défense de l'environnement qui va servir aux futures générations selon elles. Toutefois, il est réducteur de penser qu'une amnésie s'est créée au sein des associations étudiées du fait de la présence constante de militants plus âgés qui conservent cette mémoire. Certes, les défis de la transmission qui sont le fait de passer la connaissance incarnée par les archives de génération en génération au sein de l'association et de transmettre cette connaissance aux associations de protection de l'environnement sont toujours à relever. Pourtant les trois cas étudiés montrent que les services d'archives publics sont en capacité d'accueillir ces fonds et de valoriser leurs archives en raison d'un contexte où la question environnementale arrive sur le premier plan dans l'opinion publique française. Dans le sens inverse, les associations voient dans les services publics d'archives une institution compétente dans la conservation de leurs archives et qui peut même crédibiliser leurs travaux.

Cependant la réutilisation des archives déposées ou données aux services d'archives publics n'est pas tout à fait acquise. Les associations font le choix, quand elles ont les moyens, de structurer un centre de documentation et de numériser leur documentation pour la diffuser à plus grande échelle sur leurs sites. Dans ce cas les services d'archives sont une fausse solution, la mémoire est certes sauvegardée mais peu ou pas du tout réutilisée par l'association. Elle est par contre réutilisée par des chercheurs en sciences humaines, en science naturelles et en sciences sociales qui s'emparent de cette source qui vient compléter un point de vue institutionnel, celui du ministère de l'environnement.

L'étude sur les trois associations a permis de montrer que l'AHPNE joue à la fois un rôle d'éclaireur pour les chercheurs en créant des guides des sources pour identifier les sources possibles et à la fois de médiateur en instaurant une confiance avec l'association pour la sensibiliser sur la bonne conservation des archives. Son efficacité doit être prise au degré de pragmatisme que l'archiviste doit avoir quand il est confronté à des producteurs privés. De l'une à l'autre, les associations n'ont pas la même sensibilité à cette question restreignant alors l'efficacité du travail de l'AHPNE. Mais ce qui favorise la transmission aux services d'archives ce sont avant tout des contraintes logistiques telles que les déménagements et la présence d'individualités qui se veulent être des passeurs de mémoire.

Ces individus représentent des défis et des solutions pour les associations, l'AHPNE et les services d'archives. Solution car ils encouragent la conservation des archives pour qu'elles soient transmises et écrivent la mémoire tel que *L'Histoire de la Frapna*. Et ils sont un nouveau défi car leurs archives et leurs témoignages doivent être collectés de par leur intérêt scientifique, militant et historique.

Les associations doivent comprendre tout l'intérêt de la sauvegarde de leurs archives aussi bien pour combattre l'amnésie écologique que l'amnésie historique. Alors qu'elles jouent un rôle d'intérêt général en se faisant les défenseurs de l'environnement, ne pas se soucier de cette question c'est à la fois perdre la mémoire de l'état d'une biodiversité et perdre le combat pionnier des générations en faveur de la défense de l'environnement. Car il est « important que les gens se rendent compte par exemple que cela fait des années, des dizaines d'années, voire des centaines, qu'on est entrain de tirer la sonnette d'alarme. Là on a des documents inestimables qui montre que cela ne date pas d'hier, que l'on met en garde sur l'effondrement de la biodiversité »<sup>250</sup>.

La réutilisation des archives par les associations est ainsi un premier pas vers la transmission aussi bien au sein des associations et avec les services d'archives. Mettre en place ce réflexe, c'est prendre conscience de l'intérêt de bien les conserver. Une fois que l'information au sein de l'association circule, elle est plus à même d'optimiser son travail pour le futur et le présent.

Pour l'archiviste, l'utilisation qui peut-être faite des archives des associations de protection de la nature et de l'environnement interroge son rôle dans le cycle des trois âges. A l'instar de l'archiviste canadien Marcel Caya qui explique dans « Les vrais regards de Janus : les rôles complémentaires de la gestion des documents et des archives » de 2002 de la revue archivistique canadienne *Archivaria*, l'archiviste ne peut être les deux têtes de Janus, celle du passé et celle du présent. L'enjeu dans le cas des archives des associations de la protection de la nature et de l'environnement est de créer une symbiose entre les archivistes capable d'identifier les fragments qui relèvent d'un intérêt historique sur le long terme et les associations de protection de la nature et de l'environnement dont l'usage des documents s'avère essentiel pour défendre l'environnement. La mise en commun et la complémentarité peuvent contribuer à une meilleure conservation de la mémoire écologique de notre société.

Toutefois ces conclusions sont à limiter aux cas des trois associations étudiées bien que le témoignage des membres de l'AHPNE ait permis d'agrandir le panorama des associations. La démarche comparative ne s'est pas avérée concluante pour montrer l'efficacité de l'AHPNE. En effet, les associations sont différentes les unes des autres, cela nécessite un grand pragmatisme et de ne pas recourir à des approches systémiques. La recherche peut s'enrichir du travail de l'AHPNE sur un département tel que le Finistère suggéré par Patrick Singelin. Certes l'AHPNE n'a plus de contact mais son travail de sensibilisation s'est-il avéré efficace et à quel degré ? Cela peut être mesurable en prenant contact avec les associations dont les inventaires ont été dressés et comprendre suite qui a été donné à la conservation de leurs archives.

Le sujet des bases de données naturalistes est aussi à développer. Alors qu'elles sont uniformisées et standardisées dans une perspective de diffusion et de partage de la connaissance à

---

250 Entretien du 4 mars 2021 avec Anonyme.

l'échelle globale, elles sont décontextualisées et répondent à des logiques d'*open access*. Quel peut être le rôle de l'archiviste dont le principe des respect des fonds est une tâche primordiale dans son travail ?

D'autres archives relatives au domaine de l'environnement peuvent être aussi l'enjeu de recherche comme celles des DREALs ou des Conservatoire d'espace naturels qui ont des liens de producteur à producteur avec les associations de protection de l'environnement qui peuvent devenir aussi des partenaires dans la conservation des archives et apporter des solutions dans la réutilisation.

Enfin ce mémoire fait l'état des archives des trois associations étudiées à l'instant. Car les « associations touchées par les opérations de l'AHPNE sont sorties de cette amnésie. Mais rien ne dit que dans 15 à 20 ans. Il n'y aura pas de nouveau une amnésie »<sup>251</sup>. L'état de la question est encore récente et les solutions comme des nouveaux freins peuvent être identifiés.

---

251Entretien du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec Julien de Gand.

# Annexes

## 1 Enquête orale avec les membres d'associations de protection de la nature et de l'environnement

### 1.1 Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
<b>Présentation du témoin</b>	Nom/Prénom
	Présentation personnelle (formations professionnelles, études, travail...)
	Fonction/rôle au sein de l'association et vécu militant
<b>Rapport du témoin avec les archives</b>	Qu'est ce que sont les archives ?
	Qu'est-ce que sont les archives de l'association ?
	Quelles connaissances des archives et des services publics d'archives ?
	Quels intérêts relèvent-elles pour le témoin ?
	Qu'est-ce que sont les archives de l'association de protection de la nature ?
<b>Le rapport de l'association avec ses archives</b>	Comment les conservaient-elles ? (stockage, rangement, index, plan de classement..)
	Pour quelles raisons ?
	A quoi peuvent-elles servir pour une association de protection de l'environnement ?
<b>Déroulement du transfert</b>	Comment l'association se souciait-elle de ses archives ? (rapport, note de bureau, débat au sein de l'association).
	Pourquoi l'association a-t-elle été amené à s'occuper et à transmettre ses archives ? En vue de quelles raisons ?
	A cause de quoi la collecte a-t-elle pu être freinée ?
	Pourquoi avoir choisi telle ou telle structure pour y déposer les archives de l'association ?
	Qui est à l'origine de ce choix et quelles en sont les motivations ?
<b>Frein au transfert</b>	Comment les conditions du transfert, de la transmission des archives s'est-elle passée (don ou dépôt) ?
	Avez-vous hésité à confier ces archives, pourquoi ?
	Avez-vous hésité à confier vos archives à un service public ? Pourquoi ? (Etat ne faisant pas assez pour l'environnement)

	Si autre chose qu'un service public, pourquoi avoir choisit ce lieu, cette institution pour la partie de ce fonds ?
<b>AHPNE</b>	Comment est intervenue l'AHPNE dans le processus d'archivage ?
	Comment les relations se sont-elles construites ?
	Qui est intervenu auprès de l'association ?
	L'intervention de l'AHPNE a-t-elle répondu à vos besoins ? Pourquoi ?
<b>Après la collecte</b>	Volonté ou pas de continuer à confier les archives au service d'archives public ?
	Comment a évolué le traitement des archives au sein de l'association ?
	Comment a évolué la perception des archives par l'association ?
<b>Transmission</b>	Les militants savent-ils que les documents de l'association sont archivés ?
	Qui est en charge de les aider, de s'assurer d'une bonne gestion continue de leurs archives ?
	Avez-vous participer à sensibiliser d'autres associations de protection de la nature et de l'environnement dans le fait de confier, de s'occuper de leurs archives ?
	Des institutions, des laboratoires de recherches, des scientifiques consultent-ils leurs archives ? (fréquence, qualité)
	Comment l'association va-t-elle valoriser les archives ?
	Y voit-elle une perspective scientifique voire écologique/développement durable dans le fait de transmettre ou d'avoir une meilleure gestion de ses archives ?
<b>Réutilisation</b>	L'association a-t-elle déjà réutilisé les archives qu'elle a confiées ? A quelles occasions ?
	Les outils d'archivage paraissent-ils suffisant ? Correspondent-ils aux besoins de l'association ?
	Les militants réutilisent-ils leurs archives ?
	Voyez-vous dans le futur une nouvelle possibilité de réutilisation ? Laquelle ? Une réflexion a-t-elle été poussée dessus au sein de l'association ?
	De quelle façon ces archives peuvent-être utile aux générations futures? Dans une perspective historique, de protection de l'environnement, de recherche scientifique ?
	Avez-vous utilisé vos archives dans le cadre de commémoration, dans des cadres historiques mémoriels ?
	Et de quelle façon conservez-vous la mémoire de vos actions ? Est-ce important pour vous ?

## 1.2 Inventaires chrono-thématique

### 1.2.1 Entretien avec Christian Bray

#### Contexte

Date et lieu : 22 mars, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 1 h 23 mn 26 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les formats sont des fichiers wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer.

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Retraité et adhérent bénévole depuis une dizaine d'années de l'association Loiret Nature environnement. Il participe au classement et à la gestion du Centre de documentation de l'association. Il a aussi assisté à la réunion faisant le bilan de l'opération de l'AHPNE en Centre-Val de Loire.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 1.15	Narration de son parcours bénévole au sein de l'association.
1.16 – 2.30	Explication des compétences du centre de documentation.
2.31 – 6.11	Déroulement et éléments déclencheurs du classement des archives : AHPNE et déménagement.
6.12 – 7.00	Conseil et aide donné par l'AHPNE : tri, archivage, réunion en octobre 2019.
7.01 – 8.35	Méthode de classement utilisé pour les archives : numérotation par thème, sous-rubrique et date.
8.36 – 12.30	Évocation du don fait aux Archives départementales du Loiret : revue des Naturalistes orléanais.
12.31 – 13.35	Questionnement sur la possibilité d'un nouveau don : réponse négative.
13.36 – 13.53	Consultation faites des archives dans le centre de documentation.
13.54 – 14.45	Numérisation de la revue que l'on retrouve sur le site
14.46 – 20.25	Présentation du site
20.26 – 22.22	Questionnement sur la problématique des archives dématérialisées
22.23 – 27.30	Accessibilité du centre de documentation au public : seulement adhérents, base de donnée en ligne
27.31 – 28.20	Retour positif sur la réutilisation par les salariés
28.21 – 32.32	Coupure
32.33 – 34.00	Relation avec les Archives départementales du Loiret : positive
34.01 -35.10	Consultation et réutilisation faites par les adhérents et les salariés avant le classement
35.20 -37.10	Explication du tri et de l'élimination des archives

37.11 - 39.00	Conservation importante sans tri auparavant
39.01 – 39.55	Archives informatisées sont sur le serveur OVH.
39.56 -42.10	Evolution de la base de données de l'association
42.11 – 45.15	Utilisation des fiches papiers pour les observations transférées sur les bases de données.
45.16 – 49.05	Présentation de la photothèque : centralisé, 31 000 photos.
49.06 – 52.30	Présentation du bulletin hebdomadaire disponible sur le site.
52.31 – 54. 45	Questionnement sur la possibilité d'une demande de versement de la part des Archives départementales : non.
54.46 – 55.20	Public extérieur consultant le centre de documentation : professeur et étudiant.
55.21 – 58.55	Résumé de la réunion de l'AHPNE en octobre 2019.
58.56 – 59.30	Consultation réalisé par les lecteurs : document jamais consulté.
59.31 – 1.130	Présentation de la base de données sur le site.
1.01.31 - 1.03.52	Coupure.
1.03.53 – 1.07.36	Présentation de la base de données sur le site.
1.07.37 – 1.12.04	Explication sur le tri : mélange entre document et ouvrage.
1.12.05 – 1.14.05	Questionnement sur l'aide apporté à d'autres associations dans le classement de leurs archives : aucune, réponse négative.
1.14.06 – 1.15.36	Histoire de la protection de la nature
1.15.37 – 1.16.05	Place des archives de la réserve naturelle accordées dans le centre de documentation.
1.16.06 – 1.18 .00	Questionnement sur le départ de nombreux salariés
1.18.01 -1.20.05	Extériorisation de la production documentaire : exemple des fiches de paie.
1.20.06 – 1.20.55	Questionnement sur la collecte orale de militant de l'association.
1.20.56 – 1.23.26	Pas de conseil précis donné sur l'archivage lors de la réunion de l'AHPNE
1.23.26	Fin de l'enregistrement.

## 1.2.2 Entretien avec Didier Papet

### Contexte

Date et lieu : 15 mars, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 1 h 12 mn 00s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les fichiers sont au format .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

### Biographie du témoin

Instituteur en zone d'éducation prioritaire après une formation à l'École normale primaire, Didier Papet est devenu bénévole dans l'animation nature de l'association Loiret Nature Environnement. Il devient secrétaire de l'association en relation avec le muséum d'histoire naturelle d'Orléans puis est

devenu président pendant 3 et de nouveau pendant 6 ans. Il est actuellement co-président en charge des relations avec la presse, le public, les institutions, le muséum et s'occupe des relations avec les réserves naturelles de France.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 7.36	Narration de son parcours professionnel et militant au sein de l'association Loiret Nature Environnement.
7.37 – 10.55	Définition et rapport du témoin avec les archives : mémoire de l'association, intérêt scientifique et de protection de la biodiversité.
10.56 – 15.45	Explication de l'histoire de l'association Loiret Nature Environnement : créée en 1946, Maurice Genevoix président d'honneur, contact fréquent avec des historiens.
15.46 - 22. 46	Relation de l'association avec ses archives : numérisation, grenier, déménagement comme déclencheur, classement année par année.
22.47 – 25.00	Questionnement sur l'élimination des archives : bulletins d'autres associations.
25.01 – 29.34	Relation avec les Archives départementales : connaissance par L'École normale primaire.
29.35 – 31.20	Déclenchement du classement des archives : collection importante et nécessité de gagner de la place.
31.21 – 32.26	Archives du centre de documentation : consultation, 30 000 documents.
32.27 – 34.10	Fonds photographiques du centre documentaire : classement et numérisation longue, classement année par année, utilisation pour les expositions.
34. 11 – 35.31	Rapport personnel avec les Archives départementales du Loiret : mauvaise expérience.
35.32 – 37.10	Réutilisation du fonds d'archives dans un but commémoratif : exemple de l'exposition de Maurice Genevoix.
37.11 – 38.08	Frein au sein de l'association pour confier les archives : aucun, confiance dans une autorité compétente.
38.09 – 40.08	Relation avec l'AHPNE : réunion de restitution de travail, association volontaire.
40.09 – 40.45	Réutilisation des archives par les adhérents : nécessité de les informer.
40.46 – 41.52	Besoin exprimé auprès de l'AHPNE : conseil donné par Julien De Gand.
41.53 – 48.15	Base de données naturaliste : archivées dans des bases de données numérique, centralisé au Muséum national d'histoire naturelle, historique des bases de données locales, propriété pour ne pas servir aux opposants.
48.16 – 50.02	Réutilisation des archives dans un objectif militant : construction autoroute sur un pont de la Loire, opposition à la monoculture dans la forêt d'Orléans par l'ONF.
50.03 – 52.11	Peur de la conservation des archives électroniques : incendie des serveurs d'OVH à Strasbourg.
52.12 – 53.36	Conseil d'autres associations pour transférer les archive : association des amis du musée d'Orléans.
53.37 – 58.05	Réutilisation des archives dans un cadre scientifique : étudiants et universitaires, INRAE, BRGM, projet BioMareau, réaménagement urbain.
58.06 – 1.04.10	Réutilisation des archives de la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour l'anniversaire des 15 ans.
1.04.11 – 1.05.17	Évocation de la possibilité d'idées de valorisation : exposition au centre Charles Péguy.
1.05.18 – 1.06.51	Intérêt des archives de l'association pour les prochaines générations : le seul est l'évolution des espèces de la faune et de la flore.
1.06.52 – 1.09.55	Gestion des archives de la réserve naturelle de Saint-Mesmin : LNE, DREAL et DDT.
1.09.56 – 1.11.20	Peur de la possible réutilisation des archives par des opposants : aucune.
1.11.21 – 1.12.00	Projet pour les archives dans le futur : nouveau versement possible avec les Archives départementales du Loiret.
1.12.00	Fin de l'enregistrement.

### 1.2.3 Entretien avec Mélanie Dajoux

#### Contexte

Date et lieu : 9 mars 2021, à distance (appel téléphonique)

Contexte : entretien mené à distance dans des conditions de nuisance sonore en raison de travaux.

Durée de l'entretien : 1 h 19 mn 00s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les fichiers sont au format .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Salariée depuis 2012 au sein de la section régionale de l'association France Naure Environnement Auvergne-Rhône-Alpes, Mélanie Dajoux est coordinatrice eaux et nature et responsable des archives de la Fédération de protection de la nature Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a été bénévole et membre du conseil d'administration de la Ligue de Protection des Oiseaux Rhône et de La Maison du modèle de l'environnement.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 2.34	Narration de son parcours militant au sein de l'association.
2.34 – 2.55	Narration du parcours professionnel : juriste en droit de l'environnement.
2.56 – 3.42	Raison de la responsabilité des archives de l'association : intérêt pour la thématique.
3.43 – 5.01	Définition et rapport du témoin avec les archives : mémoire, différence archives privées et archives publiques.
5.02 – 7.00	Connaissance du réseau des services d'archives publiques : archives de Lyon.
7.01 – 10.35	Définition des archives de protection de la nature et de l'environnement : association déclarée d'utilité publique a vocation à participer à l'intérêt général, archives accessible à tous.
10.36 – 14.30	Conservation des archives dans les bureaux de l'association : pièce d'eau des bureaux, mauvaise conservation, déménagement.
14.31 – 19.29	Relation avec les archives départementales du Rhône : archiviste intéressée, solution facile et gratuite, choix du dépôt.
19.30 – 22.11	Rapport de l'association avec les archives avant le versement : intérêt des bénévoles, représentation du passé pour la direction.
22.12 – 24.00	Fédération départementale de l'Isère : jeter ses archives.
24.01 – 26.58	Valorisation et solution du dépôt : communication avec les autres associations après le transfert, exposition pour bénévole et public.
26.59 – 29.55	Freins et choix des Archives départementales du Rhône : proximité, souhait de rester propriétaire.
29.56 – 33.05	Confiance dans la compétence de conserver les archives par les archives départementales du Rhône

33.06 – 36.45	Accompagnement par les archivistes après le versement : contact avec l'archiviste Adeline Channelière, questionnement sur les archives électroniques.
36.46 – 38.34	Evolution de la perception sur les archives après le dépôt au sein de l'association : aucun changement.
38.35 – 40.25	Raison de la mauvaise conservation au sein de l'association : activité non-prioritaire, syndrome d'entassement, aucune connaissance de la solution du dépôt ou du don.
40.26 – 42.53	Consultation par le public des archives de l'association : étudiants, historiens, consultation plus fréquente après versement.
42.54 – 45.43	Valorisation des archives possible : film et livre par adhérent, pas de valorisation de la part des Archives départementales, perspective d'une exposition pour les 50 ans.
45.44 – 51.50	Réutilisation scientifique des archives : pas conscience.
51.51 – 53.05	Coupure
53.06 – 56.01	Réutilisation scientifique des archive : parallèle de l'utilisation des archives pour prouver l'assassinat de Ali Boumendjel par l'Armée française.
56.01 – 58.23	Besoin de consulter les archives déposées par l'association : aucun.
58.24 – 1.01.20	Utilisation de l'instrument de recherche du fonds : aucun, bénévoles ont aidé à le réaliser.
1.01.21 – 1.04.30	Valorisation des archives : aucune idée, satisfaction des adhérents à redécouvrir leur histoire.
1.04.31 – 1.08.50	Numérisation des archives : archives départementales, questionnement.
1.8.51 – 1.11.44	Connaissance de l'AHPNE par la témoin : Philippe Lebreton adhérent, solution connue n'a pas donné suite, aucune aide.
1.11.45 – 1.13.39	Classement par bénévole des archives de l'association : classement par numéro avec sommaire par boîte.
1.13.40 – 1.16.00	Sensibilisation d'autres associations de protection de la nature aux archives : solution gratuite, FNE PACA, Fne national, FNE Languedoc-Roussillon, FNE Bourgogne-Franche-Comté.
1.16.01 – 1.17.50	Questionnement sur la conservation des archives numériques de l'association : peur de la destruction, manque d'investissement.
1.17.50	Fin de l'enregistrement.

### 1.2.4 Entretien avec Monique Coulet

#### Contexte

Date et lieu : 9 avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Contexte : entretien mené à distance dans des conditions de nuisance sonore en raison de travaux.

Durée de l'entretien : 1 h 06 mn 08s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les fichiers sont au format .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

## Biographie du témoin

Président de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature de 1981 à 1989, elle a travaillé sur l'écologie des ruisseaux et des rivières, participé à la création du comité des sites du lyonnais en 1967 avec Philippe Lebreton et a débuté en tant que représentante bénévole de l'association à la commission préfectorale des carrières. Technicienne au laboratoire d'écologie de l'université de Lyon, elle obtient par la suite un certificat de licence en psychophysiology, propédeutique en science physique chimie et naturelle. Elle est nommée chercheuse au CCRS après son concours d'entrée. Elle participe au programme interdisciplinaire de recherche en environnement (PIREN) pour étudier le Rhône en tant qu'écosystème dans sa globalité. Elle a participé à l'écriture de *l'Histoire de la Frapna* avec Philippe Lebreton et Daniel Ariagno.

Déroulement	Sujet abordé
0.00 – 13.26	Narration de son parcours militant au sein de l'association et de son parcours professionnel.
13.27 – 17.22	Intérêt des historiens dans le PIREN pour étudier un fleuve qui évolue dans le temps.
17.23 -21.25	Définition et rapport du témoin avec les archives : passé, indispensable de connaître.
21.26 -27.45	Explication des intérêts des archives produites par les associations : historique, modèle pour des actions en justice ou des combats militants.
27.46 – 33.20	Problème d'utilisation et de conservation de l'archives : mauvaise transmission, problème de temps pour les salariés, exception Frapna Drôme.
33.21 – 35.31	Explication du bulletin de la Frapna Drôme servant comme archives.
35.32 – 41.01	Présentation de <i>l'Histoire de la Frapna</i> : catalogue, combattre amnésie de l'association, méta-archives.
41.02 – 41.50	Connaissance de l'AHPNE : aucune.
41.51 – 43.30	Réticence au sein de l'association pour confier les archives : aucune.
43.31 – 46.10	Réception de <i>l'Histoire de la Frapna</i> : bonne, exception président focaliser sur le passé.
46.11 – 53.45	Réutilisation des archives au sein de la Frapna : dossier sur le barrage à la confluence de l'Ain et du Rhône, pollution au PCB dans le Rhône.
53.46 – 1.01.42	Problématique de la mémoire des individus et de la temporalité de la commémoration au sein de l'association.
1.01.43 – 1.05 .40	Intérêt des expositions et de l'aide que peut apporter les Archives départementales du Rhône.
1.05 40 – 1.06.08	Fin de l'enregistrement.

### 1.2.5 Entretien avec Philippe Lebreton

#### Contexte

Date et lieu : 3 avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 1 h 49 mn 31 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les formats sont des fichiers .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

### Biographie du témoin

Né dans un milieu social semi-rural du fait d'être petit-fils d'un jardinier-chef, il est licencié dans plusieurs disciplines des sciences naturelles dont la biochimie. Il devient ingénieur en chimie analytique et nucléaire à Ugine puis devient enseignant. Il découvre alors l'ornithologie et *Avant que nature meure* de Jean Dorst. Il rencontre notamment Michel-Hervé Julien en 1956 alors assistant au Muséum de Paris. Après en doctorat à l'Université de Lyon, en 1958 il devient enseignant-chercheur. Il crée et dirige le Laboratoire de phytochimie et phytobiologie puis de biochimie végétale jusqu'à sa retraite en 1995. Son expérience militante le mène à participer à l'affaire de la Vanoise par laquelle il lance la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature en 1970. Il a mené d'autres combats comme le barrage de Loyettes et contre le projet d'EDF d'installer une station de pompage à la Raie en 1984. Il a participé aux conseils scientifiques du parc naturel régional du Pilat et du Vercors. Il s'engage aussi en politique en participant aux élections législatives de 1978 et en participant à la primaire écologiste de 1981 qu'il perd face à Brice Lalonde.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 6.10	Narration de son parcours familial et de son parcours professionnel.
6.11 – 7.59	Narration de son parcours militant et de son engagement naturaliste.
8.00 – 11.50	Explication de son entrée à l'université.
11.51 – 15.50	Narration de la Création d'un club d'ornithologie de la région lyonnaise.
15.51 – 18.35	Narration de la Création de la Frapna région, pré existante avant 1971.
18.36 – 23.30	Narration de l'affaire des marais d'Echets.
23.31 – 28.00	Présentation des 4 pôles de protection de la nature en France dans les années 60 – 70.
28.01 - 31.30	Narration de l'affaire de la Vanoise.
31.31 – 36.40	Narration de l'affaire du barrage de Loyette.
36.41 – 39.42	Explication de son travail d'enseignant-chercheur.
39.43 – 42.33	Définition et rapport du témoin avec les archives.
42.34 – 49.55	Discussion sur l'idéologie technophile.
49.56 – 51.51	Crainte de l'informatisation totale des archives.
51.52 – 57.06	Débat autour du mot de l'environnement et de la nature.
57.07 – 1.06.45	Explication de la diversité des réserves et des réserves intégrales.
1.06.46 – 1.08.15	Connaissance de l'AHPNE du témoin.
1.08.16 – 1.11.20	Changements sociétaux à la Frapna : perte des archives.
1.11.20 – 1.12.34	Insistance sur la bonne conservation des archives : garder la mémoire, manque de temps.
1.12.35 – 1.16.00	Importance des archives comme fait pour convaincre et soutenir un propos auprès d'un public.
1.16.01 – 1.18.20	Manque de connaissance historique des membres de la Frapna
1.18.21 – 1.21.05	Commémoration au sein de la Frapna.
1.21.06 – 1.24.59	Parc naturel : utile aux chercheurs .
1.25.00 - 1.28.02	Aspect utilitaire des supports de la mémoire pour les transmettre et les réutiliser : globalisation de la connaissance.
1.28.03 – 1.33.20	Ignorance scientifique dans les administrations et chez les hauts fonctionnaires.
1.33.21 – 1.36.39	Utilisation des archives pour combattre cette ignorance : utilisation de l'éducation.
1.36.40 – 1.39.35	Libéralisme du transfert du savoir dans le monde des chercheurs.

1.39.36 – 1.41.30	Perte du savoir chez les chercheurs : disparition de la connaissance.
1.41.31 – 1.49.31	Crainte écologique pour l'humanité dans l'avenir : surpopulation.
1.49.31	Fin de l'enregistrement.

## 2 Enquête orale avec les archivistes

### 2.1 Grille d'entretien

Thèmes	Questions
<b>Présentation du témoin</b>	Nom/Prénom
	Présentation personnelle (formations professionnelles, études, parcours)
	Fonction/rôle au sein du service d'archives
<b>Rapport du témoin avec l'environnement / les associations</b>	Avez-vous une attache avec le monde militant de protection de la nature et de l'environnement ?
	Avez-vous une sensibilité sur les questions écologiques ou environnementales ?
	Avez-vous un rapport quelconque avec le monde associatif ? (Syndicat, associations etc.)
<b>Archives de l'environnement</b>	Pensez-vous qu'il existe des archives de l'environnement ou environnementales ?
	Quelles seraient leurs particularités ou intérêts par rapport à d'autres archives ?
	Les associations de protection de la nature produisent-elles en majorité ce type d'archives ou bien des archives plus administratives ?
<b>Déroulement du transfert et la Collecte</b>	Quelles raisons vous a amené à conserver ces archives dans votre service ?
	Quel plan de classement avez-vous adopté ?
	Avez-vous pensé à des demandes particulières que pouvaient formuler les associations ?
	Quels documents avez-vous choisi de garder et d'éliminer ?
	Un lien de confiance a-t-il été construit avec l'association ? De quelle façon ?
	Avez-vous décidé d'accompagner l'association par des missions de sensibilisation ou un travail de veille après le transfert ?
<b>AHPNE</b>	Avez-vous rencontré des difficultés lors de la collecte ?
	Vous a-t-elle mise en relation avec l'association ?
	Son travail d'inventaire vous a-t-il permis d'avancer plus rapidement ?
<b>Besoin de l'association et réutilisation</b>	Son travail a-t-il permis de comprendre des particularités dans les archives de l'association ?
	Des besoins particuliers ont-ils été formulé par l'association ?
	Les associations consultent-elles leurs archives ?
	Pensez-vous que les associations peuvent avoir besoin à nouveau de leurs archives dans des perspectives de sauvegarde de l'environnement ?
<b>Valorisation et transmission</b>	Avez-vous pensé à des solutions la conservation des archives électroniques de l'association ?
	Quelles formes de valorisation avez-vous proposé à l'association ?
	Avez-vous pensé à une valorisation dans une perspective de développement durable ? d'une utilité pour les générations futures ?
	Qui consultent les archives de l'association ? Combien par an ?
	Avez-vous pensé à contacter d'autres associations de protection de la nature et de l'environnement pour qu'ils vous confient leurs archives à la suite de cette expérience ?

## 2.2 Inventaires chrono-thématiques

### 2.2.1 Entretien avec Adeline Channelière

Entretien avec Adeline Channelière

Date et lieu :

Durée de l'entretien : 59 min 25 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont le fichier est sous format wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Après l'obtention d'un Master en archivistique à Lyon, Adeline Channelière devient responsable des archives privées aux archives départementales du Rhône et métropolitaine de Lyon.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 1.05	Narration de son parcours professionnel et personnel.
1.06 – 3.00	Rapport du témoin avec le monde associatif et de l'intérêt de des archives relatives à l'environnement : association de l'environnement, collecte plus importante, mémoire.
3.01 – 4.23	Présentation des fonds des archives relatives à l'environnement entrés dans les AD : fédération des AMAP, confédération paysanne.
4.24 – 6.50	Explication de la définition des archives environnement : fonds de particuliers, lien avec la nature.
6.51 – 8.50	Narration du déclenchement de la collecte : connaissance de la section rhône, contact avec bénévole, Philippe Lebreton lecteur, problème de stockage, intérêt mémoriel.
8.51 – 11.57	Narration du classement des archives de l'association : archives gestion de l'association (statut, compte rendu de réunion, rapport moraux, budget), dossier d'enquête et d'inventaire de la faune et de la flore, communication.
11.58 – 13.48	Explication des raisons de la collecte : demande des privés, collecte de la diversité, intérêt mémoriel pour les générations futures.
13.49 – 15.52	Narration du déroulement du classement : récolement, documentation sur les activités de l'association.
15.53 - 16.55	Aucune demande de l'association sur le classement et la rédaction de l'instrument de recherche.
16.56 – 17.50	Explication du Pré-classement fait par les bénévoles : rédaction instrument de recherche dans les années 90, concerne seulement 1/3 des conteneurs, pas de réflexion sur la totalité du fonds.
17.51 – 19.10	Pas de collecte des archives du personnel.
19.11 – 21.01	Explication en cas de demande de réutilisation des archives de la part de l'association : numérisation.
21.02 – 24.21	Narration de la prise de contact avec l'association : téléphone, diagnostic, critère de sélection, discussion avec les bénévoles.
24.22 -26.15	Questionnement sur les freins et réticences : confiance acquise, aucune.

26.16 - 27.41	Explication du travail de veille et d'accompagnement : manque de temps, sensibilisation sur la conservation des archives électroniques.
27.42 - 29.32	Présentation de l'importance des archives électroniques aux associations : conscience de bien les conserver, sensibilisation.
29.33 – 30.25	Explication des difficultés classiques dans le classement.
30.26 - 32.05	Difficultés sur la documentation et dossiers thématiques naturalistes.
32.06 - 33.10	Connaissance de l'association des archives départementales.
33.14 – 35.12	Questionnement sur l'élimination des archives de la Frapna Isère : pas de connaissance, exemple du Graine.
35. 13 – 37.21	Questionnement sur l'extension de la collecte au fonds privées de militants.
37.22 – 40.16	Questionnement sur la connaissance de l'AHPNE : connaissance au cours du classement, contact pour remonter l'instrument de recherche.
40.17 – 42.20	Questionnement sur les besoins formulés par l'association : bail emphytéotique, étudiants.
42.21 – 49.41	Questionnement sur la communication du fonds : librement communicable, pas de réticence.
49.42 – 52.30	Questionnement sur le public qui consulte les archives : étudiant, Stéphane Frioux.
52.31 – 56.20	Questionnement sur la façon de valoriser ces archives : difficulté contexte sanitaire, publication sur facebook, idée de mettre en avant un dossier juridique.
56. 25 – 57.31	Questionnement sur la collecte des fonds d'autres associations de protection de la nature : attente, LPO.
57.32 – 59.25	Questionnement sur les difficultés lors de la collecte : impératif logistique.
59.25	Fin de l'enregistrement.

## 2.2.2 Entretien avec Sébastien Lalinec

### Contexte

Date et lieu : 1<sup>er</sup> avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 55 min 05 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone sous format wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

### Biographie du témoin

Sébastien Lalinec est responsable des archives privées aux Archives départementales d'Ile-et-Vilaine.

Après des études d'économie-gestion il rentre aux archives départementales en tant qu'objecteur de conscience. Il a classé le fonds Max Jonin et du fonds Bretagne Vivante – SEPNEB.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 1.38	Narration de son parcours professionnel et personnel.
1.39 – 2.07	Rapport du témoin avec le monde associatif : sportif.
2.08 – 2.48	Questionnement sur la sensibilité environnementale du témoin : aucune.
2.49 – 3.47	Questionnement sur les archives des associations de l'environnement : petites associations locales.

3.48 – 7.10	Questionnement sur l'intérêt des archives relatives à l'environnement : cible de la prospection, thème priorisé dans la collecte.
7.11 - 9.09	Questionnement sur le contact et mise en relation avec les associations : bouche à oreille, travail de veille.
9.10 – 10.44	Choix des archives dans le tri : ensemble du fonds, archives définitives.
10.45 – 13.22	Questionnement sur le choix de l'association Bretagne Vivante – SEPNB : présence fonds Max Jonin, facilité géographique.
13.23 – 15.05	Questionnement sur les archives des antennes locales de l'association : fonds complémentaire bienvenue.
15.06 – 20.04	Questionnement sur les autres fonds d'associations à collecter : présence de 6 fonds dans les AD d'Ille-et-Vilaine, Eaux et rivière.
20.05 – 21.10	Questionnement sur le déroulement du transfert et de la collecte : déplacement sur place, libération d'un local.
21.11 – 27.19	Questionnement sur le classement préalable et déroulement du classement : aucun, stocké dans des cartons, même thématique que le cadre de classement.
27.20 – 28.33	Questionnement sur les éliminations : double.
28.34 – 29.40	Aucune difficulté ou réticence de la part des adhérents.
29.41 - 30.37	Aucun accroissement pour l'instant du fonds de l'association.
30.38 – 32.45	Questionnement sur l'accompagnement proposé à l'association : archives électroniques.
32.46 - 34.55	Solution du répertoire thématique pour la problématique d'associé fonds associatifs à des fonds de personnalités.
34.56 - 36.00	Questionnement sur la connaissance de l'AHPNE : aucune.
36.01 - 38.25	Questionnement sur la communication et consultation du fonds.
38.26 – 39.45	Solution de conservation des archives électroniques proposé par les AD d'Ille-et-Vilaine : SAE.
39.56 – 41.29	Questionnement sur le fonds documentaire de l'association Bretagne Vivante – SEPNB : partie thématique, association décide.
41.30 – 42.50	Questionnement sur la valorisation du fonds : exposition sur l'Amocco Cadiz, pas de demande.
42.51 – 44.14	Questionnement sur la réutilisation possible des documents du fonds : lecteurs.
44.15 – 49.00	Explication sur la façon d'appréhender un nouveau fonds : grande variété, recherche sur internet.
49.01 – 52.36	Questionnement sur l'instrument de recherche du fonds : plus proche de l'association, complet.
52.36	Fin de l'enregistrement.

### 2.2.3 Premier Entretien avec Julien de Gand

#### Contexte

Date et lieu : 1<sup>er</sup> avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 1 h 31 mn 52 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les formats sont des fichiers .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

### Biographie du témoin

Après une maîtrise d'histoire moderne, Julien de Gand découvre lors d'un stage d'observation de 4 mois aux archives départementales de la Manche le métier d'archiviste. Il suit alors une maîtrise métier du patrimoine à l'université de Caen. Il fut un temps archiviste à la direction départementale des territoires en Indre-et-Loire. Deux ans après, il devient chargé de mission par l'AHPNE afin de rédiger un guide des sources lors de l'opération Centre-Val de Loire. Il est maintenant chargé des relations avec les collectivités territoriales aux Archives départementales du Loiret.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 3.45	Narration de son parcours professionnel et personnel.
3.46 – 6.20	Rapport du témoin avec le monde associatif de l'environnement : aucun, connaissance de Patrick Cavalie.
6.21 – 7.51	Explication du travail de l'AHPNE : balisage pour les chercheurs, sauvegarde de la mémoire des associations.
7.52 – 12.30	Questionnement sur les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : différence dans la thématique.
12.31 – 17.18	Explication de l'Intérêt historique des archives de protection de la nature : complète vision de l'administration.
17.19 – 20.25	Questionnement sur le transfert des archives privés dans un service d'archives départementales : meilleure pérennité, compétence.
20.26 – 31.19	Narration du déroulement de l'opération de l'AHPNE dans le Centre-Val de Loire : difficulté pour l'archiviste, rencontre des associations et des personnalités, conseil archivistique, promouvoir les archives départementales comme solution, entretenir le lien sur le long terme.
31.20 – 35.20	Présentation du rôle des AD du Loiret dans l'opération : moteur, accueil comité de pilotage.
35.21 – 40.03	Objectif de l'AHPNE : Baliser les sources historiques de la région pour les historiens, prendre conscience les associations de l'importance des archives qui encouragera le dépôt ou le don.
40.04 – 50.13	Explication des freins et peurs des associations : réutilisation par les opposants, contact des associations hors réseau, dispersion des archives, guerre d'égo.
50.14 – 56.45	Changement de méthode et d'échelle dans les opérations de l'AHPNE : étendre les sources, rapidité, mauvaise approche dans les précédentes opérations.
56.46 – 1.02.56	Réussite de l'opération dans le cadre régional : identification de 1,3 kilomètre linéaire, fonds complémentaire entre les associations.
1.02.57 – 1.07.20	Questionnement sur le centre de documentation : bienfait dans la conscience de l'information.
1.07.21 – 1.19.06	Questionnement sur les bases de données et les archives électroniques : difficulté dans la pérennisation, intéressant sur le temps long pour le scientifique, solution de l'AHPNE, conseils personnels données aux associations.
1.19.07 - 1.24.00	Besoins émis par les associations : conditionnement, traitement, stagiaire.
1.24.01 – 1.31.15	Questionnement sur la fédération des archives des associations de la protection de la nature et de l'environnement : pas prioritaire, choix des AN pour FNE national, travail du chercheur.
1.31.15	Fin de l'enregistrement.

## 2.2.4 Second entretien avec Julien De Gand

### Contexte

Date et lieu : 16<sup>r</sup> avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 48 mn 05 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les formats sont des fichiers .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

### Biographie du témoin

Après une maîtrise d'histoire moderne, Julien de Gand découvre lors d'un stage d'observation de 4 mois aux archives départementales de la Manche le métier d'archiviste. Il suit alors une maîtrise métier du patrimoine à l'université de Caen. Il fut un temps archiviste à la direction départementale des territoires en Indre-et-Loire. Deux ans après, il devient chargé de mission par l'AHPNE afin de rédiger un guide des sources lors de l'opération Centre-Val de Loire. Il est maintenant chargé des relations avec les collectivités territoriales aux Archives départementales du Loiret.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 2.01	Efficacité du kit de classement proposé par l'AHPNE : distribution, développement par Patrick Cavalé.
2.02 - 11.28	Réception et solution de la part des archives départementales : intéressées, politique dépend de chaque AD, nécessite intermédiaire.
11.29 – 15.36	Amélioration possible dans les prochaines opérations : valorisation, inventaire, comité de veille.
15.37 – 19.46	Réutilisation des archives par les associations environnementales : association Sortir du nucléaire.
19.47 - 24.31	Amnésie des associations : rôle des opérations, risque d'une nouvelle amnésie.
24.32 – 32.09	Questionnement sur les DREALs comme intermédiaire : valorisation, cas exceptionnel dans le Centre, relation de producteur à producteur.
32.10 – 36.34	Transmission au sein des associations : exemple de la commémoration de la SEPANT.
36.35 – 42.48	Enjeu des archives des personnalités : moteur des associations, élaboration d'une méthode de collecte, rôle de l'AHPNE, journaliste nature environnement.
42.49 – 48.05	Théorie des trois âges : pas de remise en question, collecte.
48.05	Fin de l'enregistrement.

## 3 Enquêtes orales avec les membres de l’AHPNE

### 3.1 Grille d’entretien

Thèmes	Sous-thèmes
<b>Présentation du témoin</b>	Nom/Prénom
	Présentation personnelle (formations professionnelles, études, travail...)
	Fonction/rôle au sein de l’AHPNE
<b>Rapport du témoin avec les archives</b>	Qu’est-ce que sont les archives selon lui / elle ?
	Définition des archives de l’environnement ?
	Quels intérêts relèvent-elles pour le témoin ?
	Qu’est-ce que sont les archives de l’association de protection de la nature ?
<b>Rapport avec l’environnement</b>	A quoi peuvent-elles servir pour une association de protection de l’environnement selon lui / elle ?
	Rapport personnel avec les thèmes environnementaux et de protection de la nature
<b>Présentation de l’AHPNE</b>	Comment est née l’AHPNE ?
	Comment valorise-t-elle les fonds qu’elle a identifié auprès des chercheurs ?
	Quelles sont les missions de l’AHPNE ?
	Comment joue-t-elle son rôle de médiation entre associations et service d’archives ?
	Comment la prise de contact avec les associations a-t-elle eu lieu ?
	Comment avez-vous procédé pour réaliser les instruments de recherche ?
<b>Déroulement de l’opération d’inventaire</b>	Quelles difficultés avez-vous rencontré ?
	Pourquoi avoir choisi ce département (Finistère) ou cette région (Centre-Val de Loire) ?
	De quelle façon procédiez-vous quand vous arriviez dans l’association ?
	Des demandes/besoins des associations ont-elles émergé lors du classement ?
	Quels conseils avez-vous donné aux associations ?
	Des archives vous ont-elles particulièrement marqué ?
<b>Relation avec les services d’archives</b>	Quel a été le rôle du ou des services d’archives dans l’opération ?
	Quelle a été la réception dans les services d’archives de cette opération ?
	De quelle façon avez-vous encouragé les services d’archives à s’intéresser à la

	prospection de ces fonds d'associations ?
<b>Réutilisation</b>	Quelles sont les possibilités de réutilisation de leurs archives pour les associations?
	L'association est-elle la seule à réutiliser les archives ? Qui d'autres et pourquoi ?
	Les associations réutilisent-elles leurs archives sur le temps long ? Pour quelles raisons ?
	L'utilisation de l'informatique dans la réutilisation ?
	Une réutilisation scientifique dans un objectif de protection de la nature est-il possible ?
	Pourquoi avoir changé de méthode d'une opération à l'autre ?
<b>Réflexion sur le guide des sources/la méthode</b>	Quels sont les points à améliorer pour de prochaines opérations selon vous (et s'il y en a) ?
	Quel est l'apport de l'AHPNE dans le processus d'archivage ? Les instruments de recherche pourraient évoluer dans les services d'archive pour s'adapter aux besoins des associations ?
<b>Transmission</b>	Les associations sont-elles toujours touchées par l'amnésie ?
	Comment peuvent-elles transmettre ou valoriser leur mémoire ?
	Comment l'informatique peut-elle aider à la transmission ? Un frein ou un nouveau risque ?
	Les archives relèvent-elles d'un intérêt scientifique voire écologique pour les générations futures ?
	Réussir à transmettre les fonds d'associations en favorisant les fonds de personnalité en premier lieu ? (exemple Max Jonin puis Bretagne Vivante)

## 3.2 Inventaires chrono-thématique

### 3.2.1 Entretien avec Max Jonin

#### Contexte

Date et lieu : 8 avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 50 mn 15 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone.

Aucun lien entre l'enquête et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

## Biographie du témoin

Il fut Maître de conférence à l'Université de Bretagne Occidentale de 1965 à 2003 en faculté de science-géologie. Il entre comme bénévole en 1965 dans la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et en devient le secrétaire général en 1973 jusqu'en 2000. Dès 1982, il met en place le conservatoire permanent des réserves naturelles. En 2000, il quitte la SEPNE pour la société géologique et Minéralogique de Bretagne qu'il dirige. Il est membre de l'AHPNE et participe au comité de pilotage de l'opération dans le Finistère en 2011.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement
0.00 – 2.36	Narration de son parcours professionnel, personnel et militant.
2.37 – 6.55	Définition et rapport du témoin avec les archives : archives familiales, problématique de conservation, AHPNE, papivore.
6.56 – 7.46	Explication de l'intérêt historique des archives : matériau de l'historien.
7.47 – 8.57	Questionnement sur des demandes auprès des services d'archives : aucun.
8.58 – 12.20	Questionnement sur les relations avec les services d'archives : archives départementales du Finistère.
12.21 – 13.50	Questionnement sur la consultation du fonds personnel déposé aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine : aucune.
13.51 – 16.24	Questionnement sur la réutilisation de la documentation naturaliste : exemple de la réserve de Groix, peu d'utilité.
16.25 – 17.40	Projet de valorisation : aucun.
17.41 – 19.10	Explication des objectifs de l'opération de l'AHPNE dans le Finistère : sensibiliser à la conservation.
19.11 -20.35	Questionnement sur la possibilité d'utiliser les archives pour des thématiques écologistes.
20.36 – 23.25	Explication de la fondation de l'AHPNE : membre fondateur par hasard.
23.26 – 28.14	Explication sur la complémentarité entre le jeune ministère de l'environnement et les associations de protection de la nature.
28.15 – 29.35	Problématique de l'occupation de l'espace des archives.
29.36 – 32.10	Questionnement sur le classement personnel : pas de méthode, pas de changement.
32.11 – 33.50	Relation depuis le versement avec les archives départementales d'Ille-et-Vilaine.
33.51 – 36.10	Explication sur le rôle des historiens : intérêt pour les archives protection de la nature, émergence de la notion.
36.11 – 38.20	Questionnement sur la mémoire : mémoire des individus, archives sédimentées dans la mémoire.
38.21 – 42.50	Questionnement sur la collecte du témoignage orale : rôle de l'AHPNE, rôle des archives départementales.
42.51 – 48.25	Questionnement sur les recherches possibles sur les archives de la PNE : contribution de la Bretagne, Michel-Hervé Julien, pionnier.
48.26 – 50.15	Questionnement sur la consultation du fonds personnel par l'association Bretegn Vivante – SEPNE : possible, pas connaissance.
50.15	Fin de l'enregistrement.

### 3.2.2 Entretien avec Patrick Singelin

#### Contexte

Date et lieu : 9 avril 2021, à distance (appel téléphonique).

Contexte : entretien mené à distance dans des conditions de nuisance sonore en raison de travaux.

Durée de l'entretien : 1 h 36 mn 43s.

Interviewer : Guillaume Mortier.

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les fichiers sont au format .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer.

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Après des études à l'École du génie rural, des eaux et des forêts, Patrick Singelin a travaillé dans différents pays d'Afrique et en Inde où il a découvert les problèmes environnementaux. Il entre en 1979 au ministère de l'environnement et travaille sur le développement de la protection des îles bretonnes. Il devient membre de l'AHPNE et participe au comité de pilotage de l'opération dans le Finistère en 2011.

Déroulement	Sujet abordé
0.00 – 0.54	Début et annonce de l'enregistrement.
0.55 – 4.40	Narration sur l'AHPNE : naissance, objectifs.
4.41 – 7.55	Narration de son parcours professionnel et personnel.
7.56 – 10.15	Narration sur le début du ministère de l'environnement.
10.16 – 14.24	Rapport du témoin avec les archives : départ à la retraite, aucune culture, travail personnel de classement.
14.25 - 16.30	Explication des objectifs de l'opération de l'AHPNE : lien de confiance, sensibiliser à la conservation.
16.31 – 22.20	Explication de l'intérêt des archives des associations de protection de la nature : historique, contentieux pour le droit, scientifique.
22.21 – 25.45	Explication de la problématique de conserver pour les associations : manque de moyen humain.
25.46 – 29.20	Présentation de la base de données faune et flore.
29.21 – 31.25	Explication de l'importance du rôle des militants de la PNE au début du ministère de l'environnement.
31.26 – 37.45	Présentation de la mise en place de l'opération Finistère de l'AHPNE.
37.46 – 39.40	Questionnement sur la façon de sensibiliser les associations : parler, lien de confiance, pousser ensuite au versement.
39.41 – 43.13	Conclusion de l'opération dans le Finistère : ballon d'essai, satisfaction.
43.14 – 44.42	Questionnement sur les opérations dans d'autres régions : élément moteur de l'opération dans le Finistère, intérêt au niveau central.
44.43 – 49.03	Explication de l'entrevue avec les archives départementales du Finistère : convaincre.

49.04 – 53.30	Explication du lien de confiance à construire avec Bretagne Vivante – SEPNEB.
53.31 – 54.30	Explication de la réussite de l'opération chez certaines associations : Union pour la mise en valeur du Morbihan.
54.31 – 57.25	Explication de l'échec dans d'autres associations : association défense de l'environnement bigoudin.
57.26 – 1.08.20	Explication du rôle des archivistes : classement.
1.08.21 – 1.10.01	Explication des suites de l'opération : effet boule de neige, bouche à oreille entre les associations.
1.10.02 – 1.15.12	Présentation de le réunion-bilan du 13 octobre 2011 : valorisation.
1.15.13 -1.17.47	Explication sur la perception par les services d'archives départementales sur les fonds de la PNE : claire, auparavant sites classés seulement.
1.17.48 – 1.23.12	Questionnement sur les recherches possibles sur les archives de la PNE : sociologie sur les pionniers de la PNE.
1.23.13 – 1.28.35	Questionnement sur les centres de documentations : Bretagne Vivante, pas accès.
1.28.36 – 1.29.20	Questionnement sur la démarche : pragmatique, choix de la conservation reste aux associations.
1.29.21 – 1.34.30	Présentation sur le bilan de l'opération dans le Finistère : positif, connaissance dans le réseau des AD, frustration sur l'accompagnement.
1.34.31 – 1.36.43	Questionnement sur les freins rencontrés dans les associations : guerre d'égo, lien de confiance.
1.36.43	Fin de l'enregistrement.

### 3.2.3 Entretien avec Patrick Cavalié

#### Contexte

Date et lieu : 15 avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 2 h 25 mn 24 s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone.

Aucun lien entre l'enquête et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Patrick Cavalié a à l'origine une formation en conduite de projet en informatique, de maîtrises d'ouvrages et d'œuvres. Il est rentré dans la fonction publique au ministère de l'équipement où il a été amené à devenir archiviste. Il a ainsi travailler sur l'informatisation, sur le traitement des fonds, sur l'état des versements pour les Archives Nationales. Il a notamment travaillé sur VITAM, précédent à SIAM. Il a ainsi accumulé 30 ans d'expérience en tant qu'archiviste. Il participe au conseil d'administration de l'AHPNE en tant qu'archiviste. Il a alors crée le portail et le site de l'association.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 5.44	Narration de son parcours professionnel et personnel.
5.45 - 7.04	Narration de son parcours au sein de l'AHPNE.
7.05 – 8.12	Narration de l'opération dans le Finistère.
8.13 – 11.00	Narration de l'opération dans la Seine-Maritime : 2013, service civique, difficile, inventaire.
11.01 – 12.29	Narration du don de France Nature Environnement : Jean-Pierre Raffin, exemple, Journée d'étude.
12.30 – 13.09	Explication de l'intérêt des journées d'études : rendez-vous de Blois, communication importante auprès des chercheurs.
13.10 – 17.14	Explication d'autre don possible de personnalité : Patrick Legrand, informatique, affiches.
17.15 – 18.54	Présentation des guides des sources : site web, nouvelle édition en 2021, nécessaire aux chercheurs.
18.55 – 19.59	Préparation d'un site avec Agros Paris Tech pour les 50 du ministère de l'environnement : pluridisciplinaire, source de l'histoire de l'environnement.
20.00 – 24.30.	Explication des possibles prochains objectifs de l'AHPNE : webinaires, don de la SNPN, archives électroniques, WWF, Greenpeace, Bouches-du-Rhône, Martinique, éducation à l'environnement.
24.31 - 34.21	Présentation des différentes typologies et thématiques d'archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : naturalistes, inventaire d'espèces faunes et flore, expert, délégation du ministère, engagement politique fort, formation, éducation, réserves naturelles, informatique, base de données.
34.22 – 38.29	Explication du choix d'échelle des opérations : régionalisation, dimension humaine, technique du nénuphar, réseau, s'appuyer sur les archives départementales.
38.30 – 44.13	Explication de la façon de valoriser les fonds d'associations : interconnecter, intervenir auprès des masters.
44.14 - 52.53	Explication des passerelles que l'AHPNE a mise en place : PAJEP, FONGEP, intermédiaire, guide des sources, formation à la FNE.
52.54 - 1.02.11	Solution proposée par l'AHPNE pour la conservation des archives électroniques : SAE, copie sur disque, confiance, rassurer, e-archiviste, AD.
1.02.12 – 1.09.13	Questionnement sur la suite données aux opérations : problématique budgétaire, valorisation, veilleurs.
1.09.14 - 1.19.44	Questionnement sur le versement par les associations à un service d'archives : RGPD, lettre de don, dépôt, communication libre et immédiate, transparence et conviction.
1.19.45 - 1.27.06	Questionnement sur les outils proposés par l'AHPNE pour sauvegarder les archives aux associations : insuffisant, plan de classement, tableau de gestion, rassurer, webinaire, collecter témoignage.
1.27.07 – 1.30.44	Questionnement sur le centre de documentation : coût important, classement, difficulté pour documentaliste sur la question des archives.
1.30.45 - 1.35.03	Discussion sur le rôle des DRAL et des Conservatoire d'espaces naturels : partenaires, agrément, spécificité DREAL Loire.
1.35.04 – 1.41.34	Rapport avec les Archives départementales : feuille de route, processus pyramidale, moyens propres aux AD.
1.41.35 – 1.42.52	Présentation d'un projet d'opération d'inventaire sur le littoral méditerranéen : 4000 associations.
1.42.53 – 1.46.29	Questionnement sur la collecte de la mémoire des militants : volatile, entretien oral, mémoire du futur.

1.46.30 – 1.48.00	Coupure
1.48.01 – 1.50.10	Questionnement sur les maisons de l'environnement comme lieu de mémoire : Alsace nature, classement, valoriser.
1.50.11 – 1.55.23	Problématique du financement.
1.55.24 – 1.58.29	Questionnement sur le comité de suivi : veilleur, rôle des AD.
1.58.30 - 2.03.14	Questionnement sur les bases de données en ligne : relais de l'AHPNE, danger pour l'archivage électronique, plan de sauvegarde.
2.03.15 - 2.11.00	Questionnement sur le classement et la suite donné par les associations : définir la DUA, Alsace nature, enjeux financiers, juridiques, patrimoniales, instrument de recherche est une valorisation.
2.11.01 – 2.13.25	Questionnement sur le fonds d'une association et d'une personnalité : plusieurs dons, classement différent, souplesse.
2.13.26 – 2.19.24	Réutilisation du guide des sources par des chercheurs : sciences des risques, sociologues, anciennes associations.
2.19.25 - 2.22.34	Explication du don d'archives privés électronique : système d'archivage électronique des Archives nationales, anticipation, RGPD.
2.22.35 – 2.25.24	Questionnement sur les typologies possibles des fonds des associations : affiches, audio, diaporamas.

### 3.2.4 Entretien avec Rémi Luglia

#### Contexte

Date et lieu 20 avril 2021, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 1 h 17 mn 15s.

Interviewer : Guillaume Mortier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré par un magnétophone dont les formats sont des fichiers .wav.

Aucun lien entre l'enquêté et l'interviewer

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'université d'Angers.

Sa communication est libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Engagé depuis sa jeunesse en tant qu'ornithologue, Rémi Luglia adhère à la SNPN à 15 ans. Il obtient une agrégation d'histoire et devient docteur en histoire en ayant pour sujet de thèse *L'émergence de la protection de la nature en France (1854-1939). La Société d'acclimatation, témoin et acteur du courant naturaliste*. Il intègre l'AHPNE en 2011 en tant qu'historien. Il participe au bureau et co-organise trois colloques. Il a notamment participé au comité de pilotage de l'opération en Centre-Val

de Loire de 2018. Il est aussi membre du bureau d'administration de la SNPN depuis 2015 dont il devient le président en 2017.

Déroulement	Sujet abordé
0.00	Début de l'enregistrement.
0.00 – 3.01	Narration de son parcours militant, professionnel et personnel.
3.02 – 6.44	Définition du témoin des archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : nébuleuse, inventaire, article scientifique, projets d'aménagements.
6.45 – 9.00	Explication de l'utilité d'un inventaire naturaliste pour l'historien : plusieurs sens, riche, autres sources à mobiliser.
9.01 - 12.24	Questionnement sur les biais scientifiques : intérêt d'étudier ces sources pour connaître les biais de notre époque.
12.25 – 18.33	Réutilisation possible des archives des associations par un public de chercheur : écologue, historien des sciences, problèmes disciplinaires, problèmes d'identifications.
18.34 – 21.59	Explication des amnésies sur les archives des associations : amnésie des associations, amnésie des chercheurs, myopie spatiale.
22.00 – 26.00	Problématique des groupes interdisciplinaires : difficulté à saisir l'histoire de la nature, dévalorisation par les institutions, influence anglo-saxonne.
26.01 - 26.43	Questionnement sur les archives de la protection de la nature en Allemagne : pas connaissance.
26.44 - 29.01	Questionnement sur les archives de la SNPN : mauvaise conservation, inexistante, fonds de Michel Brosselin.
29.02 – 30.45	Questionnement sur la présence d'un archiviste au sein de la SZA : archiviste-bibliothécaire, société savante.
30.46 – 35.42	Explication de l'intérêt des fonds des personnalités : complémentaire, associatif et personnel à la fois.
35.43 – 41.32	Questionnement sur la réutilisation des informations dans les bases de données : dynamique historique, décontextualisation, quantitatif.
41.33 – 44.34	Questionnement sur la réutilisation des archives par les associations : très peu, mémoire perdu.
44.35 – 45.44	Questionnement sur le syndrome de référence changeante.
45.45 – 52.04	Questionnement sur la façon dont les historiens vont se saisir de ces sources : ne pas attendre.
52.05 – 55.34	Explication sur le rôle avant-gardiste des services d'archives publics dans la conservation des archives des associations de protection de la nature.
55.35 – 58.27	Questionnement sur les possibilités de valorisation : exposition, neutre dans le débat.
58.28 – 1.01.27	Explication de l'importance des archives des associations pour compléter une « histoire officielle ».
1.01.28 - 1.02.34	Organisation de commémoration : 150ème anniversaire en 2004 de la SNPN.
1.02.35 – 1.05.29	Questionnement sur la conscience d'une longue histoire au sein de l'association.
1.05.30 - 1.08.09	Questionnement sur la spécificité d'une thématique des archives de la protection de la nature et de l'environnement : émergent.
1.08.10 – 1.09.44	Questionnement sur le rôle des DREALS vis à vis des archives : intérêt des observations naturalistes anciennes.
1.09.45 - 1.13.34	Problématique financière et humaines pour les DREALs.
1.13.35 – 1.14.59	Questionnement sur la conservation des archives par les personnalités : variable.
1.15.00 – 1.17.15	Mobiliser bénévoles pour poursuivre le travail.
1.17.15	Fin de l'enregistrement.

## 4 Inventaire des boîtes d'archives du centre de documentation de Loiret Nature Environnement

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
x	J - b	16	COMPTABILITE	BANQUE	2008	2010	Crédit Coop.
x	J - b	15	COMPTABILITE	BANQUE	2011	2012	Crédit Coop.
x	J - b	138	COMPTABILITE	COMPTABILITE	1986	2004	Comptes bancaires, Grand Livre charges, Grand Livre recettes
x	J - b	123	COMPTABILITE	COMPTABILITE	<1995	2009	Comptabilité
x	J - b	10	COMPTABILITE	FACTURES	1992	1996	Doubles de factures
x	J - b	9	COMPTABILITE	FACTURES	2010	2012	Factures émises
x	J - b	62	COMPTABILITE	FACTURES	2011	2011	Factures janvier-juin
x	J - b	63	COMPTABILITE	FACTURES	2011	2011	Factures juillet-décembre
x	J - b	64	COMPTABILITE	FACTURES	2012	2012	Factures janvier-août
x	J - b	65	COMPTABILITE	FACTURES	2012	2012	Factures septembre-décembre
	J - b		COMPTABILITE	PAIE	1976	1983	Bulletins de salaire, réserve nationale St Mesmin
x	J - b	114	COMPTABILITE	PAIE	1984	1994	Bulletins de salaire
x	J - b	115	COMPTABILITE	PAIE	1994	1995	Bulletins de salaire
x	J - b	14	COMPTABILITE	PAIE	1996	1997	bulletins de salaire
x	J - b	116	COMPTABILITE	PAIE	1998	1999	Bulletins de salaire
x	J - b	117	COMPTABILITE	PAIE	2000	2000	Bulletins de salaire

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
			TE				
x	J - b	12	COMPTABILITE	PAIE	2002	2003	bulletins de salaire
x	J - b	118	COMPTABILITE	PAIE	2004	2005	Bulletins de salaire
x	J - b	119	COMPTABILITE	PAIE	2006	2007	Bulletins de salaire
x	J - b	11	COMPTABILITE	PAIE	2008	2009	bulletins de salaire
	Boites ?		COMPTABILITE	PAIE	2010	2014	Bulletins de salaires
x	J - b	120	COMPTABILITE	PAIE	2015	2015	Bulletins de salaire
x	J - b	125	EE	PEDAGOGIE	1980	1980	Notices modes d'emploi de l'exposition météo
x	J - b	13	EE	PEDAGOGIE	1981	1981	Education à l'environnement - animations < 1981
x	J - b	124	EE	PEDAGOGIE	1984	1984	Papier recyclé, documentation anti gaspi
x	J - b	122	EE	PEDAGOGIE			Fiches pédagogiques Loire, Invertébrés, divers
x	J - b	121	EE	PEDAGOGIE			Fiches pédagogiques oiseaux, plantes, arbres, castor
x	B	18	ETUDES	BBZ	1985	1998	Balbuzard, études de terrain
x	B	139	ETUDES	BBZ	1986	1994	Archives BBZ, cahiers de terrain
x	B	60	ETUDES	BBZ	1995	1996	Balbuzard-études et suivis
x	B	19	ETUDES	BBZ	1996	2012	Balbuzard
x	B	61	ETUDES	BBZ	1998	2003	Balbuzard (rapports annuels)
x	B	17	ETUDES	BBZ	2006	2006	Balbuzard, divers
x	B	85	ETUDES	BBZ			Contrat vert BBZ
x	B	21	ETUDES	DIAG BIO	2000	2003	Biodiversité : diagnostics (documents de travail)
x	B	55	ETUDES	DIAG BIO	2001	2005	Biodiversité dans les exploitations agricoles
x	B	56	ETUDES	DIAG BIO	2006	2012	Biodiversité : diagnostics

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
x	B	1	ETUDES	DIVERS	1974	2000	Etudes diverses
x	B	105	ETUDES	DIVERS	1987	2004	Richesses naturelles : forêt domaniale d'Orléans, restaurer la biodiversité, études sternes, études parc floral
x	B	108	ETUDES	DIVERS	1991	2006	Derniers loups. Biodiversité milieu agricole
x	B	109	ETUDES	DIVERS	1991	1993	Ordures, décharges. Fosse Mézières, Loury, Neuville
x	B	111	ETUDES	DIVERS	1994	2000	Etudes floristiques et faunistiques entre les levées, île Mahyses, St Brisson
x	B	54	ETUDES	DIVERS	2002	2006	Plans de gestion Charbonnière-Beaugency-Sandillon
x	B	107	ETUDES	DIVERS	2002	2002	Qualité des eaux, rapport Semoy
x	B	87	ETUDES	DIVERS	2003	2004	Projet de déviation Sully-sur-Loire-Jargeau
x	B	59	ETUDES	DIVERS	2012	2012	Lyonnaise des eaux : captages et suivis Biodiversité
x	B	52	ETUDES	ENTOMO	1981	1992	Entomologie-groupe NO
x	B	53	ETUDES	EOL	2002	2007	Eolien (études d'impact)
x	B	66	ETUDES	EOL	2003	2008	Eoliennes (expertises)
x	B	58	ETUDES	EOL	2006	2006	Eolien
x	B	2	ETUDES	FO / ONF	1987	1993	Forêt d'Orléans - Doc avifaune, entomologie, herpétologie, mammifères, botanique, cartographie de ornithologie
x	B	86	ETUDES	FO / ONF	1994	2009	Oiseaux des bois ; biodiversité des forêts
x	B	49	ETUDES	FO / ONF			Forêt d'Orléans - ONF - Données Faune
x	B	50	ETUDES	MYCO			Mycologie ; André Marchand Livres champignons (doubles)
x	B	51	ETUDES	MYCO	2009	2009	Mycologie, planches

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
							d'identification (validation M. Corgier)
x	B	110	ETUDES	ORNITHO	1980	1995	Protection outarde, perdrix, busard, techniques de recensement
x	B	147	ETUDES	ORNITHO	1972	1997	recensement Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides
x	B	148	ETUDES	ORNITHO	1997	2002	recensement Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides
x	B	106	ETUDES	ORNITHO	1994	2000	Migration des grues
x	B	113	ETUDES	ORNITHO	1995	1997	Ornithologie : synthèse
x	B	20	ETUDES	DIVERS	1995	2006	Conservatoire des Espaces Naturels ; observatoire ornithologique ; pont de Jargeau ; Mardié
x	J - r	126	JURIDIQUE	JURIDIQUE			Affaires juridiques 1/2
x	J - r	127	JURIDIQUE	JURIDIQUE			Affaires juridiques 2/2
x	B - r	22	PROJETS	CONC SCOL	2000	2009	Concours scolaires
x	B - r	74	PROJETS	CONC SCOL	2011	2014	Concours scolaires
x	B - r	72	PROJETS	POP	2009	2011	POP école Ronfard, Chevilly, Boigny
x	B - r	6	PROJETS	POP	2010	2011	POP 1-Concours scolaire
x	B - r	73	PROJETS	POP	2010	2011	POP école Ronfard ; Pullover+ Chevilly ; plaquettes diverses
x	B - r	71	PROJETS	VALMARES	2008	2011	Valmares
x	B - r	75	PROJETS	VALMARES	2012	2015	Valmares
x	B - r	23	PROJETS	ZP	2000	2007	Zéro Pesticide-1
x	B - r	24	PROJETS	ZP	2000	2007	Zéro Pesticide-2
x	V	145	RESERVE	RAPPORTS STAGE	1993	2002	Réserve Nationale St-Mesmin : rapports stagiaires post-bac
x	V	28	RESERVE	FONCTIONNE	1976	2014	Fonctionnement (1976-1987) ;

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
				MENT			aspects financiers (2006-2014) ; inventaires espèces (1990-2002)
x	V	31	RESERVE	FONCTIONNEMENT	1976	1983	Réserve Nationale St-Mesmin
x	V	33	RESERVE	FONCTIONNEMENT	1976	2002	Réserve Nationale St-Mesmin : rapports d'activité, comités de gestion
	V		RESERVE	FONCTIONNEMENT	1980	1992	Réserve Nationale St Mesmin
x	V	137	RESERVE	FONCTIONNEMENT			Cadastre et POS
x	V	112	RESERVE	HISTORIQUE	1990	1990	Dossier bagage Michel-Chantereau, fiches bagage et fiches contrôle (dossier chez L.Frédéric 12/11/19)
x	V	27	RESERVE	HISTORIQUE	1992	2006	Réserve Nationale St-Mesmin : extension
x	V	133	RESERVE	HISTORIQUE	1994	2001	Dossier Observatoire de Micy
x	V	4	RESERVE	HISTORIQUE	1996	1996	RN - Croix de Micy - Maison de la Réserve - Périmètre de protection
x	V	130	RESERVE	HISTORIQUE			Interprétation, fréquentation, documents
x	V	129	RESERVE	HISTORIQUE			Photos aériennes, archives, plans archives
x	V	29	RESERVE	HISTORIQUE			Réserve Nationale St-Mesmin : photos argentiques
x	V	135	RESERVE	PEDAGOGIE			Animation ; communication pédagogique RNF ; Nature Centre ; GRAINE Centre
	V	26	RESERVE	PLAN DE GESTION	1998	2007	Réserve Nationale St-Mesmin : plans de gestion
x	V	132	RESERVE	PLAN DE GESTION	2010	2014	Plan de gestion ; projet d'extension
x	V	144	RESERVE	RAPPORTS	1993	2006	Réserve Nationale St-Mesmin :

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
				STAGE			rapports stagiaires post-bac
x	V	131	RESERVE	REVUE PRESSE	1963	2012	Revue de presse RN
x	V	134	RESERVE	RNF	1980	2002	Réserve naturelle
x	V	136	RESERVE	RNF			Réserves en France
x	V	32	RESERVE	SAGE	2002	2003	Rivière du Loiret-SAG
x	V	30	RESERVE	SCIENTIFIQUE	1988	2003	Cormoran, divers
x	V	128	RESERVE	SCIENTIFIQUE	1990	1994	Station d'épuration La Chapelle-St-Mesmin
x	V	25	RESERVE	SCIENTIFIQUE	1999	2004	Castor, divers
x	J - v	70	RH	PERSONNEL	1973	2010	Conventions de stages
x	J - v	67	RH	PERSONNEL	1983	1989	Objecteurs de conscience (dossiers individuels)
x	J - v	69	RH	PERSONNEL	1991	1998	Contrats emploi solidarité
x	J - v	68	RH	PERSONNEL	1993	2009	Personnels partis
x	R	80	VIE ASSO	CENTRE DOC	2007	2014	Archives centre de documentation
x	R	78	VIE ASSO	COMMISSIONS	2007	2007	Dossiers commissions sans suite
x	R	3	VIE ASSO	COMMISSIONS			Commission paritaire - Réglementations - Cdes papiers courriers
x	R	146	VIE ASSO	LNE	1970	1980	LNE : archives MNE
x	R	101	VIE ASSO	MNE	1991	1996	Maison de la nature : inauguration, divers
x	R	93	VIE ASSO	NO	1958	1980	NO fiches mensuelles
x	R	38	VIE ASSO	NO	1970	1983	NO : feuilles mensuelles
x	R	94	VIE ASSO	NO	1971	1980	NO fiches mensuelles
x	R	143	VIE ASSO	NO	1971	1983	NO fiches mensuelles
x	R	104	VIE ASSO	NO	1971	1983	Suppléments NO, sentier de la Croix de Micy
x	R	7	VIE ASSO	NO	1973	1985	NO : assemblées générales ;

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
							divers vie associative
x	R	36	VIE ASSO	NO	1975	1998	NO : comptes-rendus de CA
x	R	35	VIE ASSO	NO	1979	1993	NO : comptes-rendus de bureau
x	R	8	VIE ASSO	NO	1980	1988	Cahiers de courrier
x	R	34	VIE ASSO	NO	1985	1993	NO : assemblées générales
x	R	37	VIE ASSO	NO	1990	1992	NO : adhésions
x	R	82	VIE ASSO	NO	1993	1999	Bureau (réunions)
x	R	76	VIE ASSO	NO	1994	1994	Contrats verts ; MNE (création, inauguration...)
x	R	77	VIE ASSO	NO	2000	2002	Conférences et expositions
x	R	79	VIE ASSO	NO	2003	2006	Contrats verts ; développement durable
x	R	84	VIE ASSO	NO	2004	2006	Contrats verts ; centre Doc ; site internet
x	R	103	VIE ASSO	PHOTOS NO	1945	1980	Photos archives
x	R	140	VIE ASSO	PHOTOS NO	1945	1985	Photos archives, sélection
x	R	142	VIE ASSO	PHOTOS NO/LNE	1945	2016	Achives NO divers
x	R	141	VIE ASSO	PHOTOS NO/LNE	1986	2016	Photos archives, sélection
x	R	46	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1980	1990	Revue de presse de Gien
x	R	98	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1985	1993	Installations à risques, Semoy, Sandoz, autoroute, barrages, pyralène
x	R	81	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1986	1991	Revue de presse ; Loire vivante
x	R	47	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1987	1987	Revue de presse
x	R	43	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1990	1991	Revue de presse-1
x	R	44	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1990	1991	Revue de presse-2
x	R	45	VIE ASSO	REVUE DE	1992	1993	Revue de presse

Pointage	GOMMETTES	N° d'ORDRE	RUBRIQUE	SOUS RUBRIQUE	DATE deb	DATE fin	TITRE
				PRESSE			
x	R	<b>48</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1992	1993	Revue de presse-1
x	R	<b>57</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1992	1993	Revue de presse-2
x	R	<b>40</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1994	1995	Revue de presse
x	R	<b>42</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1994	1995	Revue de presse
x	R	<b>39</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1996	1996	Revue de presse
x	R	<b>83</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1996	1996	Revue de presse
x	R	<b>41</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	1997	1998	Revue de presse
x	R	<b>5</b>	VIE ASSO	REVUE DE PRESSE	2000	2002	Revue de presse des Naturalistes Orléanais
x	R	<b>95</b>	VIE ASSO	SALONS	1990	2002	Salon Art et Nature
x	R	<b>102</b>	VIE ASSO	SALONS	1993	1999	Journées de l'environnement
x	R	<b>88</b>	VIE ASSO	SALONS	1994	2000	Salon Art et Nature
x	R	<b>97</b>	VIE ASSO	SALONS	1994	1998	Salon Art et Nature
x	R	<b>89</b>	VIE ASSO	SALONS	1998	2000	Salon Art et Nature
x	R	<b>90</b>	VIE ASSO	SALONS	2002	2002	Salon Art et Nature
x	R	<b>96</b>	VIE ASSO	SALONS	2002	2004	Salon Art et Nature
x	R	<b>100</b>	VIE ASSO	SALONS	2003	2007	Conférences et expositions
x	R	<b>99</b>	VIE ASSO	SALONS	2006	2009	Salons et Manifestations
x	R	<b>91</b>	VIE ASSO	SALONS			Salon Art et Nature, salons et manifestations 1/2
x	R	<b>92</b>	VIE ASSO	SALONS			Salon Art et Nature, salons et manifestations 2/2

# Table des matières

<b>TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS.....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : LES ARCHIVES DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT : SAUVEGARDER POUR COMBATTRE L'AMNÉSIE.....</b>	<b>4</b>
<b>1 La difficile définition des archives autour du thème de l'environnement.....</b>	<b>4</b>
1.1 L'émergence de la notion d'environnement.....	5
1.2 Archives des administrations de l'environnement.....	8
1.3 Les archives scientifiques.....	12
<b>2 Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement.....</b>	<b>15</b>
2.1 L'histoire des associations de protection de la nature et de l'environnement.....	16
2.2 Caractéristiques et spécificités des archives des associations.....	20
2.3 Une association pour la sauvegarde des archives des associations : l'AHPNE.....	25
<b>3 Combattre l'amnésie.....</b>	<b>29</b>
3.1 Amnésie : souci écologique et archivistique : en quoi l'amnésie est-elle une problématique pour les associations ?.....	29
3.2 Réutilisation sur le temps long.....	33
3.3 Cycle de vie biologique et archivistique.....	38
<b>CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....</b>	<b>43</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>44</b>
<b>1 Environnement.....</b>	<b>44</b>
1.1 Anthropocène.....	44
1.2 Protection de la nature et de l'environnement.....	44
1.3 Histoire et sociologie de l'environnement.....	45
1.4 Humanités environnementales.....	46
1.5 Shifting Baseline Syndrome.....	46
<b>2 Archives et associations.....</b>	<b>47</b>
<b>3 Archives et environnement.....</b>	<b>48</b>
3.1 Archives et nucléaire.....	48
3.2 Archives environnementales.....	48
3.3 Archives et développement durable.....	49
3.4 Archives et risques.....	50
3.5 Archives et sciences.....	51
<b>ETAT DES SOURCES.....</b>	<b>52</b>
<b>1 Ouvrages.....</b>	<b>52</b>
<b>2 Archives.....</b>	<b>52</b>
2.1 Fonds d'archives des associations.....	52
2.2 Fonds d'archives personnelles.....	52
2.3 Inventaire.....	53
2.4 Guide des sources.....	53
<b>3 Témoignages Oraux.....</b>	<b>53</b>
3.1 Bretagne Vivante – SEPNB.....	53
3.2 Loiret Nature Environnement.....	53
3.3 Fédération France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes.....	53
3.4 Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement.....	54
3.5 Archivistes.....	54
<b>4 Autres sources.....</b>	<b>54</b>
4.1 Sites webs.....	54
4.1.1 Associations.....	54
4.1.2 AHPNE.....	55
4.1.3 Site du ministère de la Transition écologique.....	55
4.2 Base de données en ligne.....	55
<b>PARTIE II : DES DÉFIS DE LA TRANSMISSION AUX DÉFIS DE LA RÉUTILISATION.....</b>	<b>56</b>

<b>1 Une difficulté à transmettre les archives.....</b>	<b>57</b>
1.1 Des personnalités jouant le rôle de mémoire au sein des associations.....	57
1.2 Un désintérêt important pour les archives.....	60
1.3 Les éléments déclencheurs de la collecte et du classement.....	64
<b>2 Les conditions de la transmission.....</b>	<b>68</b>
2.1 Pour les services d'archives publiques : une thématique nouvelle.....	68
2.1.1 La collecte.....	68
2.1.2 Des difficultés dans la collecte inhérente au monde associatif.....	70
2.2 L'AHPNE : un travail de sensibilisation et d'identification avant tout.....	72
2.2.1 Créer un lien de confiance.....	72
2.3 La confiance dans une administration compétente.....	76
<b>3 La réutilisation des archives.....</b>	<b>79</b>
3.1 Le centre documentaire au lieu du service d'archives.....	79
3.2 L'usage de l'informatique : solution ou nouveau défi ?.....	82
3.2.1 Une solution dans le partage de la connaissance.....	82
3.2.2 Une crainte pour la conservation.....	83
3.2.3 Les solutions de l'AHPNE.....	84
3.3 Une communication ouverte pour les générations futures.....	85
3.3.1 L'absence de restriction dans la communication des documents.....	85
3.3.2 Volonté de valorisation.....	86
3.3.3 Réutilisation scientifique et militante.....	87
<b>ANNEXES.....</b>	<b>93</b>
<b>1 Enquête orale avec les membres d'associations de protection de la nature et de l'environnement</b>	<b>93</b>
1.1 Grille d'entretien.....	93
1.2 Inventaires chrono-thématique.....	95
1.2.1 Entretien avec Christian Bray.....	95
1.2.2 Entretien avec Didier Papet.....	96
1.2.3 Entretien avec Mélanie Dajoux.....	98
1.2.4 Entretien avec Monique Coulet.....	99
1.2.5 Entretien avec Philippe Lebreton.....	100
<b>2 Enquête orale avec les archivistes.....</b>	<b>102</b>
2.1 Grille d'entretien.....	102
2.2 Inventaires chrono-thématiques.....	103
2.2.1 Entretien avec Adeline Channelière.....	103
2.2.2 Entretien avec Sébastien Lalinec.....	104
2.2.3 Premier Entretien avec Julien de Gand.....	105
2.2.4 Second entretien avec Julien De Gand.....	107
<b>3 Enquêtes orales avec les membres de l'AHPNE.....</b>	<b>108</b>
3.1 Grille d'entretien.....	108
3.2 Inventaires chrono-thématique.....	109
3.2.1 Entretien avec Max Jonin.....	109
3.2.2 Entretien avec Patrick Singelin.....	111
3.2.3 Entretien avec Patrick Cavalié.....	112
3.2.4 Entretien avec Rémi Luglia.....	114
<b>4 Inventaire des boîtes d'archives du centre de documentation de Loiret Nature Environnement...116</b>	
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>124</b>

## RÉSUMÉ

Alors que la question du dérèglement climatique et que l'appauvrissement de la biodiversité commence arriver sur le devant de la scène dans l'opinion publique. La question d'« archives de l'environnement » ne semble pas émerger en raison de la difficulté à le traduire dans les pratiques archivistiques. Pourtant il existe des producteurs aussi bien public que privé qui fournissent un nombre de données et d'archives parfois ancienne de plusieurs centaines d'années. Mais la difficulté à les mobiliser sur la question de la conservation de leurs archives, cheval de bataille de l'Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, renforce une amnésie écologique illustré par le « shifting baseline syndrom » du biologiste marin Daniel Pauly. La réutilisation sur le temps long des ces archives pour combattre cette amnésie invite à s'interroger sur le cycle des trois âges.

L'étude de trois associations de protection de la nature permet ainsi de déceler les freins, les conditions et les éléments déclencheurs de la transmission des archives des associations aux services d'archives publics et au sein même de l'association. Elle permet aussi de comprendre la façon dont les associations et des publics extérieurs réutilisent leurs archives et les moyens qui sont les leurs pour le faire. En comparant trois associations, il est aussi question de comprendre l'efficacité du travail de l'AHPNE dans son rôle de médiateur entre le service d'archives public et l'association de protection de la nature et de l'environnement. Ce sujet de recherche permet de visualiser la complémentarité possible entre deux figures d'une même tête dont la mémoire s'inscrit sur le temps long de par la typologie des documents. L'une visualise le passé pour sédimenter la mémoire et l'autre dans le présent pour préserver l'environnement.

**mots-clés :** environnement, syndrome de référence changeante, associations de protection de la nature et de l'environnement, Association d'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, réutilisation, transmission, mémoire.

## ABSTRACT

While the topics of climate de-regulation & loss of bio-diversity are becoming more prominent in the public opinion, the issue of 'environmental archives' does not seem to emerge, due to the challenges associated with translating this into archival practices. None the less, there are sources from both public and private sectors who provide data & archives, occasionally dating as far back as several centuries ago. The difficulty to mobilize these sources towards saving their very own archives, the core battle of "Association d' Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement", reinforces the ecological amnesia phenomenon and its " shifting baseline syndrome", a concept introduced by biologist Daniel Pauly. In the long term, the re-utilization of these archives to fight such amnesia brings us to re-examine the three ages cycle.

The study of three associations for nature permits us to identify the obstacles, requirements and triggering factors that lead to the transfer of archives from the associations to the public archives services, and within the association itself. It allows us to understand the way associations and public entities re-use their archives and their means of doing so. By comparing three associations, it enables us to understand the work efficiency of AHPNE, who stands as a mediator between public archives services and the association for the protection of nature and environment. This topic of research permits us to visualize the potential synergy between two parts of one head whose memory is rooted in the long term, due to the typology of the documents. One side deals with the past in order to reinforce memory, and the other deals with the present in order to preserve the environment.

**keywords :** environment, shifting baseline syndrome, association for the protection of nature and environment, Association for the history of nature and environment protection, re-utilization, transmission, memory.

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

- 
- Je, soussigné(e) .....
- déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
- partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
- constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
- En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
- pour écrire ce rapport ou mémoire.
- 

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université  
40 rue de rennes - BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00